

# Le caractère sacré de la vie humaine : de la conception à la mort naturelle

## Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contraception et contrôle de la population

**Le droit à la vie, de la conception à la mort naturelle, est le fondement de toute la doctrine sociale catholique (Compendium de la doctrine sociale de l'Église).**

### L'enseignement catholique

Les catholiques se soucient de la sainteté de la vie parce que le but de chaque âme que Dieu dote d'une vie est de retrouver le chemin de Dieu en aimant Dieu et en prenant soin de toutes les âmes que Dieu a placées autour d'elle. L'interruption volontaire de la vie à tout moment entre la conception et la mort naturelle va nécessairement à l'encontre de cet objectif.

La source de la dignité humaine est la ressemblance avec Dieu qui est conférée à chacun d'entre nous au moment de notre conception. Nous répondons de manière appropriée à ce don en utilisant tout le temps, le talent et le trésor que Dieu nous a confiés pour chercher et nous rapprocher de lui, en partageant son acte continu de création et en prenant soin de ceux qui nous entourent. Notre premier objectif est de rechercher Dieu, en particulier les uns dans les autres. Si nous faisons cela, tout le reste nous sera donné. Tout ce qui interfère avec cela est contraire à la Parole de Dieu. *Genèse, chapitre 1 ; Matthieu, chapitres 6, 22 et 25.*

#### Avortement et euthanasie

**"Tu ne tueras pas".**  
- le 5<sup>e</sup> commandement

Le droit à la vie, de la conception à la mort naturelle, est le fondement de toute la doctrine sociale catholique et implique en particulier l'illicéité de toute forme d'avortement provoqué et d'euthanasie. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 155*

**Il ne s'agit pas d'un sujet susceptible de faire l'objet de prétendues réformes ou "modernisations". Il n'est pas "progressiste" d'essayer de résoudre des problèmes en éliminant une vie humaine.**  
- Pape François, *Evangelii Gaudium* 214

#### Ingénierie humaine

##### Clonage et manipulation cellulaire

Une question d'une importance sociale et culturelle particulière aujourd'hui, en raison de ses nombreuses et graves implications morales... la simple réplique de cellules normales ou d'une partie de l'ADN ne pose pas de problème éthique particulier. Il en va tout autrement du clonage au sens propre du terme. Un tel clonage est contraire à la dignité de la procréation humaine parce qu'il a lieu en l'absence totale d'un acte d'amour personnel entre les époux, s'agissant d'une reproduction agamique et asexuée. En second lieu, ce type de reproduction représente une forme de domination totale sur l'individu reproduit de la part de celui qui le reproduit.

Le clonage à des fins thérapeutiques n'atténue pas sa gravité morale, car pour pouvoir prélever ces cellules, il faut d'abord créer l'embryon, puis le détruire. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 236*

##### Élection de genre

Chacun, homme ou femme, doit reconnaître et accepter son identité sexuelle. Les différences et les complémentarités physiques, morales et spirituelles sont orientées vers les biens du mariage et l'épanouissement de la vie familiale. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 224*

Les hommes et les femmes ayant des tendances homosexuelles doivent être acceptés avec respect, compassion et sensibilité. Tout signe de discrimination injuste à leur égard doit être évité. *Catéchisme de l'Église catholique, 238*



#### Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contrôle de la population

Le parti n'a pas publié de déclaration spécifique concernant ses politiques en matière de :

- Le sens ou le but de la vie
- Avortement, euthanasie ou alternatives
- Modification du sexe, manipulation des gènes ou autres formes d'ingénierie humaine
- Contrôle de la population
- Traite des êtres humains



#### Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contrôle de la population

Le parti n'a pas publié de déclaration spécifique concernant ses politiques en matière de :

- Le sens ou le but de la vie
- Avortement, euthanasie ou alternatives
- Modification du sexe, manipulation des gènes ou autres formes d'ingénierie humaine
- Contrôle de la population
- Traite des êtres humains



#### Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contrôle de la population

Au 16 novembre 2024, le parti n'a publié aucune déclaration complète de ses politiques proposées sous une forme qui puisse être téléchargée ou sauvegardée par les électeurs sous une forme facilement accessible et persistante pour être utilisée comme un registre complet et durable des engagements et des promesses que le parti a pris en cherchant à se faire élire. Au lieu de cela, le parti a publié une série d'"engagements" accessibles uniquement en ligne, dans un format qui peut facilement être modifié par le parti à tout moment, et qui ne peut être consulté par les électeurs à tout moment que de manière fragmentaire.

Depuis le 16 novembre, les engagements en ligne du parti comprennent une ou plusieurs déclaration(s) que le parti défend :

- réduire le coût des prescriptions en fournissant des contraceptifs gratuits, en éliminant les primes d'assurance-médicaments pour les personnes âgées, en supprimant les franchises sur les médicaments à usage familial, en rendant les médicaments de prévention du VIH universellement disponibles pour tous ceux qui en ont besoin.
- défendre et élargir l'accès aux soins de santé génésique en rendant les procédures d'avortement chirurgical disponibles dans les régions mal desservies et en s'attaquant aux délais d'accès à l'avortement en augmentant le nombre d'échographistes.
- réduire la stigmatisation de l'avortement en réglementant les centres de grossesse anti-choix et en rendant plus accessibles les informations axées sur la santé.

## Croissance démographique ; contrôle des naissances ; planification familiale

Le jugement concernant l'intervalle de temps entre les naissances, ainsi que celui concernant le nombre d'enfants, appartient aux seuls époux. C'est un de leurs droits inaliénables, à exercer devant Dieu... L'intervention des pouvoirs publics doit se faire dans le plein respect de la liberté du couple. Tous les programmes d'assistance économique visant à financer des campagnes de stérilisation et de contraception doivent être verbalement condamnés comme des atteintes à la dignité de la personne et de la famille.

La réponse aux questions liées à la croissance démographique doit au contraire être recherchée dans le respect simultané de la morale sexuelle et de l'éthique sociale, en promouvant une plus grande justice et une authentique solidarité afin que la dignité soit donnée à la vie en toutes circonstances.

Toutes les techniques de reproduction - telles que le don de sperme ou d'ovules, la gestation pour autrui, la fécondation artificielle hétérologue - qui utilisent l'utérus d'une autre femme ou les gamètes de personnes autres que le couple marié, en portant atteinte au droit de l'enfant de naître d'un père et d'une mère qui sont père et mère, sont éthiquement inacceptables tant d'un point de vue biologique que d'un point de vue juridique. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 234-235.

### Traite des êtres humains

La proclamation solennelle des droits de l'homme est contredite par une douloureuse réalité de violations, y compris de nouvelles formes d'esclavage telles que la traite des êtres humains, le trafic illégal de stupéfiants, la prostitution. Même dans les pays à régime démocratique, ces droits ne sont pas toujours pleinement respectés. Certains problèmes graves ne sont toujours pas résolus : la traite des enfants, le phénomène des enfants des rues et l'utilisation d'enfants pour le commerce de matériel pornographique. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 158, 245.

La constitution du parti stipule que le parti croit que le progrès social, économique et politique de la Nouvelle-Écosse ne peut être assuré que par l'application des principes sociaux-démocrates et égalitaires à la gouvernance et à l'administration des affaires publiques. Les principes de la social-démocratie peuvent être brièvement décrits comme suit :

- (1) La production et la distribution de biens et de services doivent viser à satisfaire les besoins sociaux et individuels des personnes dans un cadre qui préserve l'environnement tout en maximisant l'économie, aujourd'hui et à l'avenir ;
- (2) La dignité et la liberté de l'individu sont des droits fondamentaux qui doivent être maintenus et étendus à toutes les personnes, indépendamment de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur sexe, de leur identité et de leur expression sexuelles, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap ;
- (3) L'abolition de la pauvreté et l'élimination de l'exploitation sont des objectifs réalisables et doivent être la priorité de tout gouvernement réfléchi et compatissant ; et
- (4) Les citoyens ont le droit de faire entendre leur voix dans les politiques publiques par le biais de la consultation et de la participation à tous les niveaux de la prise de décision publique.

Le parti n'a publié aucune déclaration actuelle concernant ses politiques en matière de :  
- la modification du sexe, la manipulation des gènes ou d'autres formes d'ingénierie humaine  
- Traite des êtres humains



### Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contrôle de la population

Le parti n'a pas publié de déclaration spécifique concernant ses politiques en matière de :  
- Le sens ou le but de la vie  
- Avortement, euthanasie ou alternatives  
- Modification du sexe, manipulation des gènes ou autres formes d'ingénierie humaine  
- Contrôle de la population  
- Traite des êtres humains

## Points de réflexion : La vie et la dignité humaine

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église se posera sérieusement les questions suivantes :

### Index sur la dignité et le sens de la vie et sur l'élaboration des politiques publiques

Il est triste de constater que nombre de nos partis, ainsi que beaucoup de nos électeurs, ont cessé de parler ou même de reconnaître les maux de l'avortement, de la mort socialement assistée (MSA) et d'autres péchés contre le caractère sacré du corps et la dignité de la vie. Est-ce parce que nous, en tant que société, avons été distraits par le confort et les soucis de la vie moderne, et avons perdu le contact avec le but de la vie ? Ou nous cachons-nous simplement, comme l'intendant timide de Matthieu 25:18 ?

Et qu'en est-il de nos gouvernements ? Depuis des années, beaucoup (probablement la plupart) de nos partis politiques se plaisent à affirmer, de dizaines de façons, que divers groupes de Canadiens "méritent" ou ont "droit" à une très grande variété d'avantages afin de leur (nous) permettre de vivre dans la dignité. Ils sont cependant beaucoup plus réticents à donner des indications sur ce qu'ils entendent par une vie "digne", ou sur la façon de mesurer l'effet des avantages qu'ils proposent sur l'amélioration de cette vie. En effet, les seuls indices utilisés par la plupart des gouvernements pour mesurer le bien-être, quel qu'il soit, sont les niveaux de production intérieure brute (PIB), c'est-à-dire la valeur globale des objets matériels produits par notre société. Cette situation a amené de nombreux observateurs à remarquer que le Canada et d'autres régions du monde semblent avoir perdu toute conception commune du sens de la dignité ou du but de la vie, remplaçant cette conception commune, le sens de la communauté qui l'accompagne, le partage de la culture et le sens du bien commun par un consumérisme obsessionnel et la recherche du confort et de la richesse matérielle. Le sens de la communauté civile et notre obligation de servir ce bien commun en pâtissent également. Il en résulte un individualisme postmoderne qui donne aux êtres humains le sentiment d'être isolés et livrés à eux-mêmes.

Dans son encyclique *Fratelli tutti*, le pape François a fait remarquer que

*Aujourd'hui, dans de nombreux pays, l'hyperbole, l'extrémisme et la polarisation sont devenus des outils politiques. Par une stratégie de dérision, de suspicion et de critique incessante, on nie de diverses manières le droit des autres d'exister ou d'avoir une opinion. Leur part de vérité et leurs valeurs sont rejetées et, en conséquence, la vie de la société est appauvrie et soumise à l'orgueil des puissants. La vie politique n'a plus rien à voir avec des débats sains sur des projets à long terme visant à améliorer la vie des gens et à faire progresser le bien commun, mais uniquement avec des techniques de marketing habile visant principalement à discréditer les autres. Dans cet échange crapuleux d'accusations et de contre-accusations, le débat dégénère en un état permanent de désaccord et d'affrontement.*

Récemment, certaines parties ont commencé à proposer divers indicateurs de "bien-être" comme alternative à l'utilisation du PIB pour mesurer le bien-être social. Ces indicateurs sont basés sur des facteurs censés représenter la santé, le bonheur et le bien-être de la société et de ses membres. En 2019, l'actuel gouvernement fédéral canadien a discrètement introduit une nouvelle mesure de la "qualité de vie" dans les instructions qu'il a données à ses nouveaux ministres, et a créé un "carrefour de la qualité de vie". Le Hub présente l'indice, un projet de méthode pour le mesurer, et sollicite les commentaires du public. (Voir <https://www160.statcan.gc.ca/index-eng.htm>)

- 1) Sachant que ce sont les citoyens électeurs qui sont responsables en dernier ressort du comportement des gouvernements démocratiques, comment les catholiques devraient-ils répondre à l'appel à commentaires du gouvernement, avec une conscience bien formée par la prière ? Devraient-ils impliquer leurs gouvernements provinciaux et municipaux dans la discussion ? Si oui, comment ?

Comment les questions suivantes, et leurs réponses, s'intègrent-elles dans le cadre proposé par le gouvernement ? Quel est leur rapport avec la vie et la politique dans la province de la Nouvelle-Écosse ?

- 2) Quelles limites devraient être imposées à l'interruption volontaire de la vie humaine, que ce soit avant la naissance ou à tout moment avant la mort ? Qu'est-ce qui peut ou doit être fait au niveau fédéral, et qu'est-ce qui doit être laissé aux provinces, ou aux organisations privées, religieuses ou autres organisations à but non lucratif ?
- 3) Quelles options notre société est-elle en mesure d'offrir aux mères réticentes ou réticentes, en tant qu'alternatives à l'avortement et pour soutenir les enfants non désirés ?
- 4) Est-il approprié de permettre aux mineurs d'envisager le suicide comme une option de soins de santé sans consulter leurs parents ?
- 5) Quelles options peuvent être offertes par les gouvernements provinciaux ou fédéraux aux familles de mineurs qui sont encouragées à envisager un suicide médicalement assisté ?
- 6) Est-il approprié d'exiger du personnel soignant réticent qu'il participe à des SAD, à des avortements ou à d'autres actions contraires aux convictions catholiques ou à leur conscience individuelle bien formée ? Ces personnes devraient-elles être légalement protégées contre l'exécution de tâches qui vont à l'encontre de leur conscience ? Dans l'affirmative, comment et dans quelle mesure ?
- 7) Dans quelle mesure les services volontaires et facultatifs qui sont moralement discutables pour un grand nombre d'individus, tels que l'interruption volontaire de la vie ou la "modification" volontaire du sexe, devraient-ils être financés par les pouvoirs publics au moyen d'une imposition obligatoire ? Si de tels services doivent être offerts, doivent-ils être financés par les individus qui choisissent d'y accéder, par des organisations caritatives compatissantes ou par des contribuables dissidents ?
- 8) Tous les partis politiques nationaux ont appelé à un engagement continu dans la lutte contre le fléau de la traite des êtres humains. Que pourrait-on faire de plus, le cas échéant, pour lutter contre ce fléau, aux niveaux personnel, local, civique, municipal et provincial, afin de protéger les personnes vulnérables ? Êtes-vous capable de reconnaître les signes de la traite ? Si une activité qui vous semble relever de la traite des êtres humains est portée à votre connaissance, que pourriez-vous ou devriez-vous faire ?
- 9) Les restrictions et les contrôles fédéraux sur le clonage et l'utilisation de cellules humaines, de fœtus et de parties du corps sont-ils correctement élaborés ? Qu'est-ce qui, le cas échéant, devrait être fait différemment ? Cette grave question morale devrait-elle faire l'objet d'un débat plus approfondi dans notre société ?



L'indice du gouvernement prend en compte 85 indicateurs clés relatifs à cinq facteurs - la prospérité, la santé, la société, l'environnement et la bonne gouvernance - considérés sous l'angle de l'équité et de l'inclusion, ainsi que de la durabilité et de la résilience. Comment les facteurs et les optiques proposés s'articulent-ils avec les sept thèmes de la justice sociale, à savoir : l'équité, l'inclusion, la durabilité et la résilience ?

- Vie et dignité humaine
- Gestion de la création
- Famille, communauté et bien commun
- Une économie pour tous
- Droits et responsabilités individuels
- Solidarité
- Bonne gouvernance ?

## Gestion de la création

Changement climatique | Espèces, diversité et vie sauvage | Énergie et ressources | Conservation et développement durable

**Vivre notre vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu est essentiel à une vie de vertu ; ce n'est pas un aspect facultatif ou secondaire de notre expérience chrétienne. (Pape François, Laudato si')**

### L'enseignement catholique

*Vivre notre vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu est essentiel à une vie de vertu ; ce n'est pas un aspect optionnel ou secondaire de notre expérience chrétienne.*

Pape François, *Laudato Si'*, 23, 217

Le Livre de la Genèse nous fournit certains fondements de l'anthropologie chrétienne, y compris le sens de l'activité humaine dans le monde, qui est liée à la découverte et au respect des lois de la nature que Dieu a inscrites dans l'univers créé, afin que l'humanité puisse y vivre et en prendre soin conformément à la volonté de Dieu. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 37

#### Changement climatique

Cette question est urgente. Chaque pape, depuis au moins saint Paul VI, a écrit sur la nécessité de passer à une utilisation plus responsable de la terre et de ses ressources abondantes. L'Église reconnaît que ce besoin est désormais urgent.

"Un consensus scientifique très solide indique que nous assistons actuellement à un réchauffement inquiétant du système climatique. L'humanité est appelée à reconnaître la nécessité de changer de style de vie, de production et de consommation, afin de combattre au moins les causes humaines qui le produisent ou l'aggravent. Il est vrai qu'il existe d'autres facteurs, mais un certain nombre d'études scientifiques indiquent que la majeure partie du réchauffement climatique des dernières décennies est due à la grande concentration de gaz à effet de serre libérés principalement par l'activité humaine. - Pape François, *Laudato si'*, 23

#### Énergie et ressources

Le bon intendand ne laisse pas les ressources qui lui sont confiées en jachère ou ne les laisse pas produire leurs fruits, il ne les gaspille pas et ne les détruit pas (*Matthieu 25:14-30*). Au contraire, il les utilise de manière responsable, dans l'intérêt du Seigneur, pour les faire fructifier afin qu'il puisse jouir de sa subsistance et assurer le bien de sa famille, de ses descendants et de ses voisins.

La relation de l'humanité avec la création et les créatures de la terre exige l'exercice de la responsabilité, ce n'est pas une liberté d'exploitation arbitraire et égoïste. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 115

L'une des questions les plus prioritaires en économie est l'utilisation des ressources, c'est-à-dire de tous les biens et services auxquels les sujets économiques - producteurs et consommateurs dans les sphères privée et publique - attribuent une valeur en raison de leur utilité inhérente dans les domaines de la production et de la consommation. Les ressources naturelles sont quantitativement rares, ce qui signifie que chaque sujet économique individuel, ainsi que chaque société individuelle, doit nécessairement élaborer un plan pour leur utilisation de la manière la plus rationnelle possible, en suivant la logique dictée par le principe d'économicité. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 346

En raison des puissants moyens de transformation offerts par la civilisation technologique, il semble que l'équilibre entre l'homme et l'environnement ait atteint un point critique. Une conception réductionniste s'est rapidement répandue, partant du présupposé - qui s'est avéré erroné - qu'une quantité infinie d'énergie et de ressources est disponible, qu'il est possible de



#### Gestion de la création

La constitution du parti mentionne, parmi les buts et objectifs du parti, la promotion d'une institution politique durable qui reflète les six principes de la Charte des Verts mondiaux, y compris la sagesse écologique, la durabilité et le respect de la diversité, et, ce faisant, la prise en compte des intérêts de tous les Néo-Écossais, de leurs générations futures et de la biosphère.

#### Changement climatique

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît que nous vivons une situation d'urgence climatique et que les effets du changement climatique sont ressentis non seulement par les personnes, mais aussi par le reste de notre biosphère.
- soutient l'élaboration de critères relatifs au climat et à la durabilité, y compris la prise en compte des effets cumulatifs, qui seront appliqués à tous les futurs projets d'investissement financés par des fonds publics.

#### Réduction et atténuation des émissions de gaz à effet de serre

Le parti déclare qu'il :

- soutient des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui soient ambitieux, mesurables, transparents et conformes aux recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
- soutient les initiatives visant à réduire l'utilisation publique, privée et individuelle des combustibles fossiles et à renforcer la protection de nos sources naturelles de piégeage du carbone, telles que les forêts, les océans sains et les marais salants.
- reconnaît que l'expansion et le développement de tous les combustibles fossiles, y compris la fracturation exploratoire, doivent cesser.
- reconnaît qu'il est urgent de planifier l'adaptation au changement climatique en prévoyant des stratégies de précaution pour faire face aux risques liés au changement climatique, tels que l'élévation du niveau de la mer, les blizzards, les ouragans et les incendies de forêt.
- reconnaît que les processus d'évaluation environnementale doivent prendre en considération les objectifs de durabilité et tenir pleinement compte des émissions de gaz à effet de serre et des impacts cumulatifs.
- reconnaît la valeur de l'intégration de solutions basées sur la nature dans les stratégies d'adaptation au changement climatique. Parmi les exemples, on peut citer l'augmentation des espaces verts dans les zones urbaines, les toits verts, etc.
- soutient les mesures de sensibilisation à la manière dont le changement climatique affectera probablement les habitants de la Nouvelle-Écosse.

#### Espèces, diversité et vie sauvage

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît la valeur du maintien d'écosystèmes intacts et de l'extension des zones protégées pour leur contribution à la pureté de l'air, de l'eau et de la terre, à la gestion des gaz à effet de serre (GES), aux industries des ressources naturelles, ainsi qu'aux loisirs et à l'agrément de tous les Néo-Écossais.
- soutient la législation et les procédures environnementales afin de prévenir et de traiter la perte de biodiversité et l'effondrement écologique.

#### Énergie et ressources

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît que la survie de la planète nécessite une transition urgente vers une économie verte qui ne dépend pas du développement de l'industrie des combustibles fossiles.
- soutient la législation et les mesures d'incitation en faveur d'une transition vers des bâtiments publics et privés et des habitations économes en énergie, ainsi que du développement et de la production de technologies vertes.
- soutient les programmes publics d'emploi et de reconversion pour aider les travailleurs susceptibles d'être affectés par la transition économique.

#### L'énergie

Le parti déclare qu'il :

- soutient les efforts de modernisation et d'amélioration de l'infrastructure énergétique provinciale, alors que la province est confrontée à des épisodes plus fréquents de conditions météorologiques extrêmes, comme les blizzards et les ouragans.
- reconnaît l'impact économique et social des pannes d'électricité et soutient les moyens de les prévenir.
- reconnaît que l'accès à l'énergie est vital pour notre mode de vie et qu'il doit donc être efficace, local et avoir le moins d'impact négatif possible sur l'environnement.
- soutient le développement, la mise en œuvre et l'amélioration constante des technologies vertes à mesure que nous nous éloignons des combustibles fossiles.

les renouveler rapidement et que les effets négatifs de l'exploitation de l'ordre naturel peuvent être facilement absorbés. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, - 461, 462

### Conservation et développement durable

La protection de l'environnement représente un défi pour l'ensemble de l'humanité. Il s'agit d'un devoir commun et universel, celui de respecter un bien commun, destiné à tous, en empêchant quiconque d'utiliser impunément les différentes catégories d'êtres, vivants ou inanimés - animaux, plantes, éléments naturels - au gré de ses besoins économiques.

La responsabilité de l'environnement, patrimoine commun de l'humanité, s'étend non seulement aux besoins actuels mais aussi à ceux de l'avenir... Il s'agit d'une responsabilité des générations présentes envers celles de l'avenir... Une compréhension correcte de l'environnement... ne doit pas en même temps... absolutiser la nature et la placer au-dessus de la dignité de la personne humaine elle-même. Dans ce dernier cas, on peut aller jusqu'à diviniser la nature ou la terre, comme on peut le constater dans certains mouvements écologistes qui cherchent à obtenir un statut institutionnel internationalement garanti pour leurs croyances. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 346, 461-463.

### Diversité des espèces et faune

L'homme et la femme se trouvent également en présence de toutes les autres créatures. Ils peuvent et doivent les mettre à leur service et en jouir, mais leur domination sur le monde exige l'exercice d'une responsabilité, ce n'est pas une liberté d'exploitation arbitraire et égoïste. Toute la création a de la valeur et est "bonne" aux yeux de Dieu, qui en est l'auteur. L'homme doit découvrir et respecter cette valeur. C'est un merveilleux défi pour son intelligence, qui doit l'élever comme sur des ailes vers la contemplation de la vérité de toutes les créatures de Dieu, c'est-à-dire la contemplation de ce que Dieu voit de bon en elles. L'homme doit reconnaître toutes les créatures de Dieu pour ce qu'elles sont et établir avec chacune d'elles une relation de responsabilité. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 113

Chacune des diverses créatures, voulue dans son être propre, reflète à sa manière un rayon de la sagesse et de la bonté infinies de Dieu. L'homme doit respecter la bonté particulière de chaque créature, afin d'éviter tout usage désordonné des choses qui serait un mépris du Créateur et entraînerait des conséquences désastreuses pour les êtres humains et leur environnement. *Catéchisme de l'Église catholique*, 339

Il s'agit d'une responsabilité qui doit mûrir sur la base de la dimension globale de la crise écologique actuelle. Cette perspective revêt une importance particulière si l'on considère, dans le contexte des relations étroites qui lient les différentes parties de l'écosystème, la valeur environnementale de la biodiversité, qui doit être gérée avec un sens des responsabilités et protégée de manière adéquate. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 466

- soutient l'évolution vers un secteur énergétique diversifié qui s'appuie sur une variété de sources fournies dans de nombreux endroits de la province.
- reconnaît les défis posés par la structure de propriété du service public d'électricité de la Nouvelle-Écosse lorsqu'il s'agit de répondre à l'évolution des besoins et des objectifs énergétiques dans le contexte d'une crise climatique.
- soutient la modernisation de la réglementation pour permettre l'adoption généralisée de la réponse à la demande et des ressources énergétiques distribuées, ainsi que des mesures d'incitation à cet effet, en donnant la priorité aux mises en œuvre décentralisées qui utilisent des normes et des technologies ouvertes.

### Conservation et développement durable

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît que les zones humides et les littoraux remplissent de nombreuses fonctions et rendent de nombreux services importants à notre écosystème, notamment en fournissant un habitat à diverses espèces, y compris celles qui sont menacées, et en servant d'importants puits de carbone.
- reconnaît que les zones humides et les littoraux sont de plus en plus menacés par le changement climatique, le réchauffement des eaux, les ondes de tempête et le développement intrusif.
- soutient les mesures visant à restaurer et à protéger les zones humides et les littoraux, notamment en collaborant avec les autorités fédérales et municipales pour empêcher la surpêche, les invasions d'espèces, l'extraction de sable, la pollution et le développement susceptibles d'entraver cette protection.
- soutient la sensibilisation du public au rôle que les zones humides et les littoraux peuvent jouer dans nos écosystèmes et dans la protection contre l'érosion et les inondations.

### Déchets et décharges

Le parti déclare qu'il :

- soutient une législation stricte et des systèmes de contrôle visant à réduire l'exposition à la pollution toxique et à éliminer les cas de déversement illégal de produits chimiques.
- soutient un modèle économique circulaire de réduction des déchets et des programmes de responsabilité des producteurs durables qui encouragent les meilleures méthodes de réutilisation, de refabrication, de recyclage des matériaux et de réduction des déchets.
- soutient la législation obligeant les entreprises et les particuliers qui transportent, stockent ou produisent des matières dangereuses à démontrer qu'ils sont en mesure de couvrir l'ensemble des coûts de nettoyage et de remise en état pour les dommages résultant de leurs activités.

### Transport

Le parti déclare qu'il :

- soutient le développement de transports publics abordables au sein des communautés et entre elles.
- soutient les investissements dans des quartiers agréables à vivre qui favorisent les déplacements à pied et à vélo, ainsi que d'autres formes de mobilité, afin de faciliter les déplacements en toute sécurité et de réduire le recours aux véhicules privés, ce qui est bénéfique pour la santé, l'environnement, l'économie et la société.
- soutient la réduction des émissions des véhicules privés et publics par des mesures visant à faciliter l'adoption de véhicules à zéro émission, y compris un accès complet et équitable à l'infrastructure de recharge.

### Agriculture

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît que moins de 10 % des aliments produits en Nouvelle-Écosse proviennent de fermes provinciales locales, que les terres agricoles sont menacées par les promoteurs et que certaines pratiques agricoles "conventionnelles" et "industrielles" appauvrissent la santé des sols, polluent l'environnement et sont cruelles pour les animaux.
- soutient les mesures législatives et financières pour :
  - a. une gestion des terres et une agriculture régénératrices,
  - b. la protection des terres agricoles pour assurer l'approvisionnement alimentaire local,
  - c. l'investissement et la recherche dans des techniques agricoles, des pratiques et des systèmes de production alimentaire respectueux du climat qui rendent notre approvisionnement alimentaire plus résistant,
  - d. des investissements pour aider les agriculteurs à passer de systèmes de production conventionnels à des systèmes de production régénératifs qui ne nécessitent pas l'utilisation d'agents artificiels,
  - e. le renforcement des initiatives d'agriculture à petite échelle et de jardinage communautaire qui soutiennent l'alimentation locale et durableles systèmes de sécurité en milieu urbain et rural et
- f. le développement des marchés locaux et des systèmes de distribution pour soutenir les petits producteurs locaux.

### Sylviculture

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît que les types de pratiques forestières utilisées peuvent soit nuire, soit aider nos écosystèmes biodiversifiés.
- soutient une législation plus forte en faveur de pratiques durables afin de faciliter un changement systémique dans l'industrie forestière et vers une approche écologique de la sylviculture en prenant note des rapports sur les meilleures pratiques tels que le rapport Lahey de 2018.
- soutient les mesures visant à assurer la protection des forêts et des écosystèmes, y compris, par exemple :
  - a. l'élimination par la loi des pratiques forestières de coupe à blanc,
  - b. la facilitation des meilleures pratiques sylvicoles sur les terrains publics et privés et pour la restauration des vieilles forêts,
  - c. la mise en œuvre intégrale de la loi sur les espèces menacées d'extinction sur les terrains publics et privés,

- d. une législation empêchant l'application d'agents toxiques, tels que le glyphosate, dans les champs et les forêts, et
  - e. la législation empêchant l'utilisation de la biomasse forestière à des fins de production d'électricité, tant au niveau national qu'international.
- soutient les mesures qui contribuent au piégeage du carbone et à la résilience climatique, telles que les critères de risque d'incendie et les mesures incitatives, afin de conserver les forêts anciennes et acadiennes sur les terres publiques et privées.

#### **Pêche**

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît que des pratiques de pêche inappropriées peuvent gravement nuire aux écosystèmes aquatiques ainsi qu'à la biodiversité de nos eaux, et peuvent également affecter la sécurité des produits pour les consommateurs.
- soutient la législation visant à favoriser une pêche durable, notamment en garantissant des zones d'interdiction de pêche et en continuant à légiférer sur les périodes d'interdiction de pêche.
- soutient le financement de la recherche sur les méthodes de pêche qui minimisent les impacts écologiques négatifs et développent des utilisations pour les prises accessoires et les déchets.
- soutient une coordination étroite avec les homologues fédéraux et des mesures visant à garantir que les opérations de pêche et les litiges sont traités de manière équitable.
- soutient la diversification des espèces pêchées dans les eaux néo-écossaises afin d'éviter la surpêche et la disparition potentielle des populations de poissons, tout en fournissant des moyens de subsistance aux pêcheurs locaux.

#### **Aquaculture**

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît que des pratiques aquacoles inappropriées présentent des risques pour les populations aquatiques indigènes, la santé des espèces exploitées et les consommateurs.
- soutient les pratiques aquacoles écologiquement sûres, telles que les exploitations terrestres, afin de soutenir l'économie de la Nouvelle-Écosse avec un minimum d'effets néfastes sur l'environnement.
- soutient la surveillance des espèces commerciales identifiées afin de détecter les menaces potentielles telles que les maladies, les récoltes illégales et les espèces envahissantes.
- soutient les efforts de recherche visant à identifier les espèces qui sont de bons candidats pour l'aquaculture durable.

#### **Industries minières et extractives**

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît que les industries extractives, telles que l'exploitation minière, bien qu'actuellement nécessaires, peuvent interférer avec les droits des Néo-Écossais et les écosystèmes dont nous dépendons tous.
- soutient la législation et le contrôle visant à garantir que les industries opèrent sans que leurs déchets n'interfèrent avec les écosystèmes ou la santé des personnes, les perspectives d'emploi ou la jouissance récréative de l'environnement naturel.
- elle soutient en outre la législation et le contrôle visant à garantir que les industries sont tenues responsables de l'ensemble des opérations de nettoyage et de restauration, et qu'elles sont soumises à des sanctions sévères et prohibitives en cas de non-conformité ou d'accidents environnementaux qui auraient dû être évités.
- soutient les mesures visant à favoriser des transitions équitables pour les anciens employés qui quittent les industries extractives nocives ou lorsque les industries ferment ou se délocalisent.



# Liberal

#### **Changement climatique**

Le parti déclare que :

- Le changement climatique représente une menace sérieuse pour l'écologie, la biodiversité, les communautés, les côtes et la prospérité de la Nouvelle-Écosse.
- La température annuelle moyenne de la Nouvelle-Écosse devrait augmenter de 2,6 °C au cours des 25 prochaines années et de 4,5 °C d'ici à 2100, ce qui rendra plus fréquents les épisodes de chaleur extrême, de sécheresse et d'incendie de forêt et modifiera les caractéristiques de l'hiver en Nouvelle-Écosse au fur et à mesure que les températures augmenteront.
- la promotion de pratiques durables et l'évolution vers une économie neutre en carbone atténueront les effets du changement climatique et protégeront et encourageront la croissance écologique et économique en Nouvelle-Écosse.

Les partisans du parti :

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à assurer la transition de la Nouvelle-Écosse vers les énergies renouvelables, en fixant des objectifs ambitieux pour augmenter la production d'énergie renouvelable, en visant une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre dans un délai précis ; en augmentant les incitations et les mécanismes de soutien pour encourager l'adoption de technologies d'énergie renouvelable, telles que l'énergie solaire, éolienne et marémotrice ; et en promouvant des projets d'énergie renouvelable menés par les communautés, en encourageant la propriété locale et les opportunités d'emploi.

## Espèces, diversité et vie sauvage | Énergie et ressources

Les partisans du parti :

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à protéger les ressources naturelles et la biodiversité en renforçant les stratégies de conservation globales pour protéger et restaurer les écosystèmes, les zones humides et les forêts, en améliorant le piégeage du carbone et la biodiversité, en soutenant les pratiques forestières durables, en utilisant des approches scientifiques pour équilibrer le développement économique et la conservation de l'environnement, et en promouvant un aménagement du territoire responsable, en protégeant les habitats sensibles et en encourageant les pratiques de développement durable.

### **Bien-être des animaux**

Le parti déclare que :

- L'amélioration des normes de bien-être animal et la promotion d'une gestion responsable des animaux en Nouvelle-Écosse contribuent à une société compatissante et éthique, et favorisent la durabilité de l'environnement.
- le changement climatique représente une menace sérieuse pour la conservation et la protection de la faune et des habitats.
- Les refuges et agences d'adoption d'animaux en Nouvelle-Écosse font de plus en plus état de problèmes de capacité dus à l'inflation et à l'augmentation du coût de la vie, à l'abandon d'animaux introduits dans les foyers pendant la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à la pénurie de personnel.

Les partisans du parti :

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à promouvoir la protection et le bien-être des animaux en renforçant les lois et les règlements sur la protection des animaux afin d'assurer une couverture complète de tous les animaux, y compris les animaux domestiques, le bétail, les animaux sauvages et les animaux utilisés dans la recherche et le divertissement ; en établissant une unité spécialisée dans l'application des lois sur le bien-être des animaux au sein du ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse afin d'appliquer les lois sur le bien-être des animaux, d'enquêter sur les plaintes et de collaborer avec les organismes d'application de la loi pour traiter les cas de cruauté et de négligence envers les animaux ; et en encourageant l'adoption de pratiques respectueuses des animaux dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et d'autres industries impliquant des animaux, en assurant leur bien-être et en réduisant au minimum les souffrances inutiles.
- exhorte le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à améliorer l'éducation et la sensibilisation du public en en introduisant l'éducation au bien-être des animaux dans les programmes scolaires publics, en promouvant la possession responsable d'animaux de compagnie, l'empathie envers les animaux et l'importance de la durabilité environnementale ; en collaborant avec les organisations de protection des animaux et les groupes communautaires pour organiser des campagnes de sensibilisation, des ateliers et des séminaires afin d'éduquer le public sur les soins appropriés, le traitement humain et l'importance de la stérilisation des animaux de compagnie ; et en favorisant les partenariats avec les cliniques vétérinaires et les refuges pour animaux afin d'offrir des programmes de stérilisation à faible coût ou subventionnés, réduisant ainsi la population d'animaux errants et prévenant l'itinérance des animaux.
- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à renforcer la conservation et la protection des espèces sauvages en collaborant avec les organisations environnementales et les organismes de conservation des espèces sauvages pour élaborer et mettre en œuvre des programmes visant à préserver et à protéger les espèces sauvages indigènes et leurs habitats, en encourageant les initiatives de recherche visant à mieux comprendre les besoins et les comportements des populations d'espèces sauvages, afin de garantir des stratégies de conservation éclairées, et en mettant en œuvre des mesures visant à atténuer les conflits entre l'homme et les espèces sauvages, à promouvoir la coexistence et à réduire au minimum les dommages causés à l'homme et à l'animal.

### **Redevances d'extraction**

Le parti déclare que :

- Son objectif est de faire de la Nouvelle-Écosse une juridiction attrayante pour le secteur crucial des minéraux. Mais il est nécessaire de créer des conditions de concurrence équitables pour les entreprises tout en garantissant la protection de l'environnement naturel, en adoptant une approche claire fondée sur des preuves et des données scientifiques.
- il préconise l'examen de toutes les redevances d'extraction des ressources afin de créer de la richesse pour les Néo-Écossais en maximisant la valeur réelle des ressources provinciales, y compris l'examen de l'ensemble du cadre réglementaire des ressources, en mettant l'accent sur les minéraux essentiels de la Nouvelle-Écosse, ce qui contribuera à lutter contre le changement climatique.

### **Conservation et développement durable**

Les partisans du parti :

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à promouvoir l'efficacité énergétique et la conservation de l'énergie, en renforçant les programmes complets d'efficacité énergétique ciblant les secteurs résidentiel, commercial et industriel, en fournissant des incitations, une éducation et des options de financement pour les améliorations de l'efficacité énergétique ; en mettant en œuvre des normes d'efficacité énergétique pour les nouveaux projets de construction et les rénovations de bâtiments, y compris un code du bâtiment provincial mis à jour, réduisant la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre ; et en collaborant avec les municipalités et les sociétés de services publics pour fournir des audits énergétiques et un soutien aux ménages à faible revenu afin d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'énergie et de l'eau.
- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à promouvoir le transport durable, en encourageant l'adoption de véhicules électriques (VE) en développant l'infrastructure de recharge, en fournissant des incitations financières et en collaborant avec le secteur privé pour accroître l'accessibilité et l'abordabilité ; en investissant dans l'infrastructure des transports publics, en promouvant l'utilisation de modes de transport propres et efficaces, tels que les bus, les trains légers, les ferries de banlieue et les options de transport actif ; et en concevant des plans de transport pour optimiser la connectivité, réduire les émissions et soutenir les déplacements domicile-travail durables.
- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à promouvoir la résilience et l'adaptation au climat en élaborant un plan global d'adaptation au climat, en évaluant les vulnérabilités et en mettant en œuvre des stratégies visant à protéger les communautés, les infrastructures et les écosystèmes des impacts liés au climat.



; en développant la recherche et l'innovation en matière de résilience au climat, en collaborant avec les établissements universitaires et les experts de l'industrie pour mettre au point des solutions et des technologies ; et en fournissant des fonds et des ressources pour les initiatives communautaires qui améliorent la résilience, telles que la gestion des inondations, la protection du littoral et la préparation aux situations d'urgence.

#### Protection des côtes

La fête :

- indique que la loi sur la protection du littoral a été adoptée avec le soutien de tous les partis sous le précédent gouvernement libéral. Cependant, le gouvernement actuel a décidé de ne pas la promulguer, malgré le large soutien de l'opinion publique.
- il préconise de respecter la volonté des Néo-Écossais, de promulguer la loi sur la protection du littoral et de mettre en œuvre les réglementations nécessaires dans toute la province. Elle s'engage à collaborer avec les municipalités pour faire passer tous les plans d'action de protection côtière existants à un ensemble unifié de règles de protection côtière dans toute la province.



#### Changement climatique | Espèces, diversité et vie sauvage | Énergie et ressources | Conservation et développement durable

Au 16 novembre 2024, le parti n'a publié aucune déclaration complète de ses politiques proposées sous une forme qui puisse être téléchargée ou sauvegardée par les électeurs sous une forme facilement accessible et persistante pour être utilisée comme un registre complet et durable des engagements et des promesses que le parti a pris en cherchant à se faire élire. Au lieu de cela, le parti a publié une série d'"engagements" accessibles uniquement en ligne, dans un format qui peut facilement être modifié par le parti à tout moment, et qui ne peut être consulté par les électeurs à tout moment que de manière fragmentaire.

Depuis le 16 novembre, les engagements en ligne du parti comprennent une ou plusieurs déclaration(s) selon laquelle(s)

- Une grande partie de ce que les Néo-Écossais aiment dans leur province est menacée par les effets du changement climatique. Il est temps de s'attaquer d'urgence à ces risques.

Ses engagements en ligne comprennent

- protéger 13 000 kilomètres de côtes vulnérables du changement climatique et du développement privé en rétablissant et en appliquant la loi sur la protection du littoral, abandonnée brutalement par le gouvernement actuel.
- la transition de la Nouvelle-Écosse vers les énergies renouvelables telles que l'énergie éolienne et solaire, l'accélération de la transition vers des bâtiments à consommation nette zéro et la possibilité pour les citoyens de faire plus facilement partie de la solution en offrant des remises pour l'abandon du charbon et des combustibles fossiles pour le chauffage de leur maison.

Parmi les déclarations précédemment présentées sur son site web à l'adresse <https://www.nsndp.ca/>, le parti a déjà déclaré qu'il :

- comprend que le changement climatique est réel, que le niveau de la mer augmente et que les Néo-Écossais veulent que les criques, les plages, les sentiers et les côtes de la province soient protégés des effets du changement climatique que nous constatons déjà.
- le gouvernement actuel n'a pas tenu sa promesse et a abandonné la loi sur la protection du littoral, en transférant la responsabilité de la protection de la côte aux municipalités.
- la loi sur la protection du littoral a reçu le soutien de tous les partis, mais les gouvernements libéraux et conservateurs successifs doivent la transposer dans la législation. Depuis lors, des projets ont été construits dangereusement près de l'eau ou à des endroits qui causent des dommages aux côtes, aux écosystèmes et aux propriétés avoisinantes.



#### Changement climatique | Espèces, diversité et vie sauvage | Énergie et ressources | Conservation et développement durable

##### Budget 2024-25

Dans son budget 2024-25, le parti :

indique qu'en 2023-24, sur un total budgétisé de 14 820 301 000 \$ qui, selon ses estimations, sera clôturé avec des dépenses réelles de 15 531 008 000 \$, elle a dépensé :

- un montant estimé à 51 020 000 dollars pour l'environnement et le changement climatique.

- un montant estimé à 17 046 000 dollars pour la pêche et l'aquaculture.
- un montant estimé à 157 664 dollars pour les ressources naturelles et les énergies renouvelables.

a alloué, pour l'année fiscale 2024-25, un total budgétisé de 16 518 722 000 \$ (une augmentation de 6 %) :

- 73 876 000 dollars pour l'environnement et le changement climatique (soit une augmentation de 44 %).
- 15 951 000 dollars pour la pêche et l'aquaculture (soit une diminution de 9 %).
- 141 588 000 dollars pour les ressources naturelles et les énergies renouvelables (soit une diminution de 9 %).

Le parti n'a fourni aucune explication transparente de l'utilisation de ces fonds dans le budget ou dans d'autres documents.

Le parti n'a publié aucune autre déclaration concernant ses politiques en matière de :

- le changement climatique
- Espèces, diversité et faune
- Énergie et ressources
- Conservation et développement durable

## Points à méditer : La gestion de la création

De nombreuses voix, dont celles des scientifiques, du Vatican et des Nations unies, s'accordent à dire que pour éviter un réchauffement catastrophique de la planète, avec pour conséquence une augmentation imprévisible du nombre et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, la perte de terres agricoles, en particulier dans les pays les plus pauvres, et l'effondrement des écosystèmes, l'augmentation de la température moyenne de la planète doit être limitée à 1,5 degré centigrade.5 degrés centigrades ; et que pour atteindre cette limite, les émissions de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux (collectivement appelés "gaz à effet de serre" ou GES) doivent être réduites de moitié d'ici à 2030 et ramenées à une augmentation nette nulle d'ici à 2050. Le Canada s'est actuellement engagé à réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, mais, selon le vérificateur général fédéral, il pourrait ne pas atteindre cet objectif. D'autres se demandent si l'engagement du Canada est suffisamment important pour être équitable par rapport aux autres pays.

Les graphiques ci-dessous présentent différents aspects des émissions de gaz à effet de serre au Canada, sur la base des données disponibles les plus récentes. Ils offrent un riche terrain de réflexion sur l'application de l'enseignement social catholique. Le premier graphique, intitulé "Figure 9", montre les émissions par personne dans chaque province, selon les données les plus récentes. Le second, intitulé "Tableau 2", montre les niveaux d'émissions de diverses industries en 2005 (l'année "de référence" par rapport à laquelle la plupart des comparaisons internationales de GES sont mesurées), en 2019 et en 2022. Le troisième, intitulé "Graphique 20", montre comment le gouvernement fédéral appréhende les niveaux d'émissions passés et comment il prévoit d'atteindre le niveau convenu d'ici à 2030.

- **Émissions en Nouvelle-Écosse :** La figure 9, qui présente les comparaisons provinciales par habitant, suggère que la Nouvelle-Écosse appartient à un groupe intermédiaire (avec la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador) dont les émissions se situent juste en dessous de la moyenne nationale canadienne actuelle de 18,2 tonnes par personne, entre les plus gros émetteurs que sont l'Alberta et la Saskatchewan et les plus faibles que sont le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard. Il semble toutefois qu'il reste du travail à faire si la Nouvelle-Écosse veut rattraper la moyenne mondiale actuelle de 5,9 tonnes par personne et par an (ligne dorée de la figure 9), et encore plus si elle veut atteindre l'objectif mondial pour 2030, à savoir 2,1 tonnes par personne et par an (ligne verte).
  - Qu'est-ce que la population de la Nouvelle-Écosse peut ou doit faire, le cas échéant, pour participer à la campagne mondiale de réduction des émissions ?
  - Que peuvent ou doivent faire, le cas échéant, les autres provinces et/ou le gouvernement fédéral ?
- **Émissions industrielles :** Le tableau 2 indique des tendances à la fois encourageantes et préoccupantes dans diverses industries. Par exemple, il indique que les émissions causées par la production d'électricité ont été réduites de plus de moitié au Canada, et que des progrès significatifs ont été réalisés dans d'autres industries lourdes. En revanche, les émissions des secteurs du pétrole et du gaz, de l'agriculture et du bâtiment ont continué à augmenter. Que peut-on ou doit-on faire à ce sujet, en gardant à l'esprit les principes de subsidiarité, de solidarité, de bien commun et de caractère sacré de la vie ?
- **La juste part du Canada :** Le graphique 20 semble représenter un défi pour tous les Canadiens, où qu'ils vivent.
  - Par exemple, il est décevant de constater que les niveaux d'émissions pour les 20 premières années indiquées dans le graphique sont restés relativement constants, l'essentiel des réductions étant prévu pour les 10 dernières années, à des moments qui se situent maintenant dans le futur. Il semble décevant de constater que les courbes relatives aux phénomènes sociaux montrent l'essentiel des progrès dans le futur, alors que peu d'améliorations ont été apportées au cours des années qui ont suivi la prise d'engagements. Faut-il qu'il en soit toujours ainsi ? En supposant que cela soit vrai dans ce cas, pouvons-nous ou devrions-nous faire mieux ?
  - Le graphique semble également suggérer que même si nous atteignons l'objectif de 2030 en tant que nation, nous avons tous beaucoup de travail à faire au-delà : notre nation s'est seulement engagée à réduire les émissions jusqu'à un point où nous produisons environ six fois plus d'émissions que le reste du monde. Si cela est vrai, pouvons-nous ou devons-nous faire mieux ?

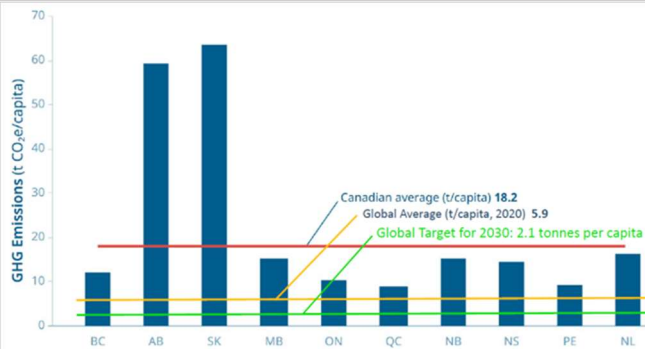


Figure 9. GHG emissions per capita by province in 2022

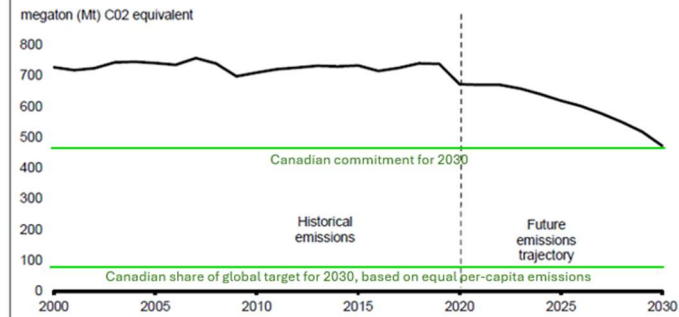
Data sources: 2024 National Inventory Report, Statistics Canada  
 - Global Average: Global Greenhouse Gas Emissions, Environment & Climate Change Canada, 2023  
 - Global Target for 2030: Towards Climate Neutrality by 2025, OECD Library  
 Chart Source: Pembina Institute, All Together Now (July 2024) - <https://www.pembina.org/sites/default/files/2024-07/All%20Together%20Now.pdf>  
 Annotated to include Global Average and Global Target by Catholic Conscience using above sources

Table 2. Canada's emissions by economic sector in key years

Economic sector	Emissions (Mt CO <sub>2</sub> e)			% Change 2005-2022
	2005 Canada's baseline year	2019 pre-pandemic	2022 post-pandemic	
Canada total	761	752	708	-7.1%
Oil and Gas	195	226	217	11.0%
Electricity	117	61	47	-59.4%
Transport	156	170	156	0.1%
Heavy Industry	88	79	78	-11.5%
Buildings	85	94	89	4.5%
Agriculture	66	69	70	7.0%
Waste and Others	55	52	51	-7.8%

Note: Waste and Others includes Coal Production, and Light Manufacturing, Construction and Forest Resources

Chart 20  
 Aggregate Historical and Future Trajectory of GHG Emissions, 2000-2030



Note: Historical data excludes effects from land use, land use change and forestry sector (LULUCF) while future emissions include these effects.  
 Source: Environment and Climate Change Canada (2022), National Inventory Report 1990-2020 and 2030 Emissions Reduction Plan.

Sources:

- Left, top & bottom: Pembina Institute, *All Together Now* (2024) accessed at: <https://www.pembina.org/pub/all-together-now>
- Above: Canadian Federal Budget 2023, pg 16
- Annotated by Catholic Conscience, using references cited

**Greenhouse Gas (GHG) Emissions in Canada**

## Famille, communauté et bien commun

Rôle de la famille | Soins de santé et soins aux personnes âgées | Éducation et jeunes travailleurs | Culture, arts et tourisme

**La priorité de la famille sur la société et l'État doit être affirmée. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)**

### L'enseignement catholique

Les exigences du bien commun... sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux. Ces exigences concernent avant tout l'engagement pour la paix, l'organisation des pouvoirs de l'État, un système juridique sain, la protection de l'environnement et la fourniture à tous des services essentiels, dont certains sont en même temps des droits de l'homme : alimentation, logement, travail, éducation et accès à la culture, transports. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 166*

#### Le rôle et le développement de la famille

**"Honore ton père et ta mère".**  
- le 4<sup>e</sup> commandement

**La famille est la première unité de la société.** C'est là que commence l'éducation et que la Parole de Dieu est cultivée pour la première fois. **La priorité de la famille sur la société et l'État doit être affirmée.** *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 209-214*

L'Église enseigne que le rôle propre du gouvernement et des autres institutions humaines est de favoriser la vie et la dignité humaines en maintenant des conditions sociales qui nous permettent et nous encourage à grandir de manière authentique et à servir Dieu les uns dans les autres, et donc à promouvoir ce qui est vraiment dans l'intérêt commun. Cela commence par l'encouragement et l'épanouissement des familles, ainsi que par le soutien aux personnes âgées et aux autres membres marginalisés de la société.

#### Soins de santé

Parmi les causes qui contribuent fortement au sous-développement et à la pauvreté, il faut mentionner l'analphabétisme, le manque de sécurité alimentaire, l'absence de structures et de services, les mesures inadéquates pour garantir les soins de santé de base, le manque d'eau potable et d'assainissement. - 166, 447 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église.*

#### Soutien aux personnes âgées

Si les personnes âgées se trouvent dans des



#### Rôle de la famille

Le parti n'a publié aucune déclaration spécifique concernant ses politiques relatives au rôle ou au soutien de la famille.

#### Soins de santé et soins aux personnes âgées

##### Alimentation et nutrition

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît qu'une alimentation adéquate est un droit humain fondamental, qu'elle est un déterminant majeur de la santé et du bien-être des personnes et que l'accès à une alimentation abordable, saine et locale est très limité en Nouvelle-Écosse.
- reconnaît que l'insuffisance des aides publiques et la domination de quelques grandes chaînes alimentaires, souvent mal situées, ont contribué à la difficulté pour les producteurs locaux d'être compétitifs et à la nécessité de fournir des denrées alimentaires par le biais d'organisations caritatives.
- soutient les mesures législatives et financières visant à garantir l'accès à une alimentation abordable, saine, culturellement adaptée et locale (dans la mesure du possible).

##### Soins de santé

Le parti déclare qu'il :

- se joint à la population de la Nouvelle-Écosse pour apprécier notre système universel de santé publique et soutient son désir d'étendre les services à la prévention, à l'assurance-médicaments universelle et aux soins génésiques, palliatifs, dentaires et ophtalmologiques.
- soutient les actions qui s'attaquent de manière proactive aux causes profondes des problèmes de santé, notamment en s'attaquant aux inégalités associées aux déterminants sociaux de la santé, tels que le revenu, la race, l'âge et le sexe, réduisant ainsi le besoin de services d'urgence et de soins chroniques et aigus.
- reconnaît que les effets du changement climatique sur la santé ne seront pas répartis équitablement et qu'ils affecteront souvent de manière disproportionnée les groupes marginalisés.
- reconnaît que les effets de la pollution et des déchets toxiques sur la santé ne sont pas répartis équitablement en raison du racisme environnemental et du ciblage des communautés noires et d'autres communautés racialisées pour l'implantation des sites toxiques.
- soutient la collaboration avec les autorités sanitaires locales pour mener des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique et à la santé afin d'identifier et de traiter les vulnérabilités au changement climatique dans nos systèmes de santé (par exemple, évaluer si les patients sont vulnérables à la chaleur extrême dans des chambres sans climatisation, déterminer la quantité d'électricité de secours nécessaire en cas de panne de courant, etc.)
- soutient les actions visant à éliminer les obstacles à l'accès à des soins de santé de qualité.
- reconnaît que les soins de santé se sont érodés en raison d'une planification inadéquate de la formation des professionnels de la santé, d'un financement insuffisant pour maintenir les services et d'une dépendance croissante à l'égard des services fournis par le secteur privé, qui coûtent plus cher et risquent d'entraîner des pertes motivées par le profit dans la fourniture sûre de services de qualité, dont beaucoup exigent des utilisateurs qu'ils paient, ce qui conduit à de plus grandes inégalités.
- soutient la renégociation des paiements de péréquation afin de garantir un financement adéquat pour éliminer la privatisation, accroître la formation, mieux se préparer aux crises sanitaires et étendre les programmes.
- soutient les mesures de prévention et de traitement des besoins en matière de santé mentale et de toxicomanie, avec des services et un soutien adéquats dans toutes les régions de la province, dans le respect, la compassion et sans stigmatisation.
- soutient un système public de soins de santé de proximité qui assure la formation du personnel de santé et la mise en place d'infrastructures pour fournir et maintenir des services de qualité suffisants dans toutes les régions de la province.

#### Éducation et jeunes travailleurs

Le parti déclare qu'il :

- se joint à la population de la Nouvelle-Écosse pour apprécier le système provincial d'éducation publique universelle et soutient son désir d'étendre l'accès universel à l'enseignement postsecondaire et au-delà.
- reconnaît que l'éducation a été gravement sous-financée, de sorte qu'il est absolument nécessaire d'améliorer les conditions dans les classes et les écoles afin d'accroître le bien-être des apprenants, des enseignants et de l'ensemble du personnel scolaire.
- reconnaît que l'éducation n'est pas seulement une formation en vue d'un futur emploi, mais une opportunité pour tous les étudiants de réaliser leurs propres moteurs d'apprentissage, leurs objectifs, leurs forces et leurs besoins afin de devenir des citoyens qui participent pleinement à la société.
- reconnaît que le système éducatif a besoin de programmes diversifiés pour faciliter le développement de compétences en matière de pensée critique, de communication, de collaboration, de résolution créative de problèmes et de citoyenneté, ainsi qu'en matière d'informatique et de technologies numériques.

#### Culture, arts et tourisme

situations de souffrance et de dépendance, elles ont besoin non seulement de services de santé et d'une assistance appropriée, mais aussi et surtout d'être traitées avec amour. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 222*

## L'éducation

"Que Nazareth nous rappelle ce qu'est la famille, ce qu'est la communion d'amour, sa beauté pure et simple, son caractère sacré et inviolable ; qu'il nous aide à voir combien l'éducation familiale est douce et irremplaçable ; qu'il nous enseigne sa fonction naturelle dans l'ordre social. Qu'enfin nous apprenions la leçon du travail". *Compendium de la doctrine sociale de l'Église 210, citant St Paul VI, Discours à Nazareth (5 janvier 1964).*

Le maintien de l'emploi dépend de plus en plus des capacités professionnelles de chacun. Les systèmes d'enseignement et d'éducation ne doivent pas négliger la formation humaine ou technologique, nécessaire à l'exercice rémunéré des responsabilités.

Il faut apprendre aux jeunes à agir de leur propre initiative, à accepter la responsabilité d'affronter avec des compétences adéquates les risques liés à un contexte économique fluide dont l'évolution est souvent imprévisible. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 289-290.*

## Culture, arts et tourisme

Face à la rapidité des progrès technologiques et économiques, et à la transformation tout aussi rapide des processus de production et de consommation, un important travail éducatif et culturel s'impose d'urgence. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 376, 401*

"Certains pays économiquement prospères ont tendance à être proposés comme modèles culturels pour les pays moins développés ; au contraire, chacun de ces pays devrait être aidé à grandir de manière distincte et à développer sa capacité d'innovation tout en respectant les valeurs de sa propre culture. Le désir superficiel et pathétique d'imiter les autres conduit à copier et à consommer au lieu de créer, et favorise le manque d'estime de soi au niveau national.

"Nous oublions qu'il n'y a pas de pire forme d'aliénation que de se sentir déraciné, de n'appartenir à personne. Une terre ne sera féconde, et ses habitants ne porteront des fruits et ne donneront naissance à l'avenir, que dans la mesure où elle pourra favoriser le sentiment d'appartenance de ses membres, créer des liens d'intégration entre les générations et les différentes communautés, et éviter tout ce qui nous rend insensibles aux autres et

Ce parti déclare qu'il :

- entend par "patrimoine culturel" les bâtiments, l'architecture, les monuments, les communautés historiques, les livres, les œuvres d'art, ainsi que le folklore, les traditions, la langue et les connaissances locales, et les caractéristiques naturelles telles que les parcs.
- reconnaît que la Nouvelle-Écosse est plus riche de l'art et du patrimoine culturel de tous ses habitants, y compris les Premières nations, les colons acadiens, les personnes déplacées et forcées, les immigrants d'hier et d'aujourd'hui, et soutient les mesures qui renforcent et enrichissent le développement culturel de la Nouvelle-Écosse.
- reconnaît que les communautés et les individus de Nouvelle-Écosse bénéficient grandement de la présence, de la préservation et de la promotion des arts, de l'artisanat, des cultures et du patrimoine.
- soutient les mesures qui permettent aux personnes et aux industries créatives de s'établir et de prospérer en Nouvelle-Écosse, ainsi que les politiques qui facilitent l'engagement du public dans les arts.
- reconnaît les limites et l'iniquité d'une seule langue officielle et soutient un réexamen du statut provincial des langues autres que l'anglais en Nouvelle-Écosse.
- soutient la revitalisation de la culture de la Nouvelle-Écosse et les efforts visant à faciliter le développement et la production de produits culturels tels que la cuisine, les œuvres écrites, la musique, le cinéma, la mode et l'art public.

# Libéral

## Rôle et soutien de la famille

### Garde d'enfants

Le parti déclare que :

- afin de promouvoir une croissance économique durable, les familles provinciales doivent avoir accès à un plus grand nombre de places de garde d'enfants.
- Sur les 5 000 nouvelles places de crèches à but non lucratif prétendument créées par le gouvernement actuel, près de la moitié - 2 165 places - sont en fait des places de programmes avant et après l'école, tandis que 1 187 places ont été fermées. Cela signifie que le gouvernement actuel n'a ouvert que 1 680 nouvelles places à temps plein dans des crèches à but non lucratif.
- Afin de créer davantage de places, il est nécessaire d'élargir l'accord provincial avec le gouvernement fédéral pour permettre aux exploitants de crèches privées d'accéder au financement. L'Alberta, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick ont tous des accords qui permettent un certain niveau d'expansion privée.
- le parti préconise des négociations agressives avec le gouvernement fédéral pour permettre aux opérateurs privés de crèches de se développer, stimulant ainsi la création de places de crèches plus abordables et permettant à un plus grand nombre de Néo-Écossais d'entrer sur le marché du travail s'ils le souhaitent.

### Pauvreté des enfants

Le parti déclare que :

- La Déclaration des droits de l'enfant et son objectif de protection et de promotion du bien-être de tous les enfants ont reçu une nouvelle orientation mondiale en 1989 grâce à la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant.
- Le rapport 2023 sur la pauvreté des enfants et des familles en Nouvelle-Écosse (le "rapport") indique que la Nouvelle-Écosse a le taux de pauvreté infantile le plus élevé des provinces atlantiques et le deuxième plus élevé au Canada, ce qui affecte particulièrement les enfants racialisés et immigrés.
- la définition de la "pauvreté des enfants" donnée par les Nations unies va au-delà de la privation monétaire et englobe une échelle multidimensionnelle citant le "bien-être" comme l'opposé positif de la pauvreté.

### Troubles causés par l'alcoolisation fœtale

Le parti déclare qu'il :

- soutient les organisations et les personnes qui s'engagent à sensibiliser le public aux maladies et aux affections qui touchent tous les Canadiens.
- L'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) est le trouble neurodéveloppemental le plus répandu au Canada, mais il reste très mal compris par la population en général.
- Ce manque de compréhension peut conduire à l'exclusion des personnes atteintes de l'ETCAF de la communauté et de leurs pairs, à l'isolement social des enfants et des parents et à d'énormes inégalités dans l'aide apportée aux enfants, aux adolescents, aux adultes et aux familles.
- Le diagnostic de l'ETCAF n'est pas spécifique à une population ou à un groupe de personnes particulier. Il s'agit d'un handicap à vie qui affecte le cerveau et le corps d'une personne qui a été exposée à l'alcool pendant le développement du fœtus.
- Les enfants atteints de l'ETCAF ont souvent des problèmes d'apprentissage, d'attention, de mémoire et de résolution de problèmes, ainsi qu'une mauvaise coordination, de l'impulsivité, des troubles de la parole et de l'audition, ainsi que des problèmes émotionnels, comportementaux et sociaux, qui s'aggravent avec l'âge, ce qui exacerbe les problèmes de santé mentale auxquels ils sont prédisposés.
- L'ETCAF est un "handicap invisible". La stigmatisation et le manque d'empathie dont souffrent les familles s'accompagnent d'un manque général de compréhension des effets par les prestataires de services, les éducateurs, les membres de la famille et les soignants.
- La société attribue à tort le blâme et la honte aux mères, aux familles et aux communautés sans tenir compte des multiples facteurs qui peuvent contribuer à l'exposition prénatale à l'alcool ("EAP"), qui entraîne la naissance d'une personne atteinte de l'ETCAF.
- les personnes atteintes de l'ETCAF ont les mêmes droits que tous les autres : le droit à l'identité, à la culture, à la connexion et à la sécurité ; le droit d'accéder à l'éducation, aux soins de santé et aux aides aux personnes handicapées ; et le droit d'être entendu et de ne pas être victime de discrimination.
- ces droits ne sont pas respectés par les prestataires de services et les systèmes actuellement en place pour soutenir les enfants, les adolescents, les adultes et les familles atteints de l'ETCAF.
- Lorsqu'elles ne sont pas soutenues, 90 % des personnes atteintes de l'ETCAF auront des problèmes de santé mentale et elles sont plus de 20 fois plus susceptibles d'être confrontées à des problèmes de consommation d'alcool et de drogues.
- 35 % des adolescents atteints de TCAF déclarent avoir des idées suicidaires, et 13 % d'entre eux déclarent avoir fait au moins une tentative de suicide grave au cours de l'année écoulée.
- les personnes atteintes de TCAF sont également représentées de manière disproportionnée dans les systèmes de protection de l'enfance et de justice pénale.
- l'évaluation, le diagnostic et l'intervention précoces sont des facteurs de protection essentiels contre les conséquences négatives.

- l'article 96A de la loi sur les boissons alcoolisées, qui exige la pose de panneaux d'avertissement, est obsolète et n'a jamais été adopté.
- il reconnaît la nécessité d'éliminer la stigmatisation et la culpabilisation des mères biologiques pour les TCAF et la nécessité de soutenir les mères biologiques et leurs familles avec compassion et empathie.

#### Les partisans du parti :

- une législation visant à éduquer les premiers intervenants, les prestataires de soins de santé, les prestataires de services, les éducateurs, les membres de la famille et les soignants sur les dommages et le coût de l'encéphalopathie spongiforme bovine.
- affirmant la nécessité d'éliminer la stigmatisation et la culpabilisation des mères biologiques et la nécessité d'accueillir les mères biologiques avec compréhension et empathie.
- affirmer que les personnes atteintes de TCAF ont les mêmes droits que tous les autres Néo-Écossais ; le droit à l'identité, à la culture, à la connexion et à la sécurité ; le droit d'accéder à l'éducation, aux soins de santé et aux aides aux personnes handicapées ; et le droit d'être entendu et de ne pas faire l'objet de discrimination.
- prendre des mesures législatives pour apporter un soutien spécifique aux Néo-Écossais atteints de l'ETCAF et à leurs familles.
- prendre des mesures pour actualiser et promulguer l'article 96A de la loi sur la réglementation des alcools, y compris des instructions détaillées pour la conception et l'emplacement des panneaux avertissant des dommages causés par l'EAP.
- soutenir le projet de loi S-253 "The National Framework on Fetal Alcohol Spectrum Disorder Act" (loi sur le cadre national relatif aux troubles causés par l'alcoolisation foetale).

#### **Familles d'accueil**

Le parti préconise la mise en place d'un plan d'épargne retraite pour les familles d'accueil, prévoyant un soutien financier après 65 ans, afin de garantir que les familles d'accueil puissent assumer le coût de la vie après leurs nombreuses années de service à s'occuper des plus vulnérables de la province.

#### **Programmes pour la jeunesse**

La fête :

- déclare que des organisations telles que BGC Canada organisent des programmes pour la jeunesse qui permettent aux jeunes à risque de rester engagés, d'éviter les ennuis et de ne pas se retrouver dans le système judiciaire provincial. Ces programmes permettent de sauver des vies et d'économiser les ressources de notre système judiciaire à long terme.
- préconise un investissement de 4 millions de dollars en financement opérationnel continu pour développer ces programmes et s'assurer qu'ils peuvent servir leurs communautés.

#### **Soins de santé et soins aux personnes âgées**

Le parti déclare que :

- il est nécessaire de repenser la façon dont les soins de santé sont abordés dans la province, qu'il s'agisse d'accroître la disponibilité des prestataires de soins primaires ou de maintenir les hôpitaux et les salles d'urgence ouverts.
- il propose de modifier fondamentalement les pratiques commerciales de la NSHA afin d'accroître la disponibilité des soins collaboratifs et des cliniques de soins primaires au sein des communautés.
- afin d'améliorer les soins de santé, en se concentrant sur la santé au sens large, notamment en élargissant l'accès aux dépistages préventifs, en augmentant le nombre de gymnases, de centres de loisirs et de parcs, en mettant l'accent sur les politiques de lutte contre la pauvreté et de logement d'abord, afin que les gens restent en bonne santé et n'aillent pas aux urgences, en comblant le fossé en matière de santé des femmes, en soutenant les soins chroniques et les soins à domicile, et en investissant davantage dans la recherche en matière de santé et dans l'économie de la santé.

#### **Soins en collaboration**

Le parti déclare :

- la province connaît une pénurie de médecins de famille. La municipalité de Clare dispose d'un modèle de soins primaires phénoménal qui est entièrement pourvu en professionnels de la santé désireux d'y travailler.
- Les professionnels de la santé ont manifesté leur intérêt pour le travail en collaboration, qui permet d'améliorer les conditions de travail, de réduire la charge administrative et de garder les médecins dans la province. Appliqué à l'ensemble de la province, ce modèle peut mettre fin à la liste d'attente des médecins de famille et permettre aux patients d'être rattachés à des prestataires de soins de santé primaires.

Les partisans du parti :

- la mise en œuvre d'un modèle de soins collaboratifs à l'échelle de la province en construisant et en développant 40 cliniques de soins collaboratifs dans toute la province, y compris en travaillant en étroite collaboration avec les cliniques existantes pour s'assurer qu'elles fonctionnent efficacement et qu'elles sont en mesure d'accueillir davantage de patients.
- l'augmentation de l'incitation annuelle pour les médecins de 5 000 à 10 000 dollars s'ils acceptent de rejoindre une pratique de soins collaboratifs et d'augmenter le nombre de leurs patients, et l'introduction de primes et d'incitations allant jusqu'à 15 000 dollars pour les professionnels paramédicaux qui s'engagent à travailler dans une clinique de soins collaboratifs pendant au moins 5 ans.
- en commençant par les régions de la province dont le pourcentage de résidents en attente d'un médecin de famille est le plus élevé, notamment New Glasgow, Yarmouth, Bridgewater, Bedford, Amherst, Sackville, la péninsule d'Halifax, Clayton Park, Middleton, Sydney et Dartmouth/Cole Harbour.

#### **Soins primaires**

Les partisans du parti :

- pour aider à résorber la liste d'attente des médecins de famille, en augmentant le nombre de postes de formation pour les médecins de famille, en accélérant les parcours pour les étudiants internationaux en médecine et en réduisant la charge administrative pour les postes de médecin de famille ; et en annulant jusqu'à 20 % des prêts accordés aux étudiants des professions de santé pendant une période pouvant aller jusqu'à cinq ans.
- recruter davantage d'assistants médicaux.
- investissant dans la réouverture de salles d'urgence, la création de cliniques de soins collaboratifs et la construction d'un nouvel hôpital dans la région de la vallée de l'Annapolis.

#### **Santé des femmes**

- Pour relever les défis importants auxquels les femmes sont confrontées, le parti préconise la nomination d'un ministre de la santé des femmes qui veillera à ce qu'une perspective de genre soit appliquée à la prestation des soins de santé et à ce qu'un plan d'action soit adopté en vue d'améliorer la santé des femmes.

- pour s'assurer qu'un montant approprié de fonds de recherche est consacré à la santé des femmes, le parti préconise en outre d'exiger que 50 % de tous les fonds de recherche de la province soient utilisés pour étudier la santé des femmes, y compris la création d'un centre d'excellence de l'Atlantique pour la santé des femmes.
- pour alléger le fardeau de leur coût, le parti préconise de fournir gratuitement des produits menstruels dans tous les bâtiments provinciaux accessibles au public.

### **Santé mentale**

Le parti préconise d'investir dans des cliniques de santé mentale sans rendez-vous, réparties équitablement dans toute la province, afin de donner aux Néo-Écossais un meilleur accès aux soins de santé mentale, les cliniques devant être rattachées aux centres de soins collaboratifs proposés.

### **Soins préventifs**

Pour promouvoir des choix plus sains, le parti préconise :

- développer le dépistage précoce pour la santé préventive, améliorer la collecte de données sur la santé, y compris la mise à jour mensuelle des listes d'attente des médecins de famille.
- élargir l'accès aux gymnases, aux centres de loisirs, aux parcs, aux sentiers et aux programmes publics, afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'obstacles pour quiconque, quel que soit son niveau de capacité, qui souhaite faire des choix plus sains, y compris l'amélioration de 100 sentiers et des projets d'infrastructure de loisirs communautaires, la suppression de la TVH sur les abonnements aux gymnases, et le pilotage d'un projet visant à évaluer l'effet des abonnements gratuits aux centres de loisirs.

### **Soins palliatifs**

Le parti déclare que :

- Le Canada affiche l'un des coûts les plus élevés pour les soins dispensés au cours des trois à six derniers mois de la vie par rapport à d'autres pays à revenu élevé (Canada (21 840 dollars), Angleterre (9 352 dollars), Pays-Bas (10 936 dollars) et États-Unis (18 500 dollars)), principalement en raison du recours élevé aux hôpitaux pour dispenser les soins de fin de vie.
  - l'amélioration des services de soins de fin de vie en dehors des sites hospitaliers rendrait les soins urgents dans les hôpitaux plus accessibles aux patients qui ont besoin d'un traitement pour une maladie ou une prolongation de la vie.
  - Il a été prouvé que les soins de fin de vie dispensés dans un centre de soins palliatifs constituaient une approche plus rentable et plus centrée sur le patient pour fournir des soins palliatifs de qualité que dans un centre hospitalier de soins aigus.
  - La Nouvelle-Écosse a le plus faible ratio résidents/lits de soins des provinces maritimes et n'est pas équitablement disponible pour ses résidents.
  - L'une de ses quatre grandes priorités est d'améliorer l'accès aux soins de santé en construisant et en développant 40 centres de soins de santé collaboratifs dans toute la province, afin de rapprocher les gens des soins primaires.
- Les services d'aide à l'enfance et à la famille sont plus efficaces, ils réduisent les temps d'attente et évitent aux gens de se rendre dans les salles d'urgence.

Les partisans du parti :

- promouvoir la prestation de soins palliatifs de fin de vie dans divers contextes, y compris les centres de soins palliatifs résidentiels, afin qu'ils soient financés de manière cohérente et adéquate dans toute la Nouvelle-Écosse, en tant qu'alternative rentable et compatissante aux soins aigus dispensés en milieu hospitalier.

### **Soins aux personnes âgées**

Le parti déclare que :

- La priorité donnée aux soins centrés sur la personne, à l'accessibilité, à l'abordabilité et au soutien global contribue à créer une société qui valorise et soutient le bien-être et la dignité de notre population âgée.
- La collaboration entre les parties prenantes, y compris les professionnels de la santé, les organisations communautaires et les personnes âgées elles-mêmes, est essentielle à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques efficaces pour répondre aux divers besoins de notre population vieillissante.
- Ces cadres politiques visent à optimiser et à améliorer la qualité des soins prodigués aux personnes âgées de Nouvelle-Écosse, en garantissant la dignité, le respect et le bien-être, conformément à ses principes.

Les partisans du parti :

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à donner la priorité aux soins centrés sur la personne, en mettant en œuvre des approches qui privilégient les besoins et les préférences uniques de chaque personne âgée, en promouvant l'autonomie, le choix et l'indépendance ; en élaborant et en appliquant des lignes directrices et des normes pour les établissements de soins de longue durée et les services de soins à domicile afin de garantir un environnement sûr, favorable et respectueux pour les personnes âgées ; et en améliorant les programmes de formation pour les professionnels de la santé et les soignants, en mettant l'accent sur les soins empreints de compassion et d'empathie, sur les compétences en matière de communication, et sur la reconnaissance et la prise en compte des divers besoins des personnes âgées.
- en exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à améliorer l'accessibilité et l'abordabilité des soins, en augmentant les investissements dans les services de soins à domicile, ce qui permettra aux personnes âgées de recevoir les soins et le soutien nécessaires dans le confort de leur foyer, tout en allégeant le fardeau des établissements de soins de longue durée ; en augmentant la disponibilité de services de relève abordables et accessibles pour soutenir les aidants familiaux, en veillant à ce qu'ils aient la possibilité de prendre des pauses et de préserver leur propre bien-être ; et en mettant en œuvre des mesures visant à réduire les temps d'attente pour les placements dans des établissements de soins de longue durée, afin de garantir un accès rapide à des soins appropriés pour les personnes âgées qui en ont besoin.
- en exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à donner la priorité aux infrastructures et aux logements adaptés aux personnes âgées, en collaborant avec les municipalités pour développer des communautés adaptées aux personnes âgées avec des infrastructures accessibles, notamment des trottoirs, des transports publics et des espaces publics qui répondent aux besoins des personnes âgées ; en encourageant le développement d'options de logements abordables adaptés aux personnes âgées, notamment une conception accessible, la proximité des services essentiels et des équipements sociaux ; et en fournissant des incitations financières et un soutien pour la rénovation des logements existants afin de les rendre plus accessibles et plus adaptés aux personnes âgées.
- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à donner la priorité à la santé globale et au bien-être, en augmentant le financement des services de santé gériatriques, y compris les soins médicaux spécialisés, la réadaptation et le soutien à la santé mentale pour les personnes âgées ; en renforçant les programmes communautaires visant à promouvoir le vieillissement en bonne santé, y compris les initiatives d'activité physique, le soutien à la nutrition et les services de santé préventive ; et en améliorant la collaboration entre les fournisseurs de soins de santé, les travailleurs sociaux et les organisations communautaires pour assurer des soins et un soutien holistiques aux personnes âgées, en tenant compte de leur bien-être physique, mental et social.

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à promouvoir la prévention de la maltraitance des personnes âgées en mettant en œuvre des programmes complets de prévention de la maltraitance des personnes âgées, en sensibilisant et en formant les professionnels et les membres de la communauté à l'identification et au traitement des cas de maltraitance des personnes âgées ; en renforçant les services de soutien aux personnes âgées victimes de maltraitance ou de négligence, en veillant à ce qu'elles aient accès à une assistance juridique, à des conseils et à des mesures de protection ; et en renforçant l'application de la loi et les sanctions en cas de maltraitance des personnes âgées, en travaillant en étroite collaboration avec les organismes chargés de l'application de la loi et les systèmes judiciaires afin de protéger les droits et le bien-être des personnes âgées.

#### **L'isolement social des personnes âgées**

Le parti déclare que :

- Les personnes âgées représentent 20 % de la population de la Nouvelle-Écosse, un pourcentage qui devrait augmenter dans les années à venir.
- de nombreuses personnes âgées de Nouvelle-Écosse sont isolées au sein de leur communauté et ont peu de relations avec les autres, tant en quantité qu'en qualité.
- Le maintien des liens sociaux entre les personnes âgées a été décrit comme un nouveau problème majeur auquel sont confrontées les personnes âgées au Canada.
- les services de soutien qui préviennent l'isolement sont un facteur déterminant de la qualité de vie, de la santé et de l'indépendance des personnes âgées.
- la promotion d'une sensibilisation soutenue du public aux programmes et services disponibles pour lutter contre l'isolement social et la solitude atténuera l'isolement des personnes âgées et favorisera le tissu social des communautés de Nouvelle-Écosse.

Les partisans du parti :

- exhorte le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à lancer et à maintenir une campagne de sensibilisation permanente pour informer tous les Néo-Écossais des programmes et services d'inclusion sociale disponibles pour lutter contre l'isolement social et la solitude (y compris le 211, le répertoire annuel des personnes âgées, le programme de soins continus, les communautés amies des aînés, les programmes de sensibilisation des établissements de soins de longue durée et de nombreux groupes distinctifs à vocation sociale dans toute la province).
- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à mandater le ministre et le ministère des Aînés et des Soins de longue durée pour surveiller et mettre à jour continuellement les programmes et les services disponibles pour contrer l'isolement social et la solitude, et pour promouvoir l'inclusion sociale, en particulier des aînés, des personnes vivant dans les régions rurales et de celles qui appartiennent à des communautés marginalisées et racialisées.

#### **Éducation et jeunes travailleurs**

La fête :

- stipule que l'une des principales responsabilités du gouvernement provincial est d'offrir aux enfants un lieu d'apprentissage sûr et productif, où chaque élève reçoit l'attention dont il a besoin pour réussir.
- Pour améliorer le système éducatif provincial, il préconise (i) le lancement d'une stratégie proactive à long terme pour la construction d'écoles dans toute la province, qui tienne compte de la croissance future des communautés ; (ii) l'embauche d'un plus grand nombre d'enseignants pour s'assurer que les écoles disposent du personnel nécessaire pour fonctionner sans heurts et offrir une éducation de haute qualité ; (iii) l'investissement dans le développement professionnel du personnel scolaire existant et des nouvelles recrues, afin d'accroître leur capacité à soutenir les élèves qui ont des besoins complexes ; (iv) la mise en œuvre d'une stratégie à l'échelle de la province pour lutter contre la violence dans les écoles, conformément aux (v) la mise en œuvre d'une stratégie provinciale de lutte contre la violence à l'école, conformément aux recommandations formulées dans le rapport du vérificateur général de 2024 ; (vi) la mise en œuvre du programme éducatif Promoting Alternative Thinking Strategies dans toutes les écoles élémentaires afin d'aider tous les élèves à améliorer leurs compétences émotionnelles et sociales, et (vi) la mise en œuvre d'un cours axé sur le développement de stratégies et de compétences visant à renforcer et à préserver la santé mentale dans toutes les écoles secondaires.

Pour faire progresser l'égalité et éliminer le racisme en Nouvelle-Écosse, le parti préconise :

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à promouvoir l'éducation et la sensibilisation du public à cette question en mettant en œuvre des programmes d'éducation antiraciste dans les écoles et les établissements d'enseignement, en encourageant la compréhension, l'empathie et la compétence culturelle ; en élaborant des programmes d'études complets qui incluent l'histoire, les contributions et les expériences des diverses communautés, en promouvant l'inclusion et en combattant les stéréotypes ; et en fournissant des ressources et une formation aux éducateurs pour qu'ils abordent et combattent les préjugés raciaux dans les salles de classe.

#### **Culture, arts et tourisme**

Pour faire progresser l'égalité et éliminer le racisme en Nouvelle-Écosse, le parti préconise :

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à favoriser l'engagement et la collaboration des communautés en encourageant les partenariats avec les organisations communautaires, les groupes de défense et les associations ethniques afin d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de lutte contre le racisme, en créant des comités consultatifs ou des groupes de travail chargés de fournir des informations et des conseils sur les politiques et les initiatives liées à l'égalité raciale, et en faisant entendre la voix des communautés racialisées par le biais de processus de consultation inclusifs et de forums communautaires.

#### **Multilinguisme et diversité culturelle**

Le parti déclare que :

- la mise en œuvre et la promotion de l'enseignement des langues, de services linguistiques accessibles, d'échanges culturels, de mesures antidiscriminatoires et d'initiatives d'intégration économique, créent une société inclusive et accueillante qui valorise et célèbre la diversité culturelle.
- La collaboration entre les organisations communautaires, les groupes culturels et les personnes d'origines diverses est essentielle à la conception et à la mise en œuvre de politiques efficaces qui reflètent les besoins et les aspirations des communautés multiculturelles de Nouvelle-Écosse.
- La politique publique qui promeut et célèbre le multiculturalisme et le multilinguisme en Nouvelle-Écosse s'aligne sur les principes directeurs du Parti libéral de la Nouvelle-Écosse ("NSLP") et met l'accent sur l'inclusion, la diversité et l'égalité.

Les partisans du parti :

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à favoriser l'éducation et le soutien multilingues en élaborant des programmes qui soutiennent l'enseignement et la préservation des langues indigènes, en assurant leur revitalisation et leur transmission aux générations futures ; en augmentant le financement et les ressources pour les programmes d'enseignement des langues dans les écoles, les centres communautaires et les établissements d'éducation des adultes, en offrant des possibilités d'apprendre et de conserver les langues parlées par diverses communautés culturelles ; et en établissant des



programmes d'évaluation et de certification des compétences linguistiques pour reconnaître et valider les compétences linguistiques, en facilitant les possibilités d'emploi et en promouvant la diversité culturelle au sein de la population active.

- exhorte le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à favoriser les échanges culturels et l'intégration en encourageant les programmes d'échanges culturels qui facilitent les interactions entre les différentes communautés culturelles, en favorisant la compréhension, le respect et l'appréciation des différents milieux ; en soutenant les initiatives communautaires qui promeuvent les événements, festivals et expositions multiculturels, en célébrant le riche patrimoine culturel des différentes communautés de la Nouvelle-Écosse ; et en soutenant les centres communautaires multiculturels qui servent de centres pour les activités culturelles, les cours de langue et les programmes d'intégration sociale, en fournissant des espaces pour l'interaction et l'apprentissage.

- exhorte le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à favoriser l'accessibilité des services linguistiques en augmentant la disponibilité des services d'interprétation et de traduction dans les institutions publiques, les établissements de soins de santé et autres services essentiels, en assurant un accès équitable aux personnes ayant une maîtrise limitée de l'anglais ou du français ; en collaborant avec les organisations communautaires et les professionnels de la langue pour offrir des programmes de formation et de certification aux interprètes et aux traducteurs, en maintenant des normes de qualité élevées dans les services linguistiques ; et en encourageant l'utilisation d'une signalisation et de documents d'information multilingues dans les espaces publics et les bureaux gouvernementaux, en améliorant l'accessibilité et l'inclusivité pour les personnes ayant des antécédents linguistiques diversifiés.

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à favoriser l'inclusion et la lutte contre la discrimination en renforçant la législation antidiscriminatoire afin de protéger les personnes contre la discrimination fondée sur la langue, l'ethnicité ou l'origine culturelle, en garantissant l'égalité des chances pour tous les résidents de la Nouvelle-Écosse, en créant un conseil consultatif sur le multiculturalisme composé de représentants de diverses communautés culturelles afin de conseiller le gouvernement sur les politiques, les programmes et les initiatives liés au multiculturalisme et au multilinguisme, et en mettant en œuvre des campagnes de sensibilisation du public afin de promouvoir l'importance de la diversité culturelle, de lutter contre les stéréotypes et de favoriser une culture de l'inclusion et de l'acceptation.

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à favoriser l'intégration économique et l'esprit d'entreprise en fournissant un soutien et des ressources pour faciliter l'intégration économique des immigrants et des nouveaux arrivants, y compris des cours de langue, des services de placement et un soutien à l'esprit d'entreprise ; en élargissant les programmes de mentorat qui mettent en relation les nouveaux arrivants avec des membres établis de la communauté ou des professionnels, en favorisant les possibilités de réseautage et en facilitant leur intégration réussie dans la population active ; et en encourageant le développement d'entreprises et de marchés culturellement diversifiés, en reconnaissant les avantages économiques de l'esprit d'entreprise multiculturel et en promouvant les partenariats économiques interculturels.

### **Bien-être des animaux**

Le parti déclare que :

- L'amélioration des normes de bien-être animal et la promotion d'une gestion responsable des animaux en Nouvelle-Écosse contribuent à une société compatissante et éthique, et favorisent la durabilité de l'environnement.

- le changement climatique représente une menace sérieuse pour la conservation et la protection de la faune et des habitats.

- Les refuges et agences d'adoption d'animaux en Nouvelle-Écosse signalent de plus en plus souvent des problèmes de capacité dus à l'inflation et à l'augmentation du coût de la vie, à l'abandon d'animaux introduits dans les foyers pendant la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à une pénurie de personnel.

Les partisans du parti :

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à promouvoir la protection et le bien-être des animaux en renforçant les lois et les règlements sur la protection des animaux afin d'assurer une couverture complète de tous les animaux, y compris les animaux domestiques, le bétail, les animaux sauvages et les animaux utilisés dans la recherche et le divertissement ; en établissant une unité spécialisée dans l'application des lois sur le bien-être des animaux au sein du ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse afin d'appliquer les lois sur le bien-être des animaux, d'enquêter sur les plaintes et de collaborer avec les organismes d'application de la loi pour traiter les cas de cruauté et de négligence envers les animaux ; et en encourageant l'adoption de pratiques respectueuses des animaux dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et d'autres industries impliquant des animaux, en assurant leur bien-être et en réduisant au minimum les souffrances inutiles.

- en exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à améliorer le soutien au sauvetage des animaux et aux refuges en augmentant le financement et les ressources des refuges pour animaux et des organisations de sauvetage afin d'améliorer la qualité des soins prodigués aux animaux abandonnés, maltraités et négligés ; en favorisant l'adoption des animaux des refuges en sensibilisant le public aux avantages de l'adoption dans les refuges et en encourageant la propriété responsable des animaux de compagnie ; et en établissant un réseau de foyers d'accueil pour fournir des soins temporaires aux animaux en attente d'adoption, réduisant ainsi la pression exercée sur les refuges surpeuplés.

- exhorte le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à promouvoir les droits des animaux et l'éthique, en plaidant pour la reconnaissance des animaux en tant qu'êtres sensibles, en assurant leur protection contre la douleur, la souffrance et l'exploitation inutiles, en interdisant les pratiques cruelles telles que les tests cosmétiques sur les animaux, l'élevage d'animaux à fourrure et l'utilisation d'animaux à des fins de divertissement lorsque cela implique des dommages ou une détresse inutiles, et en promouvant des méthodes alternatives à l'expérimentation animale, en encourageant le développement et l'utilisation de méthodes alternatives à l'expérimentation animale dans la recherche et le développement de produits.



### **Rôle de la famille**

Au 16 novembre 2024, le parti n'a publié aucune déclaration complète de ses politiques proposées sous une forme qui puisse être téléchargée ou sauvegardée par les électeurs sous une forme facilement accessible et persistante pour être utilisée comme un registre complet et durable des engagements et des promesses que le parti a pris en cherchant à se faire élire. Au lieu de cela, le parti a publié une série d'"engagements" accessibles uniquement en ligne, dans un format qui peut facilement être modifié par le parti à tout moment, et qui ne peut être consulté par les électeurs à tout moment que de manière fragmentaire.

Depuis le 16 novembre, les engagements en ligne du parti comprennent une ou plusieurs déclaration(s) selon laquelle(s)

- Une grande partie de ce que les Néo-Écossais aiment dans leur province est menacée par les effets du changement climatique. Il est temps de s'attaquer d'urgence à ces risques.

Depuis le 16 novembre, les engagements en ligne du parti comprennent une déclaration selon laquelle ses priorités en matière d'amélioration des services publics sont les suivantes :

- fournir davantage de services de garde d'enfants là où c'est nécessaire, en établissant un programme pilote avec quatre nouveaux centres de garde d'enfants appartenant à l'État et gérés par lui dans les zones mal desservies, et en fournissant des fonds d'investissement aux écoles pour augmenter le nombre de places de garde d'enfants plus près du domicile des parents, et rendre les possibilités de garde d'enfants plus équitables pour tous grâce à une liste d'attente centralisée.

#### **Soins de santé et soins aux personnes âgées**

Depuis le 16 novembre, les engagements en ligne du parti comprennent les déclarations suivantes :

- Le système de santé provincial continue de s'effondrer. La liste d'attente pour obtenir un médecin de famille ne cesse de s'allonger. Nombreux sont ceux qui sont sur la liste depuis plus de trois ans, sans qu'aucune fin ne soit en vue.
- La situation pourrait encore s'aggraver, car un quart des médecins de la province ont plus de 60 ans et leur départ à la retraite est imminent. Le nombre total de médecins en Nouvelle-Écosse ne répond pas à la demande.
- le dernier rapport sur la responsabilité montre que le nombre d'heures pendant lesquelles les salles d'urgence ont été fermées de manière inattendue a augmenté de 32 % en un an seulement.
- La Nouvelle-Écosse a maintenant le temps d'attente le plus long du pays pour des soins médicalement nécessaires, soit 56,7 semaines.

Ses engagements en ligne comprennent

- construire des cliniques de médecine familiale dans toute la province, notamment en ouvrant 15 cliniques familiales collaboratives d'ici un an, afin de permettre à tous les Néo-Écossais inscrits sur une liste d'attente d'avoir accès à des soins primaires.
- la poursuite de l'ouverture de 15 cliniques par an sur trois ans afin que les médecins et les patients puissent choisir le lieu de prestation et de réception des soins.
- pour mettre plus rapidement les patients en contact avec les médecins, en passant à des pièces jointes automatiques et basées sur la localisation.
- attirer, former et retenir davantage de médecins, d'infirmières praticiennes et d'autres professionnels de la santé en proposant de nouvelles mesures d'incitation au recrutement et à la rétention pour les engagements à long terme.
- l'octroi d'un crédit d'impôt remboursable de 1 400 dollars pour les aidants familiaux et amicaux.
- réduire le coût des prescriptions en fournissant des contraceptifs gratuits, en éliminant les primes d'assurance-médicaments pour les personnes âgées, en supprimant les franchises sur les médicaments à usage familial, en rendant les médicaments de prévention du VIH universellement disponibles pour tous ceux qui en ont besoin.
- la réduction du coût des soins à domicile en cas de cancer et la prise en charge des médicaments anticancéreux à domicile par le régime d'assurance-médicaments.
- supprimer les frais de stationnement coûteux dans les hôpitaux pour les familles des personnes nécessitant des soins.
- défendre et élargir l'accès aux soins de santé génésique en rendant les procédures d'avortement chirurgical disponibles dans les régions mal desservies et en s'attaquant aux délais d'accès à l'avortement en augmentant le nombre d'échographistes.
- réduire la stigmatisation de l'avortement en réglementant les centres de grossesse anti-choix et en rendant plus accessibles les informations axées sur la santé.

#### **Soins de longue durée**

Les engagements en ligne du parti comprennent une déclaration selon laquelle ses priorités en matière d'amélioration des services publics sont les suivantes :

- Le parti s'engage à améliorer les services publics de soins de longue durée pour les personnes âgées, en accélérant la mise à disposition de lits de soins de longue durée pour les personnes âgées afin de remédier à une pénurie d'environ 2 000 chambres individuelles pour les personnes âgées ayant besoin de soins de longue durée. Le parti s'engage à construire une chambre individuelle de soins de longue durée pour chaque personne âgée qui le souhaite, à supprimer le profit des soins de longue durée en interdisant que l'argent public soit dépensé pour financer de nouveaux lits dans des établissements à but lucratif. En outre, un plus grand nombre de personnel soignant bien formé sera embauché, afin d'augmenter le nombre minimum d'heures quotidiennes de soins directs dans toutes les régions de la province.

#### **Soins de santé mentale**

Au 16 novembre 2024, les engagements en ligne du parti sont les suivants :

- fournir des soins de soutien, sûrs et de qualité lorsque des crises de santé mentale sont signalées au 911, en accélérant l'expansion des équipes d'intervention d'urgence dirigées par des civils et axées sur la santé dans toute la province, en libérant les ressources de la police et en contribuant à éliminer la stigmatisation des personnes souffrant de maladies mentales.

#### **Soins de santé et soins aux personnes âgées**

##### **Logement**

Les engagements en ligne du parti comprennent une ou plusieurs déclarations selon lesquelles :

- Un bon foyer est le fondement de la vie des Néo-Écossais. Il est au centre de l'avenir des enfants, de la sécurité des parents et du cœur et de l'âme des communautés.
- Pour un trop grand nombre de Néo-Écossais, le logement est devenu une source d'anxiété et d'insécurité, avec des doutes sur le paiement du loyer du mois suivant, l'avenir de leur bail et l'expulsion pour cause de hausse des loyers.
- la hausse vertigineuse du coût des loyers nuit aux habitants de la province, qu'il s'agisse de jeunes familles essayant de s'en sortir ou de personnes âgées à revenu fixe - et à tous ceux qui se trouvent entre les deux.
- L'accession à la propriété est devenue un rêve pour la plupart des primo-accédants.
- les locataires du gouvernement actuel sont vulnérables sans que ce soit de leur faute.
- La manipulation unilatérale du marché locatif et la crise du logement qu'elle a engendrée doivent cesser.

#### **Éducation et jeunes travailleurs**

Les engagements en ligne du parti comprennent une déclaration selon laquelle ses priorités en matière d'amélioration des services publics sont les suivantes :

- pour améliorer le fonctionnement des écoles pour les élèves, les enseignants, les parents et le personnel, en appliquant les normes de qualité de l'air intérieur, en exigeant des analyses régulières de la qualité de l'eau et en fournissant des fonds d'investissement pour améliorer la sécurité et le confort des élèves, et en agissant immédiatement sur les recommandations du vérificateur général pour réduire la violence à l'école qui a augmenté de façon alarmante de 60 % au cours des sept dernières années. En outre, il faut réduire les heures de cours afin d'offrir une aide individuelle à un plus grand nombre d'élèves. Il s'agira notamment d'accélérer la construction de nouvelles écoles dans les zones à forte croissance et d'utiliser la construction en usine pour construire et ajouter aux écoles existantes des ailes de classe entièrement nouvelles, confortables et économes en énergie.

#### **Culture, arts et tourisme**

Le parti n'a publié aucune déclaration actuelle concernant ses politiques en matière de

- Culture, arts et tourisme



#### **Familles et éducation**

Le parti déclare qu'à partir du 19 novembre 2024 :

- elle construit sept nouvelles écoles de remplacement dans la province.
- elle construit quatre nouvelles écoles pour répondre à la croissance de la région du Grand Halifax / Dartmouth et des communautés environnantes
- a offert, au cours de son mandat actuel, de nouveaux postes d'enseignants à tous les titulaires d'une licence en sciences de l'éducation de la province.
- a introduit des restrictions concernant les téléphones portables dans toutes les écoles.
- réduit de 50 % les frais de garde d'enfants et prévoit de les ramener à une moyenne de 10 dollars par jour d'ici au 31 mars 2026.
- Afin d'assurer la sécurité des écoles, il veillera à ce qu'un nouveau code de conduite donne aux administrateurs scolaires les pouvoirs qu'ils méritent, y compris le pouvoir de suspendre et de traiter les comportements problématiques, en utilisant leur jugement professionnel pour équilibrer les droits des individus à l'éducation et le droit plus large d'apprendre ; et il embauchera deux officiers de police qui travailleront au sein du ministère de l'éducation pour se concentrer exclusivement sur le soutien aux équipes scolaires en matière de protocoles de sécurité, de prévention des incidents et d'intervention en cas d'incident.

#### **Soins de santé et soins aux personnes âgées**

Avant de former le gouvernement actuel, le parti a déclaré que :

- Les Néo-Écossais s'accordent à dire que la province dispose de professionnels de la santé incroyablement dévoués et qu'une fois dans le système, les patients reçoivent des soins extraordinaires. Le problème, c'est d'y entrer.
- Dans son esprit, l'accès en temps voulu aux soins de santé dont ils ont besoin n'est pas une question de politique, mais une question personnelle.

Promouvoir les soins de santé dans les zones rurales de la Nouvelle-Écosse, adopter la modernisation et veiller à ce que les professionnels de la santé soient disponibles en cas de besoin ; et veiller à ce que les professionnels de la santé se sentent respectés et valorisés, et sont habilités à prendre des décisions au niveau local plutôt que d'attendre que quelqu'un à Halifax prenne une décision.

Le parti a préconisé un plan pratique pour la santé primaire qui incluait :

- la télésanté/les soins virtuels pour toutes les personnes inscrites sur la liste d'attente d'un prestataire de soins primaires.
- l'ouverture de salles d'opération pour que les chirurgiens puissent opérer en dehors de la période du lundi au vendredi, de 9 à 17 heures, afin de résorber l'arriéré.
- s'efforcer de respecter les normes de référence en matière de temps d'attente établies par l'Alliance sur les temps d'attente.
- l'amélioration du recrutement et de la fidélisation des prestataires de soins de santé, y compris l'amélioration des salaires des médecins de famille et le renforcement de la prise de décision au niveau local.
- la mise en place d'un plan de services de santé clinique dans chaque région.
- mettre en place un chef d'équipe responsable du recrutement au niveau local.
- créer des relations de mentorat pour les nouveaux diplômés.
- l'augmentation du nombre de places en résidence et des aides pour les médecins formés à l'étranger.
- moderniser le système en élargissant le cadre existant des soins virtuels pour permettre aux spécialistes de voir les patients virtuellement, ainsi qu'à d'autres prestataires de soins de santé (physiothérapeutes, ergothérapeutes, etc.).
- pour lutter contre les maladies chroniques, en mettant en place un programme de traitement et de prévention des maladies chroniques pour le traitement à domicile des personnes souffrant de maladies chroniques.
- promouvoir les soins de santé préventifs, en rendant l'éducation physique obligatoire dans le programme d'études de la 10e à la 12e année ; collaborer avec les écoles et les organisations communautaires locales pour instituer un cours sur l'alimentation saine pour chaque élève de 12e année ; mettre en place un programme virtuel de sevrage tabagique par le biais des soins virtuels.
- améliorer l'efficacité administrative, en permettant que les décisions soient prises le plus près possible du patient et en tenant compte de son comportement ; passer de décisions centrées sur le processus à des décisions centrées sur le patient, axées sur les résultats ; consolider le ministère de la santé et du bien-être et la NSHA avec une structure réoptimisée ; et instaurer une culture d'amélioration continue en nommant un auditeur des soins de santé.

Le parti déclare qu'au cours de son mandat actuel, il a. :

- a créé une nouvelle école de médecine à l'université du Cap-Breton afin de former chaque année 30 nouveaux médecins pour la Nouvelle-Écosse.
- a ouvert une clinique d'évaluation des diplômés internationaux en médecine afin de délivrer des licences à environ 45 nouveaux médecins pour la Nouvelle-Écosse chaque année.
- a ouvert 31 cliniques de soins primaires dans les pharmacies, afin de permettre aux pharmaciens de diagnostiquer, de traiter et de prescrire certaines maladies.

- a embauché 265 nouveaux médecins et plus de 1 750 nouvelles infirmières, et a mis en place un régime de retraite pour aider à retenir les médecins en Nouvelle-Écosse
- étendre les soins virtuels à tous les habitants de la province
- a fourni de nouveaux services pour la tenue des dossiers médicaux, le cathétérisme cardiaque et les patients diabétiques
- a créé 2 200 nouveaux lits de soins de longue durée et travaille à l'ouverture de plus de 5 700 lits de soins de longue durée de remplacement.
- création de nouveaux hôpitaux psychiatriques à Halifax, Sydney et Kentville

En outre, le parti s'est engagé à :

- mettre en place une équipe interne d'infirmières itinérantes, afin de ne plus avoir à faire appel à des sociétés externes.
- mettre en œuvre un programme universel et gratuit de lutte contre le zona pour les Néo-Écossais âgés de 65 ans et plus, y compris l'accès gratuit au vaccin pour tous
- pour soutenir la santé des femmes, créer un nouveau centre d'excellence sur la ménopause.
- offrir des places de stationnement gratuites dans tous les établissements de santé de la Nouvelle-Écosse et à l'IWK.

#### **Soins aux personnes âgées**

Avant de former le gouvernement après les dernières élections, le parti :

- a pris acte d'une déclaration du gouvernement fédéral selon laquelle la fourniture de soins de longue durée relève de la responsabilité des provinces.
- a déclaré qu'en Nouvelle-Écosse, au cours des dix dernières années, les budgets de fonctionnement des soins de longue durée ont été réduits sans qu'aucun nouveau lit ne soit construit, de sorte que des milliers de Néo-Écossais vulnérables ayant des difficultés motrices et cognitives sont bloqués sur des listes d'attente pour obtenir les soins dont ils ont besoin ; et que la seule option pour les soins à domicile est la maison de soins infirmiers ou les soins résidentiels. Des options plus progressives étaient nécessaires.
- il appartenait au gouvernement de reconnaître que, malgré le développement des soins à domicile, il subsistait une lacune importante dans l'éventail des options disponibles pour les personnes âgées et leurs familles.

Pour mieux servir les personnes âgées, le parti a proposé

- construire plus de chambres individuelles.
- relever les défis en matière de ressources humaines dans le système provincial en normalisant la charge de travail du personnel et en rendant la formation plus accessible.
- la création d'une nouvelle option de soins entre le domicile et la maison de retraite, appelée "Supportive Living", pour permettre aux personnes âgées et à leurs familles d'avoir plus de choix et de contrôle sur les options de soins.

À cette fin, il :

- s'est engagé à construire au moins 2 500 nouvelles chambres individuelles, ce qui représente un investissement total (sans aide fédérale) de \$465,750,000.
- a soumis une proposition plus ambitieuse au gouvernement fédéral afin d'obtenir des fonds d'infrastructure et un soutien pour un projet total de 3 500 nouvelles chambres individuelles, soit plus de 1 000 chambres individuelles supplémentaires si le gouvernement fédéral accepte d'investir aux côtés de la province (pour un investissement total en capital, avec le soutien du gouvernement fédéral, de 821 000 000 \$).
- s'est engagé à recruter 2 000 professionnels de la santé possédant les compétences nécessaires pour répondre à l'évolution des besoins des résidents en matière de soins de santé et de services sociaux, en rétablissant la subvention pour la formation de l'ACC, en reprenant les programmes de formation accrédités de l'ACC organisés dans les établissements de soins de longue durée, en veillant à ce que les établissements ayant 30 % d'absences de personnel non comptabilisées pendant une période de deux ans soient en mesure d'embaucher des professionnels de la santé qualifiés.
- mois consécutifs à un audit administratif.
- a proposé de préparer le système de soins de longue durée pour l'avenir en collaborant avec les communautés pour établir de nouvelles options de soins afin d'offrir aux personnes âgées des options de logement élargies, tout en réduisant la stigmatisation des personnes âgées ayant des ressources limitées ; en veillant à ce que les personnes âgées disposent d'un environnement de vie confortable et sûr qui soit véritablement leur chez-soi.
- s'engage à garantir une réglementation et une accréditation strictes.
- l'ouverture des espaces appartenant à l'État pour permettre l'expansion des installations et des infrastructures.

#### **Soins de santé mentale**

Avant de former le gouvernement actuel, le parti a déclaré que :

- les problèmes de santé mentale étaient encore plus préoccupants au sortir de la pandémie de COVID qu'ils ne l'étaient à l'arrivée. La province a connu des pertes d'emploi, des incertitudes financières, une réduction des interactions sociales, une augmentation de la toxicomanie, de la violence domestique et de nombreuses autres pressions et situations qui s'accumulent.
- Les statistiques indiquent qu'au moins une personne sur cinq est confrontée à des problèmes liés à sa santé mentale - et que les chiffres augmentent.
- bien que de nombreux troubles mentaux dont souffrent les Néo-Écossais auraient pu être gérés si un soutien adéquat avait été disponible, ce soutien a trop souvent été difficile à obtenir, en raison d'une défaillance du gouvernement.
- Pour le chef du parti, veiller à ce que les Néo-Écossais aient accès à un soutien régulier, fiable et financé par l'État en matière de santé mentale et de toxicomanie n'est pas une question de politique, mais une question personnelle.
- le parti s'est engagé à moderniser les soins de santé mentale provinciaux, notamment en ce qui concerne les services fournis et l'approche adoptée pour les fournir.

Pour moderniser à la fois les services fournis et l'approche adoptée pour les soins de santé provinciaux, le parti a proposé :

- un service distinct consacré à la santé mentale et à la toxicomanie.
- l'ouverture des codes de facturation pour permettre aux praticiens privés de fournir leurs services à tout le monde.
- Service de télésanté mentale 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- une ligne d'urgence pour la santé mentale (9-8-8), distincte de la ligne 9-1-1.
- attirer de nouveaux professionnels de la santé mentale en Nouvelle-Écosse.
- l'augmentation des possibilités de formation pour les professionnels de la santé et les éducateurs.

### Budget 2024-25

Dans son budget 2024-25, le parti :

indique qu'en 2023-24, sur un total budgétisé de 14 820 301 000 \$ qui, selon ses estimations, sera clôturé avec des dépenses réelles de 15 531 008 000 \$, elle a dépensé :

- un montant estimé à 1 396 735 000 dollars pour les services communautaires.
- un montant estimé à 1 877 523 000 dollars pour l'éducation et le développement de la petite enfance.
- un montant estimé à 5 231 929 000 dollars pour la santé et le bien-être.
- un montant estimé à 453 303 000 dollars pour la fonction publique.
- un montant estimé à 1 439 246 000 dollars pour les personnes âgées et les soins de longue durée.
- un montant estimé à 253 047 000 dollars pour Service Nouvelle-Écosse.

a alloué, pour l'année fiscale 2024-25, un total budgétisé de 16 518 722 000 \$ (une augmentation de 6 %) :

- 1 579 169 000 dollars pour les services communautaires (soit une augmentation de 11 %).
- 1 999 180 000 dollars pour l'éducation et le développement de la petite enfance (soit une augmentation de 6 %).
- 5 536 898 000 dollars pour la santé et le bien-être (soit une augmentation de 6 %).
- 413 429 000 dollars pour la fonction publique (soit une diminution de 9 %).
- 1 362 710 000 \$ pour les personnes âgées et les soins de longue durée (une diminution de 5 %).
- 181 457 000 dollars pour Service Nova Scotia (soit une diminution de 28 %).

Le parti n'a publié aucune autre déclaration spécifique actuelle concernant ses politiques relatives à :

- le rôle ou le soutien des familles
- l'éducation ou les jeunes travailleurs
- culture arts ou tourisme

## Points à méditer : La famille, la communauté et le bien commun

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église se posera sérieusement les questions suivantes :

### Familles et bien-être des enfants

- 1) Dans quelles circonstances, le cas échéant, est-il approprié que les gouvernements limitent le droit des parents à prendre des décisions concernant les soins ou l'éducation de leurs enfants ?
- 2) Dans quelle mesure la pauvreté des enfants est-elle un problème au Canada ? Dans la mesure où il s'agit d'un problème, que peuvent ou devraient faire les provinces pour y remédier ?
- 3) Certains partis politiques ont suggéré que pour maximiser le rendement des économies nationales et/ou provinciales, la pleine participation de tous les membres éligibles de la population active, y compris tous les parents - qu'ils soient membres d'une famille monoparentale ou biparentale - est essentielle, afin d'optimiser le bien-être économique. En outre, selon eux, pour parvenir à une pleine participation économique, il est essentiel de veiller à ce que toutes les familles aient accès à des services de garde d'enfants abordables. Examinons la question suivante : Qu'est-ce qui est le plus important pour les enfants : un foyer stable et digne avec des parents aimants, dont l'un peut être disponible pour rester à la maison à temps partiel ou complet, ou un rendement économique maximal ? Dans la mesure où le fait de rester à la maison avec un parent est la meilleure solution pour un enfant, comment la société peut-elle l'encourager ? Est-il possible, par exemple, d'égaliser les conditions de logement pour les familles monoparentales ?

### Soins de santé

Étant donné que l'Église parle d'un **droit à des soins de santé adéquats**, il convient de se poser les questions suivantes, auxquelles tout catholique informé devrait réfléchir avant de voter pour tel ou tel parti politique :

- 1) Que faut-il faire pour garantir que des niveaux adéquats de soins de santé de qualité sont disponibles pour tous ceux qui en ont besoin, sans délais ou temps d'attente excessifs ?
- 2) Alors que les pilules contraceptives et abortives sont couvertes par le système de santé provincial dans de nombreuses provinces, et que dans au moins une province une proposition a été faite pour étendre la couverture (y compris le déplacement, si nécessaire) pour la fécondation in vitro, les coûts des conseils pour la planification familiale naturelle ne le sont pas. Est-il raisonnable de fournir gratuitement des médicaments et des procédures invasives et coûteuses aux jeunes couples, tout en demandant à ceux qui recherchent des méthodes naturelles et non chimiques de payer ? Ou bien les gouvernements fédéral et/ou provinciaux devraient-ils envisager de couvrir et de promouvoir les méthodes naturelles de planification familiale qui ont fait leurs preuves ?
- 3) Dans un système de soins de santé public, existe-t-il une obligation pour une personne de prendre des mesures raisonnables pour éviter les problèmes de santé (par exemple, porter un masque en cas de pandémie ou un casque à vélo), afin d'éviter de devenir une charge pour les soins de santé financés par l'État lorsque survient une maladie ou une blessure évitable ? Dans l'affirmative, que peut-on ou doit-on faire pour encourager les individus à adopter de telles mesures ?
- 4) Est-il judicieux pour un pays de s'assurer qu'il est autonome en ce qui concerne les produits de soins de santé importants, tels que les vaccins contre les maladies graves ? Dans l'affirmative, que peuvent ou doivent faire les gouvernements fédéral et provinciaux pour encourager et soutenir cette autosuffisance ?

### Soins aux personnes âgées

1. Certaines parties réclament une augmentation de l'espace dans les établissements financés par l'État pour les personnes âgées et les patients en soins de longue durée. D'autres solutions, telles que le développement d'une culture de cohésion et de soutien familial intergénérationnel tout au long de la vie, y compris pour les aidants à domicile, devraient-elles être envisagées également, en complément ou en remplacement des soins résidentiels de longue durée ? Dans l'affirmative, que peut-on faire pour promouvoir ou encourager de telles solutions ?
2. Qui devrait être responsable de l'aide à long terme aux personnes âgées ? Elles-mêmes ? Leurs familles ? Les gouvernements fédéral ou provinciaux ? Les institutions caritatives ? Une combinaison de ces éléments ? Dans quelle mesure ?

3. Que faudrait-il faire, le cas échéant, pour promouvoir la santé physique, spirituelle et émotionnelle des résidents et du personnel des établissements publics et privés et des centres de soins de longue durée ? Par exemple, ces établissements sont-ils parfois trop grands pour permettre des relations interhumaines ou des conditions sanitaires adéquates ? La centralisation de la gestion de ces établissements est-elle un problème ? Par exemple, une centralisation excessive peut-elle affecter les taux d'infection ou la propagation des virus, etc.

#### L'éducation

1. Il a été suggéré que trop de Canadiens ne comprennent pas les principes démocratiques de base, tels que les responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et locaux, et les rôles appropriés des institutions non gouvernementales telles que les organismes de bienfaisance, les écoles, les entreprises, les médias d'information et les organisations morales et religieuses. Que peut ou doit faire le gouvernement provincial pour promouvoir une meilleure compréhension de l'éducation civique et du rôle des institutions en Nouvelle-Écosse ?
2. Un cours d'économie devrait-il être obligatoire dans les écoles secondaires ? Dans l'affirmative, quels sujets devraient être abordés ? Macroéconomie (étude de l'économie provinciale, nationale et internationale) ? La microéconomie (l'étude du budget personnel et du financement, etc.) Les deux ? Dans quelle mesure ?
3. Les techniques de planification familiale naturelle (PFN) devraient-elles être enseignées dans les écoles secondaires ?
4. Les cours d'histoire devraient-ils être obligatoires au lycée ? Si oui, combien ? Quels sujets devraient être abordés ?

#### Culture, arts et tourisme

1. Le pape François a parlé de colonisation "idéologique" ou "culturelle", processus par lequel les valeurs populaires et dominantes des puissants sont imposées aux populations locales. Lorsque les gouvernements prennent des décisions concernant l'objectif des investissements injectés dans les arts et la culture, qui est consulté ? Quelles voix sont écoutées ?

## Une économie au service de tous

Dignité du travail | Logement et réduction de la pauvreté | Travail, syndicats et emploi | Entreprises, concurrence et consommateurs

**"Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît." (Matthieu 6:33)**

### L'enseignement catholique

Jésus dit aux foules : "C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous serez vêtus. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'amassent rien dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas plus importants qu'eux ? L'un d'entre vous peut-il, en s'inquiétant, ajouter un seul instant à sa durée de vie ? ...cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît".

Matthieu 6:25-33

Certaines personnes naissent dans des familles économiquement stables, reçoivent une bonne éducation, grandissent bien nourries ou possèdent naturellement de grands talents. Elles n'auront certainement pas besoin d'un État proactif ; il leur suffira de revendiquer leur liberté. Mais la même règle ne s'applique évidemment pas à une personne handicapée, à une personne née dans la misère, à ceux qui n'ont pas reçu une bonne éducation et qui n'ont guère accès à des soins de santé adéquats. Si une société est gouvernée principalement par les critères de la liberté du marché et de l'efficacité, il n'y a pas de place pour ces personnes, et la fraternité restera un vague idéal de plus. Pape François, *Fratelli tutti*, 109

### La dignité et l'importance du travail

L'utilisation de ses dons pour chercher et servir Dieu inclut nécessairement le travail, par lequel l'homme coopère avec Dieu dans l'acte continu de création de Dieu. Le travail a une place d'honneur parce qu'il est la source des conditions d'une vie décente et qu'il est, en principe, un instrument efficace de lutte contre la pauvreté. Mais il ne faut pas succomber à la tentation de faire du travail une idole, car le sens ultime et définitif de la vie ne se trouve pas dans le travail. Le travail est indispensable, mais c'est Dieu - et non le travail - qui est l'origine de la vie et le but ultime de l'homme.

Le principe sous-jacent de la sagesse est la crainte du Seigneur. L'exigence de justice, qui en découle, précède le souci du profit : Mieux vaut un peu de crainte du Seigneur qu'un grand trésor et des ennuis avec lui. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église 257, Proverbes 15:16.*



### Une économie au service de tous

Les statuts du parti mentionnent, parmi les buts et objectifs du parti, la promotion d'une institution politique durable qui reflète les six principes de la Charte des Verts mondiaux, notamment : la justice sociale et la durabilité, et, ce faisant, la prise en compte des intérêts de tous les Néo-Écossais, de leurs générations futures et de la biosphère.

### Logement et réduction de la pauvreté

Ce parti déclare qu'il :

- reconnaît que la pauvreté est un problème systémique complexe qui découle de mauvaises décisions politiques qui se répercutent ensuite dans la société, laissant de larges segments de la population dans un cycle d'appauvrissement.
- reconnaît que les communautés démunies sont depuis longtemps la cible de projets de développement qui polluent la terre, l'eau et l'air.
- reconnaît que les gouvernements provinciaux et fédéral se sont souvent déchargés de leurs responsabilités en matière de lutte contre la pauvreté sur des organisations à but non lucratif sans leur fournir un financement approprié ou cohérent, ce qui a entraîné une répartition inéquitable des services disponibles dans la province.
- soutient la législation et le financement qui facilitent l'accès équitable aux facteurs de réduction de la pauvreté tels que des logements sains, une éducation gratuite ou abordable et des emplois rémunérés à un salaire décent.
- soutient la renégociation des paiements de péréquation fédéraux afin de garantir un financement adéquat pour la prévention et l'élimination de la pauvreté.
- plaide en faveur d'un soutien aux besoins universels, tel qu'un revenu vital garanti, afin d'aider les gens non seulement à survivre, mais aussi à s'épanouir dans la profession de leur choix au sein de leur communauté d'origine, dans la mesure du possible, tout en étant rémunérés équitablement et en ayant la possibilité de trouver un bon équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée.

### Logement

Le parti déclare qu'il :

- estime que le logement est un droit de l'homme, comme le reconnaît la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies, et soutient les modifications apportées à la législation provinciale afin de protéger ce droit et de prévenir la discrimination fondée sur le statut du logement.
- reconnaît la nécessité de prendre des mesures urgentes pour lutter contre la pauvreté, l'insécurité financière, la santé et le bien-être, ainsi que les obstacles systémiques.
- reconnaît que 20 % du parc immobilier de la Nouvelle-Écosse est actuellement détenu par des entreprises.
- reconnaît que l'appropriation continue de logements résidentiels à des fins d'investissement peut être préjudiciable à l'amélioration de la disponibilité et de l'accès à des logements abordables, en particulier en l'absence d'une législation solide protégeant les droits des locataires.
- soutient l'accès à des options de logement sûres, abordables et adéquates qui profitent à tous, y compris aux étudiants, aux réfugiés, aux nouveaux arrivants, aux migrants, aux immigrants et aux travailleurs temporaires.
- soutient un modèle de logement d'abord qui permet aux personnes sans abri ou en situation de vulnérabilité d'avoir accès à un logement et aux aides sociales nécessaires.
- soutient les mesures visant à accroître la disponibilité et l'accès à des logements abordables, respectueux de l'environnement et efficaces sur le plan énergétique, y compris les logements publics.
- soutient les partenariats fédéraux, municipaux et provinciaux pour l'investissement dans l'amélioration et la rénovation du parc de logements privés existants, n'appartenant pas à des entreprises, afin qu'il réponde aux normes d'efficacité énergétique du 21e siècle.
- reconnaît la compétence des municipalités en matière de zonage et soutient les mesures d'incitation visant à moderniser le zonage pour tenir compte de la durabilité et de l'équité.
- soutient une législation forte protégeant les locataires, notamment contre les logements insalubres et les expulsions injustes pour cause de rénovation.
- soutient l'augmentation des investissements dans la construction et l'entretien de logements publics nouveaux et existants pour répondre aux demandes actuelles et futures dans toute la province, à proximité des transports publics, des écoles, des possibilités d'emploi, etc.

### Travail, syndicats et emploi

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît que l'emploi doit fournir un revenu suffisant pour survivre, mais qu'il doit aussi permettre aux personnes de jouir d'une vie satisfaisante.
- reconnaît que de nombreux lieux de travail limitent la participation par des pratiques inéquitables, telles que les préjugés systémiques, l'accessibilité inadéquate et les conditions dangereuses.
- soutient la législation sur le salaire minimum au-dessus du seuil de pauvreté, les normes de travail qui renforcent les pratiques équitables en matière d'embauche, de promotion et de rémunération, la sécurité au travail, l'accessibilité et les aménagements raisonnables, les droits syndicaux, la protection des dénonciateurs et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

### Entreprises, concurrence et consommateurs

### Transport

Le parti déclare qu'il :

- soutient le développement de transports en commun abordables au sein des communautés et entre elles.

Le travail n'est pas seulement une partie essentielle de la vie, mais lorsque nous travaillons en accord avec nos passions intérieures - nos vocations individuelles - c'est une joie. C'est aussi une obligation envers sa famille, ses voisins et sa nation. L'homme doit travailler, à la fois parce que le Créateur l'a ordonné et pour répondre à la nécessité de maintenir et de développer sa propre humanité. Nous sommes les héritiers du travail des générations et en même temps les artisans de l'avenir de tous ceux qui vivront après nous. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 274*

Mais le travail, et en particulier le travail digne, n'est pas facilement accessible à tous ceux qui le recherchent. Ceux qui sont au chômage ou sous-employés souffrent des conséquences négatives profondes qu'une telle situation crée dans la personnalité et ils courent le risque d'être marginalisés dans la société, de devenir victimes de l'exclusion sociale... *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église, 289*

### Réduction de la pauvreté

Les pauvres, les marginalisés et, dans tous les cas, ceux dont les conditions de vie entravent leur bon développement doivent faire l'objet d'une attention particulière. Dans ce but, l'option préférentielle pour les pauvres doit être réaffirmée dans toute sa force... Aujourd'hui, cet amour de préférence pour les pauvres, et les décisions qu'il nous inspire, ne peuvent qu'embrasser les immenses multitudes des affamés, des nécessiteux, des sans-abri, de ceux qui n'ont pas de soins de santé et, surtout, de ceux qui n'ont pas l'espérance d'un avenir meilleur. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 182*

Les catholiques sont appelés à se souvenir des paroles de Jésus : Ce que nous faisons au plus petit d'entre nous, c'est à Lui que nous le faisons. - *Matthieu 25, 31-46*

*L'aide financière aux pauvres doit toujours être une solution provisoire face à des besoins pressants. L'objectif plus large doit toujours être de leur permettre une vie digne par le travail. Pape François, Laudato si', 128*

### Une économie au service des personnes

*J'encourage les experts financiers et les dirigeants politiques à méditer les paroles de l'un des sages de l'Antiquité : "Ne pas partager ses richesses avec les pauvres, c'est les voler et les priver de leurs moyens de subsistance. Ce ne sont pas nos propres biens que nous détenons, mais les leurs..." L'argent doit servir et non régner ! -Pape François, La joie de l'Évangile, 57-58*

- soutient les investissements dans des quartiers agréables à vivre qui favorisent les déplacements à pied et à vélo, ainsi que d'autres formes de mobilité, afin de faciliter les déplacements en toute sécurité et de réduire le recours aux véhicules privés, ce qui est bénéfique pour la santé, l'environnement, l'économie et la société.

- soutient la réduction des émissions des véhicules privés et publics par des mesures visant à faciliter l'adoption de véhicules à zéro émission, y compris un accès complet et équitable à l'infrastructure de recharge.

### Agriculture

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît que moins de 10 % des aliments produits en Nouvelle-Écosse proviennent de fermes provinciales locales, que les terres agricoles sont menacées par les promoteurs et que certaines pratiques agricoles "conventionnelles" et "industrielles" appauvrissent la santé des sols, polluent l'environnement et sont cruelles pour les animaux.

- soutient les mesures législatives et financières pour :

a. une gestion des terres et une agriculture régénératrices,

b. la protection des terres agricoles pour assurer l'approvisionnement alimentaire local,

c. l'investissement et la recherche dans des techniques agricoles, des pratiques et des systèmes de production alimentaire respectueux du climat qui rendent notre approvisionnement alimentaire plus résistant,

d. des investissements pour aider les agriculteurs à passer de systèmes de production conventionnels à des systèmes de production régénératifs qui ne nécessitent pas l'utilisation d'agents artificiels,

e. le renforcement des initiatives d'agriculture à petite échelle et de jardinage communautaire qui soutiennent l'alimentation locale et durable

les systèmes de sécurité en milieu urbain et rural et

f. le développement des marchés locaux et des systèmes de distribution pour

soutenir les petits producteurs locaux.

### Sylviculture

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît que les types de pratiques forestières utilisées peuvent soit nuire, soit aider nos écosystèmes biodiversifiés.

- soutient une législation plus forte en faveur des pratiques durables afin de faciliter un changement systémique dans l'industrie forestière et vers une approche écologique de la sylviculture en prenant note des rapports sur les meilleures pratiques tels que le rapport Lahey de 2018.

- soutient les mesures visant à assurer la protection des forêts et des écosystèmes, y compris, par exemple :

a. l'élimination par la loi des pratiques forestières de coupe à blanc,

b. la facilitation des meilleures pratiques sylvicoles sur les terrains publics et privés et pour la restauration des vieilles forêts,

c. la mise en œuvre intégrale de la loi sur les espèces menacées d'extinction sur les terrains publics et privés,

d. une législation empêchant l'application d'agents toxiques, tels que le glyphosate, dans les champs et les forêts, et

e. la législation empêchant l'utilisation de la biomasse forestière à des fins de production d'électricité, tant au niveau national qu'à l'étranger.

- soutient les mesures qui contribuent au piégeage du carbone et à la résilience climatique, telles que les critères de risque d'incendie et les mesures incitatives, afin de conserver les forêts anciennes et acadiennes sur les terres publiques et privées.

### Pêche

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît que des pratiques de pêche inappropriées peuvent gravement nuire aux écosystèmes aquatiques ainsi qu'à la biodiversité de nos eaux, et peuvent également affecter la sécurité des produits pour les consommateurs.

- soutient la législation visant à favoriser une pêche durable, notamment en garantissant des zones d'interdiction de pêche et en continuant à légiférer sur les périodes d'interdiction de pêche.

- soutient le financement de la recherche sur les méthodes de pêche qui minimisent les impacts écologiques négatifs et développent des utilisations pour les prises accessoires et les déchets.

- soutient une coordination étroite avec les homologues fédéraux et des mesures visant à garantir que les opérations de pêche et les litiges sont traités de manière équitable.

- soutient la diversification des espèces pêchées dans les eaux néo-écossaises afin d'éviter la surpêche et la disparition potentielle des populations de poissons, tout en fournissant des moyens de subsistance aux pêcheurs locaux.

### Aquaculture

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît que des pratiques aquacoles inappropriées présentent des risques pour les populations aquatiques indigènes, la santé des espèces exploitées et les consommateurs.

- soutient les pratiques aquacoles écologiquement sûres, telles que les exploitations terrestres, afin de soutenir l'économie de la Nouvelle-Écosse avec un minimum d'effets néfastes sur l'environnement.

- soutient la surveillance des espèces commerciales identifiées afin de détecter les menaces potentielles telles que les maladies, les récoltes illégales et les espèces envahissantes.

- soutient les efforts de recherche visant à identifier les espèces qui sont de bons candidats pour l'aquaculture durable.

### Industries minières et extractives

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît que les industries extractives, telles que l'exploitation minière, bien qu'actuellement nécessaires, peuvent interférer avec les droits des Néo-Écossais et les écosystèmes dont nous dépendons tous.

- soutient la législation et le contrôle visant à garantir que les industries opèrent sans que leurs déchets n'interfèrent avec les écosystèmes ou la santé des personnes, les perspectives d'emploi ou la jouissance récréative de l'environnement naturel.

- elle soutient en outre la législation et le contrôle visant à garantir que les industries sont tenues responsables de l'ensemble des opérations de nettoyage et de restauration, et qu'elles sont soumises à des sanctions sévères et prohibitives en cas de non-conformité ou d'accidents environnementaux qui auraient dû être évités.

- soutient les mesures visant à favoriser des transitions équitables pour les anciens employés qui quittent les industries extractives nocives ou lorsque les industries ferment ou se délocalisent.



Le développement de l'activité économique et la croissance de la production ont pour but de répondre aux besoins des êtres humains. La vie économique n'est pas seulement destinée à multiplier les biens produits et à accroître le profit ou la puissance ; elle est d'abord ordonnée au service des personnes, de l'homme tout entier et de la communauté humaine dans son ensemble. Pour de nombreuses personnes, un salaire décent et un logement digne sont hors de portée. *Catéchisme de l'Église catholique, 2426*

La capacité de planification d'une société orientée vers le bien commun et tournée vers l'avenir se mesure... avant tout sur la base des perspectives d'emploi qu'elle est en mesure d'offrir. Le maintien de l'emploi dépend de plus en plus des capacités professionnelles. Les systèmes d'instruction et d'éducation ne doivent pas négliger la formation humaine ou technologique, nécessaire à l'exercice rémunéré des responsabilités.

Il faut apprendre aux jeunes à agir de leur propre initiative, à accepter la responsabilité d'affronter avec des compétences adéquates les risques liés à un contexte économique fluide dont l'évolution est souvent imprévisible. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 271-290.*

#### **Petites entreprises, commerce et artisanat**

La décentralisation de la production, qui confie à des entreprises plus petites plusieurs tâches auparavant assumées par des intérêts productifs plus importants, donne de la vitalité et une nouvelle énergie au secteur des petites et moyennes entreprises. Ainsi, à côté des artisans traditionnels, apparaissent de nouvelles entreprises caractérisées par de petits intérêts productifs qui travaillent dans des secteurs de production modernes ou dans des activités décentralisées de plus grandes entreprises.

Le travail dans les petites et moyennes entreprises, le travail des artisans et le travail indépendant peuvent représenter une occasion d'humaniser l'expérience du travail, tant par la possibilité d'établir des relations personnelles positives dans des communautés de petite taille que par les possibilités de faire preuve de plus d'initiative et d'ardeur au travail. Toutefois, dans ces secteurs, les cas de traitement injuste, de travail mal rémunéré et surtout incertain ne sont pas rares. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 315.*

#### **Industries, innovation et agriculture**

Grâce aux innovations technologiques, le monde s'enrichit de nouvelles professions tandis que d'autres disparaissent. Dans la phase actuelle de transition, il y a un mouvement continu de travailleurs du secteur industriel vers celui des services... En particulier, il y a



#### **Une économie diversifiée et durable**

Le parti déclare que :

- une société saine, productive et inclusive promeut la lutte contre le racisme et la discrimination, et défend les principes d'égalité, d'équité, d'égalité d'accès aux opportunités, de dignité et de sécurité des personnes.
- L'adoption de sources d'énergie renouvelables peut stimuler la croissance économique, créer des emplois durables, réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer l'indépendance énergétique en Nouvelle-Écosse et pour les Néo-Écossais.
- Une politique publique progressiste en matière d'énergie permettra à la Nouvelle-Écosse de rester à la pointe de l'innovation en matière d'énergie propre, tout en accordant la priorité au bien-être de nos communautés et de notre environnement.
- il recherche une stratégie globale qui favorise une économie rentable de transition vers les énergies renouvelables en Nouvelle-Écosse.

Parmi ses quatre grandes priorités, le parti inclut

- rendre la vie plus abordable pour tous les Néo-Écossais, grâce à des mesures ciblées visant à apporter un soulagement immédiat à la crise actuelle de l'accessibilité financière, notamment en réduisant la TVH et l'impôt sur le revenu de 3 000 dollars pour une famille moyenne, en diminuant les factures d'électricité et en réduisant les prix des produits d'épicerie.
- rendre le logement plus abordable et plus accessible en construisant 80 000 nouveaux logements d'ici à 2032, en protégeant les locataires et en remédiant au système défaillant de l'impôt foncier.
- arrêter les efforts du gouvernement actuel pour doubler la population, en limitant la croissance démographique aux travailleurs en demande et à leurs familles jusqu'à ce que la province dispose de suffisamment de logements, de soins de santé et d'écoles pour supporter une croissance plus importante.

#### **Coût de la vie**

Le parti déclare que la première mesure majeure qu'il propose pour faire face à la crise du coût de la vie consiste à mettre en œuvre un ensemble de réductions d'impôts qui permettront à la famille moyenne d'économiser 3 000 dollars par an, y compris une réduction de deux points de la TVH - ce qui permettra aux particuliers d'économiser en moyenne 700 dollars par an - et à modifier l'impôt sur le revenu de manière à ce que des milliers de revenus supplémentaires ne soient plus imposés - ce qui permettra d'économiser des centaines de dollars supplémentaires chaque année au moment de la déclaration d'impôts.

- le parti préconise également de prendre des mesures pour stabiliser les prix de l'électricité en imposant des normes en matière d'énergie propre et de tarifs d'électricité.

En particulier, le parti déclare que

- il préconise de réduire la TVH de 15 % à 13 %. Les Néo-Écossais paient la taxe de vente la plus élevée du pays, alors que les recettes provinciales ont augmenté de manière significative au cours des deux dernières années. Les contribuables méritent de récupérer une partie de cet argent.
- Les Néo-Écossais paient des impôts sur le revenu parmi les plus élevés du pays, avec un montant d'exemption personnelle de base extrêmement bas qui n'a pas été indexé sur l'inflation. Il préconise une augmentation ponctuelle de l'exemption personnelle de base à 15 705 \$ et de veiller à ce qu'elle reste indexée sur l'inflation, ainsi que le doublement de la prestation actuellement perçue par les personnes gagnant moins de 75 000 \$. Ces changements permettraient à la Nouvelle-Écosse d'avoir l'impôt sur le revenu des particuliers le plus bas du Canada atlantique.
- il propose également d'éliminer la taxe sur le carbone. Bien qu'il soit important que la province fasse sa part dans la lutte contre le changement climatique, la taxe fédérale sur le carbone n'est pas adaptée à la Nouvelle-Écosse. De 2017 à 2022, sous le précédent gouvernement libéral, un modèle de plafonnement et d'échange a permis de réduire les émissions sans pénaliser les Néo-Écossais. Le parti préconise de travailler avec les autres provinces de l'Atlantique pour établir un programme de plafonnement et d'échange qui réduira la pollution des grandes industries. - Pour réduire les tarifs d'électricité et, par conséquent, les factures d'électricité, il est nécessaire d'accroître la concurrence dans le domaine de la production d'électricité. Le parti propose d'élargir la capacité des entreprises d'énergie renouvelable à fournir de l'électricité directement aux Néo-Écossais et de tenir Nova Scotia Power responsable de l'atteinte des objectifs de rendement imposés par la loi.
- elle préconise d'étendre le programme de remise sur l'aide au chauffage afin d'aider les personnes à faible revenu à payer leurs factures d'énergie, ce qui leur permettrait d'économiser 1 000 dollars par an.
- il préconise en outre d'investir dans les programmes d'efficacité énergétique, y compris les programmes de pompes à chaleur et d'intempérisation, afin d'aider les Néo-Écossais de la classe moyenne à économiser de l'argent sur l'électricité et à protéger l'environnement. Plus précisément, il préconise (i) d'éliminer les frais d'évaluation de l'énergie domestique pour tous les Néo-Écossais, (ii) d'augmenter les remises pour les programmes d'efficacité énergétique tels que les remises pour les systèmes de chauffage, et (iii) de veiller à ce que les locataires et les petits propriétaires puissent bénéficier des améliorations et des économies en matière d'efficacité énergétique.
- En outre, le parti préconise de redoubler les efforts de la province pour sortir la Nouvelle-Écosse du charbon sans se contenter de remplacer le mazout dans les centrales électriques, notamment (i) en investissant de manière substantielle dans la production d'énergie renouvelable avec des parcs éoliens, solaires et de batteries dans la province, et (ii) en veillant à ce que les sites de la Nouvelle-Écosse présentant le meilleur potentiel de production d'énergie éolienne soient exploités.
- il préconise de réglementer la location des terres, l'accès à l'eau et la capacité de production d'énergie en Nouvelle-Écosse afin de s'assurer que tous les Néo-Écossais profitent des ressources provinciales.
- pour rendre le réseau électrique provincial plus fiable, le parti préconise de travailler avec le gouvernement fédéral pour faire avancer la planification et la coordination du transport interrégional de l'électricité afin de stabiliser les coûts de l'énergie.
- Bien que les consommateurs ne paient pas de TVH sur les produits alimentaires de base comme les fruits, la farine et le lait, de nombreux aliments dont les familles dépendent sont encore soumis à une TVH de 15 %, y compris des aliments comme les barres de céréales, les salades préparées et les sandwichs à l'épicerie. Le parti préconise la suppression de la taxe de vente provinciale sur tous les aliments vendus dans les épiceries.
- Lorsque les épiceries locales peuvent concurrencer les grandes surfaces, les prix baissent, les gens achètent davantage de produits locaux et l'argent reste dans les communautés locales. Pour améliorer la concurrence sur le marché de l'épicerie, elle préconise (i) l'interdiction des clauses restrictives qui déterminent où les épiceries peuvent être construites. Cela permettra d'accroître la concurrence et d'améliorer la disponibilité des épiceries, en particulier dans les zones rurales, et (ii) d'investir dans les épiceries indépendantes par le biais de subventions et de prêts pour leur permettre de s'agrandir et d'améliorer leurs services.

une augmentation... des emplois à temps partiel, temporaires et "non traditionnels"... *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 313.*

### **Syndicats et droits des travailleurs**

Les exigences de la concurrence, de l'innovation technologique et de la complexité des flux financiers doivent être mises en harmonie avec la défense des travailleurs et de leurs droits. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 313.*

Toute forme de matérialisme ou de doctrine économique qui tente de réduire le travailleur à un simple instrument de production, à une simple force de travail ayant une valeur exclusivement matérielle, déformerait désespérément l'essence du travail et le dépouillerait de sa qualité humaine la plus noble et la plus fondamentale. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 270-271.*

Parmi les droits des travailleurs, l'Église reconnaît :

- le droit à un salaire équitable ;
  - le droit au repos ;
  - le droit à un environnement de travail et à des procédés de fabrication qui ne nuisent pas à la santé physique des travailleurs ni à leur intégrité morale ;
  - le droit à ce que sa personnalité sur le lieu de travail soit sauvegardée sans qu'il soit porté atteinte à sa conscience ou à sa dignité personnelle ;
  - le droit à des subventions appropriées nécessaires à la subsistance des travailleurs sans emploi et de leur famille ;
  - le droit à une pension et à une assurance vieillesse, maladie et accidents du travail ;
  - le droit à la sécurité sociale liée à la maternité ;
  - le droit de s'assembler et de former des associations.
- Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 301*

L'Église reconnaît le rôle fondamental des syndicats... Ces organisations, tout en poursuivant leur but spécifique par rapport au bien commun, exercent une influence positive sur l'ordre social et la solidarité, et constituent donc un élément indispensable de la vie sociale. Le travail, en raison de son caractère subjectif ou personnel, est supérieur à tout autre facteur lié à la productivité ; ce principe s'applique en particulier au capital.

La doctrine sociale de l'Église enseigne que les relations dans le monde du travail doivent être marquées par la coopération : la haine et les tentatives d'éliminer l'autre sont totalement inacceptables. Il en est de même parce que, dans tout système social, le "travail" et le "capital" représentent des éléments indispensables du processus de production.

Aucun chrétien, du fait de son appartenance à une communauté unie et fraternelle, ne doit se sentir

- afin de soutenir le programme Buying Local, il préconise de cesser immédiatement tout paiement à Sobey's pour le programme Nova Scotia Loyal et d'investir plutôt cet argent dans l'élaboration d'un plan global de marketing et de croissance pour les produits locaux.
- il préconise d'investir 10 millions de dollars pour développer les programmes d'alimentation abordable dans toute la province en construisant de nouveaux centres alimentaires, en élargissant les programmes qui achètent les excédents alimentaires aux agriculteurs pour les vendre directement aux Néo-Écossais, et en investissant dans les marchés alimentaires mobiles.
- Il préconise de rendre les transports en commun gratuits dans toute la Nouvelle-Écosse, afin d'éliminer les obstacles au transport et de permettre aux personnes qui passent de la voiture aux transports en commun d'économiser jusqu'à 5 000 dollars par an, d'investir dans les transports communautaires ruraux afin qu'ils soient les plus efficaces de l'histoire de la Nouvelle-Écosse, de veiller à ce que les transports communautaires soient accessibles à tous les habitants de la province et de faire en sorte qu'ils soient accessibles à tous les habitants de la province.
- les organisations peuvent réduire les coûts et augmenter les services.
- pour aider les personnes âgées à rester chez elles plus longtemps, à rester en bonne santé et à vivre mieux, elle préconise de doubler la subvention non imposable pour les soins aux personnes âgées, qui passerait à 1 500 dollars par an, et d'augmenter le montant du programme pour les personnes âgées.
- de sorte que les ménages dont le revenu annuel ne dépasse pas 50 000 dollars soient éligibles.
- le filet de sécurité sociale actuel piège les Néo-Écossais dans une pauvreté intergénérationnelle, nécessite une importante bureaucratie et décourage souvent le travail. Le parti préconise de transformer les différents programmes d'aide sociale afin que les personnes en difficulté puissent se procurer les produits de première nécessité et ne se retrouvent pas à la rue. Pour ce faire, il propose de créer un comité multipartite chargé de réviser le modèle provincial actuel d'aide sociale et d'examiner d'autres solutions, y compris un revenu de base garanti.
- Les organisations à but non lucratif et de prestation de services ne sont pas en mesure de fournir des services appropriés à leurs communautés ou de planifier à long terme lorsqu'elles doivent faire une demande de financement provincial sur une base annuelle. Non seulement elles ne savent pas quel financement elles recevront d'une année sur l'autre, mais une fois approuvé, le versement des fonds est souvent retardé de 9 à 10 mois au cours de l'exercice fiscal, ce qui laisse les organisations dans l'embarras. Il est proposé de donner la priorité aux accords de financement pluriannuels pour les organisations qui ont fait leurs preuves en fournissant des programmes de base à leurs communautés.

### **Économie durable**

Le parti déclare que :

- La croissance est essentielle pour la province, mais elle doit être durable.
- le parti propose de réduire immédiatement les niveaux d'immigration insoutenables du gouvernement actuel jusqu'à ce qu'il y ait suffisamment de logements et de services pour accueillir davantage de nouveaux arrivants, tout en se concentrant sur la croissance économique grâce à l'augmentation de la productivité.
- Il préconise en outre d'accroître la participation de la main-d'œuvre en mettant à disposition des places de garde d'enfants plus abordables, et de stimuler l'innovation et la création d'emplois en réduisant l'impôt sur les petites entreprises pour les revenus inférieurs à 700 000 dollars, ce qui ferait de la Nouvelle-Écosse la meilleure province du pays pour les petites entreprises.
- il préconise également de soutenir les communautés par une stratégie globale de développement des infrastructures.

### **Immigration et économie**

Le parti déclare que :

- Alors que la population provinciale augmente pour soutenir une économie en croissance et une population vieillissante, la province doit également planifier l'infrastructure communautaire, notamment les routes, les écoles, les médecins et les hôpitaux. La province a besoin d'un plan d'infrastructure pour suivre et gérer continuellement cette croissance afin de garantir le maintien de niveaux durables.
- à cette fin, elle préconise de veiller à ce que les objectifs en matière d'immigration soient axés sur l'augmentation du nombre de professionnels nécessaires dans les domaines critiques, y compris, mais sans s'y limiter, les suivants : (i) les médecins et les professionnels de la santé ; (ii) les enseignants et les éducateurs de la petite enfance ; (iii) les travailleurs de la construction et les ouvriers qualifiés ; et (iv) les travailleurs de l'agriculture et de l'aquaculture.
- il préconise en outre l'élaboration d'une stratégie globale de développement des infrastructures basée sur la croissance démographique et les schémas d'immigration pour l'éducation, les transports, les infrastructures de soins de santé et les programmes sociaux.

### **Diversité et économie**

Les partisans du parti :

- en exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à promouvoir la diversité et l'inclusion en encourageant les entreprises, les organisations et les institutions publiques à adopter des politiques de diversité et d'inclusion, en assurant une représentation équitable et l'égalité des chances pour les personnes issues de communautés marginalisées ; en mettant en œuvre des programmes de soutien aux entreprises appartenant à des minorités, en leur donnant accès aux ressources, au mentorat et au financement ; et en célébrant et en promouvant des événements culturels, des festivals et des initiatives qui mettent en valeur la diversité de la population de la Nouvelle-Écosse.
- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à fixer des objectifs ambitieux en matière d'énergie renouvelable en Nouvelle-Écosse, en visant à tirer au moins 80 % de l'énergie provinciale de sources renouvelables d'ici 2030, et en révisant et en mettant à jour continuellement ces objectifs en fonction des progrès technologiques, de la dynamique du marché et des considérations environnementales.
- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à promouvoir les investissements dans les infrastructures renouvelables en mettant en place des incitations financières, des allègements fiscaux et des subventions pour attirer les investissements du secteur privé dans les projets d'énergie renouvelable, tels que l'énergie éolienne, solaire, marémotrice et la biomasse, et en établissant des partenariats avec des investisseurs locaux et internationaux afin de tirer parti des possibilités de financement et d'améliorer la viabilité économique des initiatives en matière d'énergie renouvelable.
- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à encourager la recherche et le développement dans le domaine des énergies renouvelables en allouant des fonds publics à des programmes de recherche et de développement axés sur l'avancement des technologies d'énergie renouvelable, des solutions de stockage de l'énergie et des systèmes d'intégration au réseau, et en favorisant la collaboration entre le monde universitaire, l'industrie et le gouvernement, afin de stimuler l'innovation, de développer la propriété intellectuelle et d'attirer des entreprises de technologies propres en Nouvelle-Écosse.
- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à soutenir les entreprises locales du secteur des énergies renouvelables en créant un programme de soutien spécifique pour aider les entreprises locales à adopter des technologies d'énergie renouvelable, en les encourageant à abandonner les sources d'énergie basées sur les combustibles fossiles, et en facilitant l'accès au financement, aux subventions et à l'expertise technique pour aider les petites et moyennes entreprises (PME) à développer et à mettre en œuvre des projets d'énergie renouvelable.
- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à renforcer le développement des compétences et la création d'emplois en investissant dans des programmes d'éducation et de formation visant à doter les Néo-Écossais des compétences requises pour le secteur des énergies renouvelables, telles que l'ingénierie, la gestion de projet et l'entretien des infrastructures d'énergie propre ; en collaborant avec les collèges communautaires, les universités et les chefs de file de l'industrie pour élaborer des programmes d'études et d'apprentissage adaptés aux besoins du secteur des énergies renouvelables.
- et en encourageant la création d'emplois en établissant des partenariats avec des entreprises d'énergie renouvelable et en veillant à ce que les contrats de projet prévoient des exigences en matière d'emploi local.

autorisé à ne pas travailler et à vivre aux dépens des autres (cf. 2 Th 3, 6-12). Au contraire, tous sont invités... à mettre un point d'honneur à travailler de leurs propres mains, afin de n'être à la charge de personne (1 Th 4,12), et à pratiquer une solidarité également matérielle en partageant les fruits de leur travail avec ceux qui sont dans le besoin (Ep 4,28). *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 264, 305-307.*

### Entreprises, concurrence et consommateurs

*Tu ne convoiteras pas les biens de ton prochain.  
- le 10ème commandement*

Le profit individuel d'une entreprise économique, bien que légitime, ne doit jamais devenir le seul objectif. **L'utilité sociale est un objectif encore plus important.** Lorsque le marché libre remplit les fonctions importantes mentionnées ci-dessus, il devient un service pour le bien commun et le développement humain intégral. En revanche, lorsqu'il est axé sur le seul profit, le marché peut dégénérer en une institution inhumaine et aliénante, dont les répercussions sont incontrôlables.

La liberté dans le secteur économique... doit être réglementée par des normes juridiques appropriées afin d'être mise au service de la liberté intégrale de l'homme... Un important travail éducatif et culturel est nécessaire de toute urgence, y compris l'éducation des consommateurs à l'utilisation responsable de leur pouvoir de choix, la formation d'un sens aigu de la responsabilité chez les producteurs et les personnes dans les médias en particulier, ainsi que l'intervention nécessaire des pouvoirs publics. Afin d'équilibrer le principe de solidarité avec les droits et obligations de l'individu, l'intervention de l'État dans l'environnement économique ne doit être ni envahissante ni absente, mais proportionnée aux besoins réels de la société. "L'État a le devoir de soutenir les activités économiques en créant des conditions qui assurent des possibilités d'emploi, en stimulant ces activités là où elles font défaut ou en les soutenant dans les moments de crise. L'État a en outre le droit d'intervenir lorsque des monopoles particuliers créent des retards ou des obstacles au développement. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 305-307, 351, 376.*

Le sens de l'histoire se perd de plus en plus, ce qui conduit à une rupture encore plus grande. Une sorte de "déconstructionnisme", où la liberté humaine prétend tout créer à partir de zéro, progresse dans la culture d'aujourd'hui. La seule chose qu'il laisse dans son sillage, c'est la **volonté de consommer sans limites et l'expression d'un individualisme vide.** Pape François, *Fratelli Tutti, 12*

### Transports et infrastructures

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à améliorer le stockage de l'énergie et la modernisation du réseau en accordant la priorité aux investissements dans les technologies de stockage de l'énergie afin d'améliorer l'intégration des sources d'énergie renouvelables intermittentes dans le réseau électrique ; en soutenant les efforts de recherche et de développement axés sur la mise au point de solutions de stockage de l'énergie rentables et efficaces, telles que les technologies de batterie et l'accumulation par pompage ; et en améliorant et en modernisant l'infrastructure du réseau électrique afin d'accueillir une capacité d'énergie renouvelable accrue, d'améliorer la fiabilité et de permettre des flux d'énergie bidirectionnels.
- en exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à donner la priorité aux considérations environnementales, notamment en mettant en œuvre des réglementations et des normes environnementales strictes pour s'assurer que les projets d'énergie renouvelable minimisent les impacts écologiques négatifs, tels que la perturbation de la faune et la destruction de l'habitat ; en encourageant l'utilisation de pratiques de construction, de matériaux et de technologies respectueux de l'environnement tout au long du cycle de vie des projets d'énergie renouvelable ; et en promouvant des campagnes de sensibilisation et d'éducation du public pour mettre en évidence les avantages de l'énergie renouvelable et favoriser une culture de gestion de l'environnement.

### Logement et réduction de la pauvreté

Le parti déclare que :

- un nombre important de Néo-Écossais vivent une période d'insécurité économique.
- un nombre sans précédent de Néo-Écossais sont mal logés, voire sans logement, et souffrent d'insécurité alimentaire.
- le gouvernement provincial actuel enregistre des augmentations sans précédent de nouveaux revenus tout en réduisant les aides de base pour les Néo-Écossais marginalisés.
- En 2022, la Nouvelle-Écosse affichait le quatrième taux de pauvreté infantile le plus élevé du Canada, et le plus élevé du Canada atlantique, le taux d'enfants racialisés pauvres étant presque le double de celui des enfants non racialisés, et le taux d'enfants immigrés étant plus du double de celui des enfants non immigrés.
- le taux de pauvreté en Nouvelle-Écosse en 2021 était de 8,6 %.
- Dans le passé, les politiques provinciales et municipales en matière de logement ont eu pour effet de restreindre la croissance de notre offre de logements (et dans certains cas, de décourager cette croissance).

Afin d'éliminer la pauvreté en Nouvelle-Écosse et de créer des opportunités de progrès économique, le parti préconise :

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement du Canada à développer l'éducation et le développement des compétences en augmentant les investissements dans l'éducation de la petite enfance, en garantissant l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants, quel que soit leur milieu socio-économique ; en améliorant la formation professionnelle et les programmes d'apprentissage afin de doter les individus des compétences nécessaires aux industries émergentes ; et en soutenant les programmes d'éducation des adultes et d'apprentissage tout au long de la vie afin de permettre aux individus d'acquérir de nouvelles compétences et de s'adapter à l'évolution des marchés de l'emploi.
- en exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement du Canada à favoriser la croissance économique et la création d'emplois en encourageant l'esprit d'entreprise et l'innovation en fournissant un soutien financier, un encadrement et des processus réglementaires simplifiés pour les petites entreprises et les jeunes pousses ; en collaborant avec les industries pour attirer les investissements, promouvoir la diversification économique et créer de nouvelles possibilités d'emploi ; et en établissant des partenariats avec les établissements d'enseignement et les chefs de file de l'industrie pour aligner les programmes de formation et d'éducation sur les besoins du marché de l'emploi.
- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement du Canada à renforcer les filets de sécurité sociale en révisant et en réformant les programmes d'aide sociale, en mettant en œuvre un revenu de base universel pour assurer un filet de sécurité adéquat tout en encourageant l'emploi et l'autosuffisance ; en améliorant l'accès aux initiatives de logement abordable, telles que les subventions au loyer et le logement social, pour réduire l'insécurité du logement et l'itinérance ; et en améliorant l'accès aux soins de santé mentale et aux programmes de traitement de la toxicomanie pour s'attaquer aux facteurs sous-jacents qui contribuent à la pauvreté.
- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement du Canada à promouvoir l'égalité des revenus en préconisant des salaires équitables et en soutenant des politiques qui garantissent un salaire décent à tous les travailleurs ; en mettant en œuvre des mesures fiscales progressives pour réduire l'inégalité des revenus et redistribuer les richesses ; et en encourageant la responsabilité sociale des entreprises par la promotion de pratiques commerciales éthiques, de conditions de travail équitables et d'une répartition responsable des richesses.
- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement du Canada à renforcer les systèmes de soutien communautaire en soutenant davantage les organisations communautaires et les organisations à but non lucratif qui se concentrent sur la réduction de la pauvreté, en fournissant des fonds, des ressources et des possibilités de renforcement des capacités ; en encourageant les partenariats entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile pour élaborer des stratégies globales de réduction de la pauvreté ; et en promouvant des initiatives qui s'attaquent aux obstacles systémiques, à la discrimination et à l'exclusion sociale auxquels sont confrontées les communautés marginalisées.
- l'introduction d'une législation et d'une réglementation visant à mettre fin au zonage à faible densité et aux réglementations qui excluent les logements sociaux et abordables dans les zones résidentielles, et à promouvoir et autoriser le développement à usage mixte et le développement résidentiel à forte densité.

### Revenu de base

Les partisans du parti :

- collaborer avec le gouvernement du Canada à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique de revenu annuel de base garanti ("BIG") pour la Nouvelle-Écosse, en s'inspirant des programmes BIG mis en œuvre dans d'autres juridictions (y compris l'Île-du-Prince-Édouard).
- l'évaluation de la recherche BIG pour la Nouvelle-Écosse en tant que stabilisateur économique pour les familles et les entreprises locales, et dans le contexte de la complémentarité des soutiens connexes apportés par d'autres ordres de gouvernement, et pour compléter d'autres programmes visant à fournir un logement adéquat et à répondre aux besoins en matière de soutien social.

### Logement abordable

Le parti déclare que :

- la Nouvelle-Écosse manque de logements abordables.
- le taux d'occupation des logements est extrêmement faible en Nouvelle-Écosse.
- le taux de sans-abrisme en Nouvelle-Écosse a doublé entre 2021 et 2022, atteignant des niveaux critiques, ce qui pose un grave problème pour le bien-être des citoyens et la stabilité générale des communautés.
- il est impératif de trouver une solution concertée et durable à ce problème, qui nécessite la participation active et la collaboration des trois niveaux de gouvernement et du secteur privé
- la nécessité de disposer de logements très abordables est primordiale pour garantir aux populations vulnérables l'accès à des espaces de vie sûrs et dignes.
- Les "unités de logement très abordables" correspondent à un maximum de 30 % du revenu brut d'une personne.
- l'encouragement et la promotion de la diversité dans les quartiers sont essentiels pour créer des communautés inclusives et dynamiques ;

Les exigences du bien commun... sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux. Ces exigences concernent, entre autres, l'engagement à **fournir à tous les services essentiels, dont certains sont en même temps des droits de l'homme : alimentation, logement, travail, éducation et accès à la culture, transports.** *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 166*

Les partisans du parti :

- mettre en œuvre un plan global pour augmenter l'offre de logements abordables en Nouvelle-Écosse ; collaborer avec les promoteurs, les organisations à but non lucratif et les groupes communautaires pour accélérer la construction de projets de logements abordables ; rationaliser le processus d'approbation, réduire la bureaucratie et garantir des délais de construction efficaces tout en utilisant un code de construction respectueux du climat, y compris la construction de 80 000 nouveaux logements d'ici 2032 pour éliminer la pénurie de logements, en visant un rythme de 11 000 nouveaux logements par an.
- établir des normes de densité minimale plus élevées dans toute la province, qui tiennent compte de la proximité des transports et des services, et garantir un zonage approprié pour encourager la densité à proximité des universités, afin que les étudiants aient un endroit où vivre.
- éliminer tous les cas de clauses restrictives ou de zonage d'exclusion qui empêchent la construction de logements.
- en exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à protéger les locataires résidentiels en mettant en œuvre des mesures strictes de contrôle des loyers afin de prévenir les hausses excessives et de protéger les locataires contre des augmentations inabornables, et en renforçant les droits des locataires en mettant en œuvre des réglementations qui protègent contre les expulsions injustes et offrent un recours juridique aux locataires confrontés à des problèmes liés au logement.
- en exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à encourager le logement abordable en augmentant les incitations financières, telles que les allègements fiscaux et les subventions, afin d'encourager les promoteurs à inclure des unités de logement abordable dans leurs projets, et en favorisant les partenariats avec des entités du secteur privé pour créer des possibilités de logement abordable par le biais de coentreprises et de partenariats public-privé.
- en exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à soutenir les logements sans but lucratif et les coopératives d'habitation en augmentant le financement et les ressources, tels que les prêts à faible taux d'intérêt et les subventions, aux organismes sans but lucratif et aux coopératives d'habitation pour développer et maintenir des unités de logement abordables et pour soutenir leurs initiatives.
- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à lutter contre le sans-abrisme en élaborant une stratégie globale de lutte contre le sans-abrisme, axée sur la prévention, la sensibilisation et les services de soutien, et en encourageant la collaboration avec les organisations communautaires et les prestataires de services pour veiller à ce que les personnes vulnérables aient accès à des options de logement sûres et abordables.
- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à adopter une approche de "logement d'abord", qui donne la priorité à un logement stable pour les personnes sans abri ou qui risquent de le devenir, et à fournir des services de soutien, y compris un soutien en matière de santé mentale, des conseils en matière de toxicomanie et une aide à l'emploi, afin d'aider les personnes à maintenir leur stabilité en matière de logement.
- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à favoriser la collaboration entre les secteurs public et privé pour résoudre la crise du logement abordable, notamment en créant une entité indépendante du gouvernement chargée du logement, composée d'un conseil d'administration inclusif composé de groupes d'intervenants clés, d'experts de l'industrie et d'organisations communautaires, afin de se concentrer sur l'action et la mise en œuvre.
- investir dans de nouvelles méthodes de construction de logements, comme la construction par inclinaison, le logement modulaire, le bois de masse et les logements construits en usine.
- la modernisation de la loi sur les condominiums afin de rationaliser la construction des ensembles de condominiums, d'encourager des solutions de logement plus innovantes telles que la construction de communautés locatives qui permettent une combinaison d'unités de propriété et de location au sein d'un même ensemble, et d'établir une procédure d'approbation accélérée pour les ensembles qui construisent des communautés locatives.

#### **Des logements très abordables**

Les partisans du parti :

- allouer un minimum de 10 à 15 % de tous les développements futurs en Nouvelle-Écosse pour constituer des "unités de logement très abordables", y compris les projets résidentiels, les rénovations commerciales et les projets à usage mixte.
- partager la responsabilité financière de la pérennité des logements très abordables entre le promoteur privé, les trois niveaux de gouvernement et d'autres parties prenantes le cas échéant (la SCHL et d'autres investisseurs).
- concevoir le modèle de financement collaboratif (formule) pour couvrir les coûts des logements très abordables à perpétuité, garantissant ainsi l'accessibilité et la stabilité à long terme.
- la mise en œuvre d'une série d'incitations pour les promoteurs afin d'encourager et de récompenser leur participation active à la fourniture de logements très abordables, y compris des incitations fiscales, des procédures d'autorisation accélérées et d'autres mesures pertinentes.
- concevoir et planifier des unités de logement à prix très abordable au sein des ensembles immobiliers afin de donner la priorité à l'intégration, d'éviter la concentration et de favoriser un environnement socio-économique diversifié.
- veiller à ce que le processus de développement implique un engagement global de la communauté afin de répondre aux préoccupations et de promouvoir la compréhension, en veillant à ce que l'inclusion de logements très abordables contribue positivement à la communauté dans son ensemble.
- promouvoir l'établissement de relations avec des organisations à but non lucratif réputées (Centraide, Shelter NS, etc.) pour superviser les "unités louées par le promoteur", pour créer un parcours de logement de soutien pour les résidents choisis (critères à déterminer par le biais d'une consultation), pour contrôler et rendre compte du système afin de suivre les progrès et l'impact des initiatives de logements très abordables, en garantissant la responsabilité et la transparence.
- communiquer la résolution sur les logements très abordables aux agences de logement concernées et aux promoteurs impliqués dans des projets de logement et d'immobilier dans toute la Nouvelle-Écosse.
- en tant que partenaire financier de 110 organisations qui contrôlent plus de 3 000 unités de logement, en construisant suffisamment d'unités pour plus que doubler le parc existant, y compris 4 000 unités supplémentaires d'ici 2032, en investissant dans des organisations à but non lucratif et en créant un programme de promoteurs à but non lucratif de confiance qui accélérera les demandes d'organisations qui ont l'expérience de la construction de logements.
- en reconnaissant que l'insécurité du logement a un impact disproportionné sur les communautés marginalisées, en veillant à ce qu'il y ait un financement spécifique pour le logement des personnes âgées et le logement des femmes fuyant la violence domestique, y compris en travaillant avec les groupes afro-néo-écossais et les communautés Mi'kmaq, et en prévoyant davantage de logements pour les Néo-écossais handicapés, afin de s'assurer que tous les Néo-écossais ont accès à un logement abordable.
- pour accélérer le processus de construction de maisons, en investissant 10 millions de dollars canadiens dans la formation de femmes au NSCC dans des métiers directement liés au logement, avec l'objectif de doubler le nombre de femmes formées en cinq ans.

#### **Crise des tentes**

Les partisans du parti :

- traiter le problème immédiat des campements de tentes en achetant 500 mini-maisons, pour un coût estimé à 10 millions de dollars, par le biais d'un appel d'offres auprès d'entreprises néo-écossaises plutôt qu'auprès du fournisseur américain utilisé par le gouvernement actuel.

- faire preuve de transparence avec les communautés quant à l'emplacement de ces abris d'urgence et veiller à ce que les personnes hébergées aient accès à des aides globales, aux transports en commun et aux services communautaires.

#### **Logement en coopérative**

Pour faire face à la crise du logement, le parti préconise des investissements importants dans l'habitat coopératif, avec l'objectif de créer 2 000 nouveaux logements coopératifs d'ici à 2032. Il s'agit notamment de (i) offrir des subventions et des prêts à faible coût pour construire de nouvelles coopératives et agrandir les coopératives existantes ; (ii) ouvrir le Programme d'acquisition de logements communautaires pour financer des projets qui ajoutent des logements aux coopératives existantes ou qui construisent de nouveaux bâtiments, alors qu'actuellement le fonds ne peut être utilisé que pour acheter des propriétés résidentielles existantes ; et (iii) investir 20 millions de dollars dans des sources de financement supplémentaires pour construire de nouvelles coopératives, agrandir les coopératives existantes et financer des réparations dans les coopératives.

#### **Travail, syndicats et emploi**

##### **Pénurie de main-d'œuvre**

Le parti déclare que :

- D'ici 2030, plus d'un quart de la population de la Nouvelle-Écosse aura plus de 65 ans, et le taux de dépendance des personnes âgées en Nouvelle-Écosse devrait rester bien supérieur à la moyenne nationale à long terme.
- La diminution du nombre de travailleurs ralentira la croissance économique de la province, réduira son assiette fiscale et pèsera sur les soins de santé, les fonds de pension et l'infrastructure sociale.
- les pénuries de main-d'œuvre coûteront aux entreprises néo-écossaises 1 milliard de dollars en opportunités manquées en 2022.

Les partisans du parti :

- promouvoir l'expansion et l'augmentation du financement des programmes qui recrutent et retiennent les travailleurs qualifiés sur les marchés internationaux (à un niveau qui reflète l'urgence de la crise), y compris une augmentation des rabais fiscaux pour les travailleurs de moins de 30 ans dans des métiers spécifiques, et que la Nouvelle-Écosse négocie des quotas d'immigration plus élevés pour compenser le nombre croissant de travailleurs à la retraite dans cette province.

##### **Clauses de non-concurrence dans les contrats de travail**

La fête :

- préconise d'interdire l'utilisation de clauses de non-concurrence pour attirer des travailleurs dans les secteurs à forte croissance, y compris l'industrie technologique, afin d'encourager la compétitivité et l'innovation.

l'innovation en interdisant les non-concurrences déloyales, qui sont utilisées pour restreindre les possibilités d'emploi et supprimer les augmentations de salaire.

- indique qu'en 2021, l'Ontario est devenue la première province canadienne à interdire aux employeurs de conclure des contrats de travail ou d'autres accords avec un employé qui incluent un accord de non-concurrence.

#### **Entreprises, concurrence et consommateurs**

##### **Petites entreprises**

Les partisans du parti :

- la réduction de l'impôt sur les petites entreprises à 1 % et le relèvement du seuil de revenu pour ce taux préférentiel de 500 000 à 700 000 dollars, ce qui fait de la Nouvelle-Écosse la meilleure province du pays pour les petites entreprises.

##### **Brasseries artisanales**

- soutenir les brasseries artisanales en suivant les recommandations de la Craft Breweries Association of Nova Scotia visant à améliorer la majoration par paliers de la NSLC (Better Deal for Nova Scotians) et à supprimer le plafond des prestations, notamment en collaborant avec les brasseurs artisanaux et la NSLC pour veiller à ce que les brasseries locales reçoivent le soutien dont elles ont besoin pour se développer et ne soient pas pénalisées pour leur succès. Il s'engage également à veiller à ce que la NSLC mette en valeur les produits locaux et soutienne les entreprises locales.

##### **Vignobles de Nouvelle-Écosse**

La fête :

- déclare que la Nouvelle-Écosse produit des vins de classe mondiale et que les investissements dans l'industrie vinicole provinciale sont bénéfiques pour l'économie locale.
- préconise de soutenir les vignobles provinciaux au moyen d'une subvention agricole directe afin qu'ils puissent rester compétitifs par rapport à leurs concurrents internationaux, y compris la durabilité des vignobles agricoles en élaborant une stratégie provinciale de replantation et de gestion.
- En outre, il s'engage à rétablir le Conseil de développement du vin afin d'établir et de maintenir une relation solide entre le gouvernement et l'industrie, et de soutenir le succès continu du secteur.

##### **Agriculture**

La fête :

- déclare que les exploitations agricoles sont essentielles pour les communautés de Nouvelle-Écosse.
- préconise, afin de garantir la viabilité des exploitations agricoles provinciales, la création d'un Centre pour les entreprises et les projets agricoles qui réunira les différents niveaux de gouvernement, les établissements d'enseignement supérieur et les agriculteurs afin de trouver des moyens novateurs de les soutenir. L'une des premières priorités serait d'aider les exploitations agricoles provinciales à s'adapter au changement climatique.
- l'élaboration d'un plan de santé mentale pour les agriculteurs, dont on sait qu'ils sont deux fois plus susceptibles d'avoir des idées suicidaires.

#### **Pêche**

Pour décourager et prévenir la pêche illégale, le parti préconise (i) une enquête sur la pêche illégale en Nouvelle-Écosse ; (ii) l'introduction d'une politique de tolérance zéro pour la pêche illégale, y compris l'introduction d'amendes obligatoires et la révocation des permis pour les récidivistes ; (iii) la modernisation du département provincial des pêches et de l'aquaculture en créant un bureau chargé de travailler avec les autres niveaux de gouvernement pour protéger les pêcheries provinciales, et (iv) la création d'une unité dédiée à l'application des lois sur les pêches pour s'assurer que les agents d'application disposent des ressources et de l'attention nécessaires pour protéger cette industrie essentielle.

### **Transport**

Le parti déclare que :

- Selon une étude réalisée en 2017, la Nouvelle-Écosse est la province où la conduite est la plus dangereuse au Canada. En 2021, 76 personnes ont perdu la vie sur les routes de la Nouvelle-Écosse, tandis qu'un million d'autres ont été tuées dans des accidents de la route. 69 décès ont été enregistrés en 2022.
- Les zones rurales et suburbaines de Nouvelle-Écosse manquent de moyens de transport accessibles, fiables et abordables, ce qui a pour effet d'isoler les habitants dans leurs maisons et leurs communautés.
- la province a créé la Joint Regional Transportation Agency ("JRTA") pour traiter la question des options de transport pour les zones situées à moins d'une heure de la municipalité régionale d'Halifax (y compris Bridgewater, Kentville, Musquodoboit, Truro, et d'autres), avec pour mandat d'examiner les options de transport actif, de bus et de train pour les résidents de ces communautés.
- De nombreuses juridictions en Nouvelle-Écosse ont mis à jour leurs normes de conception des routes pour donner la priorité à la sécurité et aux options de transport, qui visent à réduire à zéro le nombre de tués sur les routes (également connu sous le nom de "Vision Zéro").

Les partisans du parti :

- demander au gouvernement de la Nouvelle-Écosse de mandater le ministère des travaux publics pour qu'il adopte des normes de conception des routes à l'échelle de la province et qu'il mette en œuvre des améliorations généralisées en matière de sécurité sur les routes appartenant à la province.
- en exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à élargir le mandat de la JRTA par étapes afin d'améliorer les alternatives de transport sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Écosse.
- d'exhorter le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à travailler en collaboration avec les municipalités pour adopter des normes de conception routière améliorées et des directives de sécurité sur les routes appartenant aux municipalités, et d'accélérer le processus d'adoption d'options de transport améliorées, en offrant un soutien financier et une expertise dans la mesure du possible.

### **Pont MacKay**

Le parti déclare que :

- Le pont MacKay à Halifax est en fin de vie. Inauguré en 1970 pour une durée de vie de 50 ans, il connaît de plus en plus de défaillances qui entraînent des fermetures fréquentes et une circulation épouvantable. Une étude récente a montré que même avec une maintenance accrue, le pont devra être remplacé ou considérablement rénové d'ici 2040. Ce problème contribue aux problèmes de congestion actuels et devient rapidement une question de sécurité publique. Les travaux doivent commencer dès maintenant.
- le parti préconise de collaborer avec la Halifax Dartmouth Bridge Commission pour construire un nouveau pont à six voies, doté d'une infrastructure de transport actif et de voies réservées aux bus pour favoriser le transport en commun rapide à Halifax. Cela permettra de réduire les embouteillages et de protéger les personnes et les marchandises qui empruntent ce pont tous les jours.



### **Une économie au service de tous.**

En date du 16 novembre 2024, le parti n'a publié aucun programme ou document politique complet et téléchargeable. Au lieu de cela, le parti a publié une constitution énumérant ses principes fondamentaux et ses procédures internes, ainsi qu'une série d'"engagements" en ligne non téléchargeables, consultables sur son site web.

La constitution du parti stipule que le progrès social, économique et politique de la Nouvelle-Écosse ne peut être assuré que par l'application des principes sociaux-démocrates et égalitaires à la gouvernance et à l'administration des affaires publiques ; les principes de la démocratie sociale peuvent être brièvement décrits comme suit :

- (1) La production et la distribution de biens et de services doivent viser à satisfaire les besoins sociaux et individuels des personnes dans un cadre qui préserve l'environnement tout en maximisant l'économie, aujourd'hui et à l'avenir ;
- (2) La dignité et la liberté de l'individu sont des droits fondamentaux qui doivent être maintenus et étendus à toutes les personnes, indépendamment de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur sexe, de leur identité et de leur expression sexuelles, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap ;
- (3) L'abolition de la pauvreté et l'élimination de l'exploitation sont des objectifs réalisables et doivent être la priorité de tout gouvernement réfléchi et compatissant ; et

### **Logement et réduction de la pauvreté**

#### **Logement**

Depuis le 16 novembre, les engagements en ligne du parti comprennent une (des) déclaration(s) selon laquelle (lesquelles) :

- Un bon foyer est le fondement de la vie des Néo-Écossais. Il est au centre de l'avenir des enfants, de la sécurité des parents et du cœur et de l'âme des communautés.
- Pour trop de Néo-Écossais, le logement est devenu une source d'anxiété et d'insécurité, avec des doutes sur le paiement du loyer du mois suivant, sur l'avenir de leur bail et sur l'expulsion pour cause de hausse des loyers.
- la hausse vertigineuse du coût des loyers nuit aux habitants de la province, qu'il s'agisse de jeunes familles essayant de s'en sortir ou de personnes âgées à revenu fixe - et à tous ceux qui se trouvent entre les deux.

- L'accèsion à la propriété est devenue un rêve pour la plupart des primo-accédants.
- les locataires du gouvernement actuel sont vulnérables sans que ce soit de leur faute.
- La manipulation unilatérale du marché locatif et la crise du logement qu'elle a engendrée doivent cesser.

Les engagements en ligne du parti comprennent

- l'établissement d'un contrôle des loyers qui réduit de moitié l'augmentation actuellement autorisée (2,5 % au lieu de 5 %)
- la suppression de l'échappatoire des baux à durée déterminée qui a permis aux propriétaires d'exploiter le marché locatif tendu de la Nouvelle-Écosse et d'imposer des augmentations de loyer à deux chiffres.
- la mise en œuvre d'un nouveau remboursement de l'impôt sur les loyers et les hypothèques pour les ménages à revenu faible ou moyen, afin d'aider des centaines de milliers de locataires et de propriétaires en leur accordant un remboursement annuel moyen de 900 dollars lorsque le revenu de leur ménage est inférieur à 70 000 dollars par an. Environ la moitié des ménages néo-écossais en bénéficieront.
- l'annulation de l'assouplissement des règles d'expulsion par le gouvernement actuel, la mise en place d'une protection contre l'expulsion et la rénovation qui fonctionne à la fois pour les locataires et les propriétaires, et la création d'une nouvelle unité d'application de la loi sur la location résidentielle, comme l'a recommandé le consultant du gouvernement.
- créer une voie d'accès à la propriété par le biais d'un programme de location-vente de maisons de départ qui combine davantage de construction de maisons avec des coûts initiaux moins élevés pour les acheteurs débutants, travailler avec l'industrie croissante de la construction de maisons préfabriquées pour fournir des maisons de haute qualité, efficaces sur le plan énergétique et abordables aux acheteurs débutants dont les revenus sont inférieurs à 100 000 dollars par an, et utiliser des terrains publics.
- construire 30 000 nouveaux logements locatifs abordables en mobilisant des fonds fédéraux ; collaborer avec les municipalités pour identifier les terrains qu'elles peuvent consacrer à la construction des logements nécessaires et pour accélérer et normaliser la planification de la construction et les délais d'approbation ; permettre aux municipalités de prélever une taxe sur les terrains vacants qui sont zonés pour le développement résidentiel mais dont les promoteurs retardent la construction ; réduire les formalités administratives et encourager le développement de tous les types de logements non marchands.

#### **Réduire les coûts des ménages**

Les engagements en ligne du parti comprennent des déclarations selon lesquelles :

- Depuis trois ans, les Néo-Écossais subissent de fortes augmentations des taux d'intérêt et du coût de la vie. Le gouvernement actuel n'a pris aucune mesure.
- Le taux de pauvreté en Nouvelle-Écosse a grimpé en flèche de 52 % au cours de la première année du mandat du gouvernement actuel, soit 13,1 %, ce qui est plus élevé que dans toute autre province ou territoire du pays, toutes catégories confondues - pour les enfants, les personnes en âge de travailler et les personnes âgées.
- À Halifax, les loyers ont connu une hausse record de 18 % en trois ans et le recours aux banques alimentaires a augmenté de 14 % en l'espace d'un an.
- Les réductions de la TVH proposées par les autres partis profitent à ceux qui peuvent se permettre d'acheter de nouvelles choses, et ne font pratiquement rien pour les 57 % de parents célibataires de Nouvelle-Écosse qui sont classés dans la catégorie de l'insécurité alimentaire et qui essaient simplement d'acheter des fruits et des légumes pour leurs enfants.

Les engagements en ligne du parti comprennent

- une exonération immédiate de la taxe sur l'essence, afin d'épargner aux automobilistes 15,5 cents par litre à la pompe tant que l'inflation reste élevée.
- réduire les coûts mensuels pour tous les Néo-Écossais, en particulier les personnes âgées à revenu fixe et les jeunes parents, en supprimant la partie provinciale de la TVH sur les factures de téléphone, d'Internet et d'épicerie
- la mise en œuvre d'une recommandation de la Nova Scotia Energy Poverty Task Force suggérant un rabais de 50 % sur les factures d'électricité et de mazout pour les ménages ayant des revenus suffisants, ce qui permettrait au ménage moyen d'économiser 1 000 dollars par an.

#### **Travail, syndicats et emploi | Entreprises, concurrence et consommateurs**

À partir du 16

novembre 2024, les engagements en ligne du parti comprennent les déclarations suivantes :

- Une économie forte est une économie où chacun ne se contente pas de s'en sortir, mais prend de l'avance, où la vie devient un peu plus facile chaque mois, et non plus difficile. Où les gens sont récompensés pour avoir travaillé dur, avec de bons salaires, la sécurité de l'emploi et un lieu de travail sûr. Cela signifie qu'il faut travailler avec les communautés locales, les syndicats et les Premières nations en tant que partenaires de la croissance économique et de la durabilité - parce que c'est la bonne chose à faire et parce que sans partenariat et réconciliation, l'incertitude continuera à retarder les investissements dans les économies rurales et dans l'ensemble de la Nouvelle-Écosse.

Les engagements en ligne du parti comprennent l'aide à la réussite, à l'expansion et à la création d'emplois des petites entreprises de la Nouvelle-Écosse :

- la réduction du taux d'imposition des petites entreprises à 1,5 %, afin que les entreprises puissent investir davantage dans leur croissance et embaucher plus de travailleurs pour profiter des opportunités.
- créer de véritables incitations à soutenir les entreprises locales, par le biais d'un programme d'achat local qui soit inclusif et permette aux entrepreneurs, plutôt qu'aux sociétés, de prospérer.
- investir davantage dans la formation et l'apprentissage pour s'assurer que la Nouvelle-Écosse dispose des travailleurs hautement qualifiés et compétents que les entreprises recherchent.



**L'économie au service de tous**

Avant de former le gouvernement actuel, le parti a déclaré que :

- l'économie provinciale ne se développera vraiment que si les travailleurs provinciaux et la classe moyenne se développent avec elle.
- Les idées éculées du passé ne suffiraient pas à faire le travail.
- elle a proposé une "meilleure garantie des chèques de paie", comprenant
- donnant aux entreprises la possibilité de se développer et de s'étendre, et aux employés des salaires qui suivent le coût élevé de la vie.
- attirer des entreprises et des travailleurs dans la province.
- permettre aux entreprises qui emploient des travailleurs en Nouvelle-Écosse de verser leurs impôts à leurs employés sous forme de salaire, plutôt que de les verser au gouvernement, en particulier permettre aux entreprises de consacrer 50 % de leurs impôts à une subvention salariale pour les employés, ou leur permettre de choisir de dépenser 100 000 dollars pour l'embauche de nouveaux employés. Les salariés dont le salaire se situe dans les 20 % les plus élevés de la masse salariale d'une entreprise n'auraient pas droit à cette subvention salariale. L'argent doit être réinvesti dans les personnes travaillant en Nouvelle-Écosse.
- grâce à l'augmentation de la main-d'œuvre, en réinjectant de l'argent dans leurs communautés et dans les services publics tels que les soins de santé et l'éducation.
- afin de concurrencer l'Ontario, l'Alberta et le Québec pour l'industrie, les travailleurs qualifiés et les emplois, en encourageant l'embauche qui est hors de portée pour de nombreuses entreprises, et en normalisant les emplois bien rémunérés.
- pour les salariés qui choisissent de payer des impôts plutôt que des travailleurs, elle s'est engagée à investir dans les soins de santé, sans "aucun compromis".

#### **Coût de la vie**

Le parti déclare qu'afin d'aider les familles qui luttent contre le coût de la vie, il.. :

- coupe le TGV pour la première fois dans l'histoire de la Nouvelle-Écosse
- a accordé un allègement fiscal en indexant les tranches d'imposition et en augmentant le montant personnel de base
- création d'une subvention pour les soins aux personnes âgées
- mise en place d'une exonération d'impôt sur le revenu de 50 000 dollars pour les travailleurs des métiers en forte demande âgés de moins de 30 ans
- la mise en place d'un programme de repas scolaires gratuits pour tous les élèves de la province
- met en œuvre l'augmentation du salaire minimum la plus élevée de l'histoire de la province
- plafonnera les augmentations des tarifs de l'électricité au niveau de l'augmentation moyenne au Canada

#### **Logement**

Le parti déclare qu'au cours de son mandat actuel, il :

- a mis en place un programme d'aide au versement initial pour aider les Néo-Écossais à acheter leur première maison, en prêtant jusqu'à 5 % du prix d'achat de la maison à titre de versement initial.
- a élaboré un plan visant à créer les conditions nécessaires à la construction de 41 200 nouveaux logements.
- a créé des conditions propices à la création de 17 250 logements abordables supplémentaires.
- a construit deux nouvelles résidences universitaires, et cinq autres sont en cours de construction.
- a modifié la charte de la MRH afin de raccourcir la procédure d'approbation des projets de construction de logements résidentiels.
- a lancé un programme d'incitation pour les appartements secondaires et les appartements dans l'arrière-cour afin de rendre l'ajout de logements plus abordable.
- a acheté des logements modulaires de transition pour les professionnels de la santé et a transformé le Wheelhouse Motel à Lunenburg en nouveaux logements pour les professionnels de la santé.
- a étendu le plafonnement des loyers aux logements résidentiels, afin de protéger les locataires.

Pour continuer à ouvrir de nouvelles possibilités de logement et faciliter l'achat d'un premier logement, le parti s'engage à.. :

- créer un programme pour les nouveaux propriétaires par l'intermédiaire de la coopérative de crédit afin de réduire la mise de fonds requise.
- mettre à la disposition des collectivités des terrains vacants pour un dollar, à condition de les transformer en logements abordables.

#### **Transport des travailleurs**

Le parti s'engage à :

- supprimer les péages sur les ponts Macdonald et MacKay
- réaliser l'investissement le plus important jamais consenti pour améliorer les routes de la MRH, afin de réduire les encombrements.
- Réaliser une étude de faisabilité pour le train léger, en commençant par Windsor jusqu'à Mill Cove, Bedford et dans la CBRM.

#### **Industries et sociétés**

Le parti déclare qu'afin de créer des conditions propices à la prospérité des entreprises, il :

- réduit le taux d'imposition des petites entreprises de 2,5 % à 1,5 %.
- augmente le seuil de revenu imposable des petites entreprises de 500 000 à 700 000 dollars.
- se concentrera sur le développement intelligent de l'énergie provinciale, afin d'offrir davantage de possibilités aux familles et de réduire le nombre de travailleurs qui se rendent dans l'Ouest pour y travailler.
- fera de la Nouvelle-Écosse un producteur d'énergie de classe mondiale dans le domaine de l'hydrogène et du carburant aviation durable.

#### **Budget 2024-25**

Le budget 2024-25 du parti propose :

- la poursuite des investissements stratégiques et nécessaires pour transformer les soins de santé, construire davantage de logements, aider les familles et développer l'économie. La Nouvelle-Écosse poursuit sa croissance, avec davantage de personnes qui y vivent et y travaillent, et avec davantage d'opportunités pour les jeunes de la province.
- poursuivre le travail accompli jusqu'à présent tout en préparant la province à saisir les opportunités futures, en conservant les priorités essentielles que sont les suivantes :



- Soutenir les Néo-Écossais et renforcer les communautés : aider les Néo-Écossais à faire face au coût de la vie, notamment par l'indexation des tranches d'imposition et du montant personnel de base, une politique d'action en faveur du logement supervisé, un programme de cantines scolaires à l'échelle de la province, un recours en matière de droits de l'homme pour aider les personnes handicapées à mieux répondre à leurs besoins, et aider à renforcer les communautés résilientes.
- Des investissements clés dans le logement et l'infrastructure stratégique sont essentiels pour construire une économie verte forte pour l'avenir.

Dans son budget 2024-25, le parti :

indique qu'en 2023-24, sur un total budgétisé de 14 820 301 000 \$ qui, selon ses estimations, sera clôturé avec des dépenses réelles de 15 531 008 000 \$, elle a dépensé :

- un montant estimé à 57 520 000 dollars pour l'agriculture.
- un montant estimé à 95 597 000 dollars pour le développement économique.
- un montant estimé à 17 046 000 dollars pour la pêche.
- un montant estimé à 233 488 000 dollars pour le travail, les compétences et l'éducation.
- un montant estimé à 712 947 000 dollars pour les affaires municipales et le logement.
- un montant estimé à 157 664 000 dollars pour les ressources naturelles et les énergies renouvelables.
- un montant estimé à 720 621 000 dollars pour les travaux publics.
- un montant estimé à 57 739 000 dollars pour l'ajustement de l'évaluation des pensions.

a alloué, pour l'année fiscale 2024-25, un total budgétisé de 16 518 722 000 \$ (une augmentation de 6 %) :

- 46 682 000 dollars pour l'agriculture (soit une diminution de 19 %).
- 96 782 000 dollars pour le développement économique (soit une augmentation de 1 %).
- 15 951 000 dollars pour la pêche (soit une diminution de 6 %).
- 241 644 000 dollars pour le travail, les compétences et l'éducation (soit une augmentation de 3 %).
- 680 055 000 dollars pour les affaires municipales et le logement (une diminution de 5 %).
- 141 588 000 dollars pour les ressources naturelles et les énergies renouvelables (soit une diminution de 10 %).
- 716 170 000 \$ pour les travaux publics (une diminution de 1 %).
- 66 639 000 dollars pour l'ajustement de la valorisation des pensions (soit une augmentation de 15 %).

## Points de réflexion : Une économie au service de tous

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église se posera sérieusement les questions suivantes :

### Réduction de la pauvreté

1. "Les pauvres, vous les aurez toujours avec vous", a averti le Christ à ses disciples. Pourquoi le Christ a-t-il dit cela ? Est-il possible que les pauvres soient toujours avec nous afin que nous, qui formons maintenant le corps vivant du Christ sur terre, ayons toujours l'occasion de glorifier Dieu en examinant la signification et les causes de la pauvreté, et en travaillant à son élimination, que nous nous attendions ou non à y parvenir ?
2. Comment la Nouvelle-Écosse et le Canada peuvent-ils trouver un équilibre entre les principes de solidarité - "nous sommes tous dans le même bateau" - et de subsidiarité - "chacun doit faire ce qu'il peut pour subvenir à ses besoins, avant de faire porter le fardeau aux autres" ?
3. Quelle est la définition appropriée de la pauvreté, en particulier dans une société qui déborde d'objets de consommation et de richesses matérielles ? Une telle définition devrait-elle inclure comme condition la capacité des individus à rechercher l'épanouissement personnel dans la poursuite de la vérité ? En d'autres termes, la capacité de jouir des loisirs et d'en faire usage ?
- 4) Que faudrait-il faire, le cas échéant, pour garantir aux travailleurs et aux personnes désireuses de travailler un salaire décent leur permettant de vivre dans la dignité et de subvenir aux besoins de leur famille ?
5. faut-il envisager une politique de revenu de base ? Si oui, quelle forme devrait-elle prendre ?
6. ce qui peut ou doit être fait par les provinces, et ce qui doit être laissé au gouvernement fédéral, ou à des organisations privées ou communautaires ?
7. Il a été observé que les niveaux d'endettement des personnes âgées augmentent, en particulier à mesure que les coûts des soins à long terme et dans la dignité augmentent. Que peut-on ou doit-on faire pour réduire la pauvreté et l'endettement des personnes âgées ?

### PIB et bien-être

Pendant des décennies, les gouvernements se sont concentrés exclusivement sur le produit intérieur brut - une mesure de la productivité pure d'une économie - comme la meilleure mesure de la santé sociale nationale. Plus récemment, certains ont commencé à plaider en faveur d'un indice plus large du bien-être national, qui inclurait des facteurs tels que la santé physique et émotionnelle de la population, la santé de l'environnement, l'équité en matière de logement, de revenus et d'opportunités, et la sécurité alimentaire, en plus de la production brute.

- 1) Laquelle de ces mesures du bien-être national est la meilleure ?
2. que peut-on ou doit-on faire d'autre pour que l'économie de la Nouvelle-Écosse soit au service de tous, et non l'inverse ? Le bien-être spirituel devrait-il être pris en compte ? Dans l'affirmative, comment pourrait-on l'évaluer ?

3) Est-il raisonnable d'exiger une croissance économique continue, comme l'enseignent les écoles de commerce depuis des décennies, ou est-il préférable de rechercher un contentement durable ?

### Entreprises et sociétés

Pendant des décennies, les groupes de pression et les écoles de commerce ont enseigné que le seul objectif légitime d'une société commerciale était de gagner de l'argent pour ses actionnaires. Plus récemment, certains milieux d'affaires ont commencé à réclamer un rôle plus large pour les entreprises, un rôle qui inclut le service de ses employés, de ses clients et de la communauté, ainsi que la protection de l'environnement.

- 1) Quelle est l'approche la plus cohérente avec l'enseignement social catholique ?
2. faut-il faire quelque chose pour encourager le développement d'une culture d'entreprise et d'affaires qui vise à servir les personnes, les communautés et les générations futures, en plus de profits équitables ? Si oui, quoi et par qui ?

# L'individu et la société : Droits, responsabilités et subsidiarité

Libertés civiles | Droits de l'homme | Responsabilités : Participation et subsidiarité

**Au droit d'une personne correspond un devoir chez toutes les autres personnes... Ceux donc qui revendiquent leurs propres droits, tout en oubliant ou en négligeant d'accomplir leurs devoirs respectifs, sont des gens qui construisent d'une main et détruisent de l'autre. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)**

## L'enseignement catholique

### Droits civils et libertés

Chaque membre de la société bénéficie d'un certain nombre de droits. **Ces droits s'accompagnent de responsabilités.**

En termes catholiques, un "droit" a été défini comme un pouvoir moral subjectif, résidant dans la personne qui le pose, "de faire, de détenir ou d'extraire quelque chose", qui fonctionne en faisant appel à la volonté d'autrui par l'intermédiaire de l'intellect d'autrui. Elle doit être distinguée de la puissance, c'est-à-dire de la force physique ou du pouvoir d'enlever quelque chose à quelqu'un d'autre. - Fr John Hardon, SJ, *Modern Catholic Dictionary (Dictionnaire catholique moderne)*

L'histoire du péché de l'homme commence lorsqu'il ne reconnaît plus le Seigneur comme son Créateur et qu'il veut être lui-même celui qui détermine, en toute indépendance, ce qui est bon et ce qui est mauvais. "Vous serez comme Dieu, vous connaîtrez le bien et le mal" (Gn 3,5) : ce fut la première tentation, et elle se retrouve dans toutes les autres tentations auxquelles l'homme est plus facilement enclin à céder à la suite de la chute originelle. - Pape Saint Jean-Paul II, *Veritatis splendor*

Les exigences du bien commun... sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux. Ces exigences concernent avant tout l'engagement pour la paix, l'organisation des pouvoirs de l'État, un système juridique sain, la protection de l'environnement et la fourniture à tous des services essentiels, dont certains sont en même temps des droits de l'homme : l'alimentation, le logement, le travail, l'éducation et l'accès à la culture, les transports, les soins de santé de base, la liberté de communication et d'expression, et la protection de la liberté religieuse. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 164-166.*

### Racisme et discrimination

L'unité de la famille humaine n'est pas encore une réalité. Cela est dû à des obstacles provenant d'idéologies matérialistes et nationalistes qui contredisent les valeurs de la personne considérée intégralement dans toutes ses dimensions, matérielles et spirituelles, individuelles et communautaires. En particulier, toute théorie ou forme de racisme et de discrimination raciale est moralement inacceptable. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 433*

### Conscience et religion

L'Église catholique met l'accent, entre autres droits, sur le droit à la liberté religieuse. L'accent est mis sur la valeur primordiale du droit à la liberté religieuse : "Tous les hommes doivent être à l'abri de toute contrainte de la part d'individus, de groupes sociaux ou de toute puissance humaine, de telle sorte que nul ne soit contraint d'agir d'une manière contraire à ses propres convictions, que ce soit en privé ou en public, seul ou en association avec d'autres, dans de justes limites". Le respect de ce droit est un signe révélateur du "progrès authentique de l'homme dans tout régime, dans toute société, tout système ou tout milieu". *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 320-321.*

Avec la légalisation de l'euthanasie, de la mort médicalement assistée et de l'avortement, il est essentiel que les prestataires de soins de santé dont les convictions morales les plus profondes leur disent que ces procédures sont mauvaises ne soient pas forcés d'y participer. Selon l'enseignement catholique, les travailleurs doivent être protégés contre toute atteinte à leur conscience ou à leur dignité personnelle.

C'est un grave devoir de conscience que d'éviter de coopérer, même formellement, à des pratiques contraires à la loi de Dieu.

### Liberté d'expression : vérité, presse et médias



### Responsabilités : Participation et subsidiarité

Le parti déclare qu'il comprend cela :

- que l'avenir de la Nouvelle-Écosse dépend de l'instauration de la justice pour le climat, l'économie, les langues et pour les personnes racialisées, les Mi'kmaq, les Néo-Écossais africains, les Acadiens, les 2SLGBTQIA+, les femmes, les enfants et les jeunes, les enfants pris en charge, les personnes handicapées et les communautés migrantes, afin que les communautés prennent soin les unes des autres et que chaque habitant ait les moyens non seulement de survivre, mais aussi de s'épanouir.
- une véritable démocratie exige l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, en consultation avec l'ensemble des individus, des communautés, des organisations et des parties prenantes concernées, de sorte que tous les peuples se sentent accueillis et soutenus dans leur participation à la prise de décisions sociales, économiques, environnementales et politiques, qui tiennent compte des connaissances et des priorités de tous les Néo-Écossais.
- il soutient la démocratie participative dans laquelle chaque habitant de la Nouvelle-Écosse a le droit d'exprimer son point de vue et peut participer directement aux décisions qui affectent sa vie.
- considère l'accès à une alimentation saine et nutritive comme un droit de l'homme.
- considère l'accès à un logement digne comme un droit de l'homme.

## Libéral

### Libertés civiles

Le parti déclare que :

- tous les individus ont le droit à la dignité et de jouir de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales sans distinction de race, de couleur ou d'origine nationale.
- Bien que la race soit un motif de discrimination reconnu depuis longtemps par le droit canadien, le fléau et les effets historiques et actuels du racisme et des préjugés raciaux continuent d'entacher les institutions et les communautés néo-écossaises, nuisant aux personnes racialisées et les mettant en danger.
- une société saine, productive et inclusive promeut la lutte contre le racisme et la discrimination, et défend les principes d'égalité, d'équité, d'égalité d'accès aux opportunités, de dignité et de sécurité des personnes.

Pour faire progresser l'égalité et éliminer le racisme en Nouvelle-Écosse, le parti préconise :

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à promouvoir l'éducation et la sensibilisation du public à cette question en mettant en œuvre des programmes d'éducation antiraciste dans les écoles et les établissements d'enseignement, en encourageant la compréhension, l'empathie et la compétence culturelle ; en élaborant des programmes d'études complets qui incluent l'histoire, les contributions et les expériences des diverses communautés, en promouvant l'inclusion et en combattant les stéréotypes ; et en fournissant des ressources et une formation aux éducateurs pour qu'ils abordent et combattent les préjugés raciaux dans les salles de classe.
- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à revoir et à renforcer les lois et les politiques antidiscriminatoires afin de protéger efficacement les individus contre la discrimination raciale dans tous les secteurs, y compris l'emploi, le logement et les services publics ; à établir des lignes directrices et des protocoles clairs pour le signalement et le traitement des incidents racistes, en garantissant une réponse rapide et efficace de la part des autorités compétentes ; et à collaborer avec les organisations communautaires pour créer des mécanismes de signalement sûrs et accessibles pour les cas de discrimination raciale.
- en exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à promouvoir la diversité et l'inclusion en encourageant les entreprises, les organisations et les institutions publiques à adopter des politiques de diversité et d'inclusion, en assurant une représentation

L'information est l'un des principaux instruments de la participation démocratique. **Il est impensable de participer sans comprendre la situation de la communauté politique, les faits et les solutions proposées aux problèmes.**

Il est nécessaire de garantir un réel pluralisme dans la diffusion de l'information, en veillant à ce que les formes et les instruments d'information et de communication soient multiples. Une attention particulière doit être accordée au phénomène du contrôle des médias d'information par un petit nombre de personnes ou de groupes, qui a des effets dangereux sur l'ensemble du système démocratique. Les médias doivent être utilisés pour construire et soutenir la communauté humaine dans ses différents secteurs : économique, politique, culturel, éducatif et religieux. La société a droit à une information fondée sur la vérité, la liberté, la justice et la solidarité. La question essentielle est de savoir si le système d'information actuel contribue à l'amélioration de la personne humaine, c'est-à-dire s'il rend les gens plus mûrs spirituellement, plus conscients de la dignité de leur humanité, plus responsables ou plus ouverts aux autres, en particulier aux plus démunis et aux plus faibles.

Un autre aspect très important est que les nouvelles technologies doivent respecter les différences culturelles légitimes. Dans le monde des médias, les difficultés intrinsèques de la communication sont souvent exacerbées par l'idéologie, le désir de profit et de contrôle politique, la rivalité et les conflits entre groupes, et d'autres maux sociaux. Les valeurs et principes moraux s'appliquent également aux médias.... *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 414-416*

### Équité entre les sexes

**Le génie féminin est nécessaire** dans toutes les expressions de la vie de la société. Le premier pas indispensable dans cette direction est la possibilité concrète d'accéder à la formation professionnelle. La persistance de nombreuses formes de discrimination attentatoires à la dignité et à la vocation des femmes est due à une longue série de conditionnements qui pénalisent les femmes, qui se sont vues reléguées en marge de la société et même réduites à la servitude... Il est urgent de reconnaître effectivement les droits des femmes sur le lieu de travail, en particulier sous les aspects de la rémunération, de l'assurance et de la sécurité sociale. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 295*

### Propriété

La propriété privée et les autres formes de propriété privée des biens "assurent à la personne une sphère hautement nécessaire à l'exercice de son autonomie personnelle et familiale et doivent être considérées comme un prolongement de la liberté humaine... stimulant l'exercice de la responsabilité, elles constituent l'une des conditions de la liberté civile". *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 171*

La doctrine sociale de l'Église exige que la propriété des biens soit également accessible à tous, afin que tous puissent devenir, au moins dans une certaine mesure, propriétaires. Le monde existe pour tous, car nous sommes tous nés avec la même dignité. Les différences de couleur, de religion, de talent, de lieu de naissance ou de résidence, et tant d'autres, ne peuvent être utilisées pour justifier les privilèges de certains au détriment des droits de tous. En tant que communauté, nous avons l'obligation de veiller à ce que chaque personne vive dans la dignité et dispose d'opportunités suffisantes pour son développement intégral. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 176*

Ne pas partager nos richesses avec les pauvres, c'est les voler et les priver de leurs moyens de subsistance. Les richesses que nous possédons ne sont pas les nôtres, mais aussi les leurs... Les autres droits relatifs aux biens nécessaires à l'épanouissement intégral des personnes, y compris celui de la propriété privée ou de tout autre type de propriété, ne doivent en aucun cas entraver [ce droit], mais doivent au contraire en faciliter activement la mise en œuvre. *Fratelli tutti, -188-120*

### Droits de l'homme

L'Église reconnaît également un certain nombre de droits de l'homme, notamment -  
le droit à la vie, dont fait partie intégrante le droit de l'enfant de se développer dans le sein de sa mère dès le moment de la conception  
- le droit de vivre dans une famille unie et dans un environnement moral propice à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant  
- le droit de développer son intelligence et sa liberté dans la recherche et la connaissance de la vérité  
- le droit de participer au travail qui permet d'utiliser judicieusement les ressources matérielles de la terre, et de tirer de ce travail les moyens de subvenir à ses besoins et à ceux des personnes à sa charge  
- et le droit de fonder librement une famille, d'avoir et d'élever des enfants en exerçant sa sexualité de façon responsable.

L'Église insiste également sur les droits à un logement adéquat, à l'eau potable, à une alimentation sûre et nutritive, à

équitable et l'égalité des chances pour les personnes issues de communautés marginalisées ; en mettant en œuvre des programmes de soutien aux entreprises appartenant à des minorités, en leur donnant accès aux ressources, au mentorat et au financement ; et en célébrant et en promouvant des événements culturels, des festivals et des initiatives qui mettent en valeur la diversité de la population de la Nouvelle-Écosse.

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à favoriser l'engagement et la collaboration des communautés en encourageant les partenariats avec les organisations communautaires, les groupes de défense et les associations ethniques afin d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de lutte contre le racisme, en créant des comités consultatifs ou des groupes de travail chargés de fournir des informations et des conseils sur les politiques et les initiatives liées à l'égalité raciale, et en faisant entendre la voix des communautés racialisées par le biais de processus de consultation inclusifs et de forums communautaires.

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à s'attaquer au racisme systémique en menant des examens complets des politiques, pratiques et institutions du gouvernement provincial afin d'identifier et d'éliminer le racisme systémique et les préjugés ; en mettant en œuvre des stratégies visant à accroître la représentation des personnes racialisées dans les emplois du secteur public, en garantissant la diversité à tous les niveaux de gouvernance ; et en investissant dans la recherche et la collecte de données afin d'identifier les lacunes et les disparités, en guidant les décisions politiques fondées sur des preuves pour démanteler le racisme systémique.

### Bien-être des animaux

Les partisans du parti :

- exhorte le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à promouvoir les droits des animaux et l'éthique, en plaidant pour la reconnaissance des animaux en tant qu'êtres sensibles, en assurant leur protection contre la douleur, la souffrance et l'exploitation inutiles, en interdisant les pratiques cruelles telles que les tests cosmétiques sur les animaux, l'élevage d'animaux à fourrure et l'utilisation d'animaux à des fins de divertissement lorsque cela implique des dommages ou une détresse inutiles, et en promouvant des méthodes alternatives à l'expérimentation animale, en encourageant le développement et l'utilisation de méthodes alternatives à l'expérimentation animale dans la recherche et le développement de produits.

### Équité entre les sexes

#### Les femmes dans les métiers

La fête :

- indique qu'en 2022, moins de 9 % des apprentis des métiers en Nouvelle-Écosse étaient des femmes. La province ne parviendra jamais à surmonter la pénurie de main-d'œuvre actuelle et à construire davantage de logements si elle ne forme que la moitié de la main-d'œuvre disponible.

- préconise d'investir 10 millions de dollars pour accroître la formation des femmes au NSCC dans les métiers directement liés au logement, l'objectif étant de doubler le nombre de femmes formées en cinq ans.

#### Violence domestique

La fête :

- déclare que la Nouvelle-Écosse est confrontée à une épidémie de violence domestique et qu'il faut faire davantage pour garantir que les personnes qui fuient la violence domestique disposent d'un endroit sûr où séjourner.

- propose de travailler avec les organisations à but non lucratif pour s'assurer qu'elles disposent des ressources dont elles ont besoin pour continuer à doter leurs refuges en personnel, en particulier compte tenu de la pression accrue de la crise du coût de la vie ; en commençant par rétablir les quelque 4 millions de dollars que le gouvernement fédéral ne verse plus aux refuges pour femmes en Nouvelle-Écosse.

#### Équité salariale

La fête :

- indique qu'en 2023, les femmes seront payées en moyenne 16 % de moins que les hommes pour le même travail au Canada, selon l'OCDE.

- elle préconise l'adoption d'une législation sur la transparence des rémunérations, tant verticale qu'horizontale, afin d'accroître l'équité et la justice sur le lieu de travail.

### Responsabilités : Participation et subsidiarité

#### Organisations non gouvernementales, communautaires et à but non lucratif

Les partisans du parti :

- dans le cadre de son plan visant à éliminer la pauvreté en Nouvelle-Écosse et à créer des possibilités de progrès économique, exhorte le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement du Canada à renforcer les systèmes de soutien communautaire en soutenant davantage les organisations communautaires et les organisations à but non lucratif qui se concentrent sur la réduction de la pauvreté, en fournissant des fonds, des ressources et des possibilités de renforcement des capacités ; en encourageant les partenariats entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile pour élaborer des stratégies globales de réduction de la

l'éducation et à l'accès à la culture, aux transports et aux soins de santé de base. - 151-166 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

### Responsabilités individuelles

"Dans la société humaine, au droit d'un homme correspond un devoir chez toutes les autres personnes : le devoir de reconnaître et de respecter le droit en question. "C'est pourquoi ceux qui revendiquent leurs propres droits, tout en oubliant ou en négligeant d'accomplir leurs devoirs respectifs, sont des gens qui construisent d'une main et détruisent de l'autre. -156 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

### Subsidiarité

La subsidiarité est le principe selon lequel chaque élément de la société doit servir son propre objectif et aider les autres à servir le leur, l'objectif principal étant d'encourager et de permettre le développement humain authentique de l'individu.

L'une des conséquences de ce principe est que chaque individu, et les petits groupes de personnes, devraient être autorisés à prendre eux-mêmes toutes les décisions qui peuvent leur être confiées de manière responsable, plutôt que de les confier à des groupes plus importants ou à des autorités plus grandes, et que l'on attend d'eux qu'ils le fassent. L'une des prémisses de ce principe est que nous sommes tous responsables de notre propre salut, dans les limites des dons et des défis dont Dieu nous a dotés. Il s'agit de l'un des enseignements sociaux fondamentaux de l'Église, car il contribue à garantir que chaque individu est en mesure de trouver son propre chemin vers Dieu.

### Familles, individus et société civile

On ne peut promouvoir la dignité de la personne sans se préoccuper de la famille, des groupes, des associations, des réalités territoriales locales, bref de cet ensemble d'expressions économiques, sociales, culturelles, sportives, récréatives, professionnelles et politiques auxquelles les personnes donnent spontanément vie et qui leur permettent de réaliser une croissance sociale effective. C'est le domaine de la société civile... Ce réseau de relations renforce le tissu social et constitue la base d'une véritable communauté de personnes, permettant la reconnaissance de formes supérieures d'activité sociale.

La communauté politique est établie pour être au service de la société civile, dont elle est issue... Cette vision est remise en cause par les idéologies politiques de nature individualiste et celles de caractère totalitaire, qui tendent à absorber la société civile dans la sphère de l'État. La communauté politique et la société civile ne sont pas égales dans la hiérarchie des finalités. La communauté politique est essentiellement au service de la société civile et, en dernière analyse, des personnes et des groupes qui la composent.

L'État doit fournir un cadre juridique adéquat pour que les sujets sociaux puissent exercer librement leurs différentes activités et il doit être prêt à intervenir, lorsque cela est nécessaire et dans le respect du principe de subsidiarité, pour que le jeu des associations libres et de la vie démocratique soit orienté vers le bien commun. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 185, 417, 418.*

### Gouvernements subsidiaires : provinces, municipalités, territoires et sociétés autochtones

Le principe de subsidiarité s'oppose aux diverses formes de centralisation, de bureaucratisme et d'assistance, ainsi qu'à la présence injustifiée et excessive de l'État dans les mécanismes publics... De même qu'il est gravement erroné d'enlever aux individus ce qu'ils peuvent accomplir par leur propre initiative et leur propre travail pour le donner à la communauté, de même c'est une injustice et en même temps un grave mal et une perturbation du bon ordre que d'attribuer à une association plus grande et plus élevée ce que des organisations plus petites et subordonnées peuvent faire. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 185*

pauvreté ; et en promouvant des initiatives qui s'attaquent aux obstacles systémiques, à la discrimination et à l'exclusion sociale auxquels sont confrontées les communautés marginalisées.

- de promouvoir le bien-être des animaux dans la province, en exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à améliorer l'éducation et la sensibilisation du public en collaborant avec les organisations de protection des animaux et les groupes communautaires pour organiser des campagnes de sensibilisation, des ateliers et des séminaires afin d'éduquer le public sur les soins appropriés, le traitement humain et l'importance de la stérilisation des animaux de compagnie ; et en favorisant les partenariats avec les cliniques vétérinaires et les refuges pour animaux afin d'offrir des programmes de stérilisation à faible coût ou subventionnés, réduisant ainsi la population d'animaux errants et prévenant l'itinérance des animaux.  
- pour promouvoir la résilience et l'adaptation au climat, en exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à fournir des fonds et des ressources pour les initiatives communautaires qui renforcent la résilience, telles que la gestion des inondations, la protection du littoral et la préparation aux situations d'urgence.



### Libertés civiles | Droits de l'homme | Responsabilités : Participation et subsidiarité

Au 16 novembre 2024, le parti n'a pas publié de programme ou de documents politiques complets et téléchargeables. Le parti a publié une constitution énumérant ses principes fondamentaux et ses procédures internes, ainsi qu'une série d'"engagements" en ligne consultables sur son site web.

Les engagements en ligne du parti comprennent une déclaration selon laquelle ses priorités en matière d'amélioration des services publics sont les suivantes :

- défendre les groupes en quête d'équité en finançant intégralement le plan d'action 2SLGBTQIA afin de lutter contre la stigmatisation et la discrimination, en particulier pour les jeunes 2SLGBTQIA, et en finançant les organisations qui luttent contre la violence entre partenaires intimes et soutiennent les Néo-Écossais victimes de violence sexiste afin de garantir que les survivants de la violence sexualisée aient accès à des services de conseil tenant compte des traumatismes. Le parti préconise en outre de mettre fin à l'utilisation abusive des accords de non-divulgence afin de protéger les victimes d'agressions sexuelles des cycles personnels et institutionnels d'abus, d'intimidation et de mauvais comportements.

La constitution du parti stipule qu'il croit que le progrès social, économique et politique de la Nouvelle-Écosse ne peut être assuré que par l'application des principes sociaux-démocrates et égalitaires à la gouvernance et à l'administration des affaires publiques, et que les principes de la démocratie sociale peuvent être brièvement décrits comme suit :

- (2) La dignité et la liberté de l'individu sont des droits fondamentaux qui doivent être maintenus et étendus à toutes les personnes, indépendamment de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur sexe, de leur identité et de leur expression sexuelle, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap ;
- (3) L'abolition de la pauvreté et l'élimination de l'exploitation sont des objectifs réalisables et doivent être la priorité de tout gouvernement réfléchi et compatissant ; et
- (4) Les citoyens ont le droit de faire entendre leur voix dans les politiques publiques par le biais de la consultation et de la participation à tous les niveaux de la prise de décision publique.
- (5) En tant qu'organisation existant sur le territoire non cédé et non conquis de la partie, elle s'engage à respecter les principes de vérité et de réconciliation et à vivre en tant que peuple visé par un traité en Mi'kma'ki, et s'inspirera des appels à l'action figurant dans le rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.



### Libertés civiles | Droits de l'homme | Responsabilités : Participation et subsidiarité

Le parti n'a publié aucune déclaration spécifique concernant ses politiques en matière de :

- Libertés civiles
- Droits de l'homme
- Responsabilités : Participation et subsidiarité.

## Points à méditer : Droits et responsabilités ; subsidiarité

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église se posera sérieusement les questions suivantes :

### Droits et responsabilités civiques et individuels

Il est clair que la nation et les provinces doivent à leurs citoyens un grand respect pour chacun des nombreux droits de l'homme. Mais les droits s'accompagnent de responsabilités. En fait, un droit n'est rien d'autre que l'envers d'une obligation (responsabilité). Et si les citoyens individuels ont des droits, la communauté civile dans son ensemble a également des droits, ce qui signifie que les citoyens individuels ont certaines obligations fondamentales envers la communauté civile dans son ensemble (la nation).

Dans cette optique, nous pouvons poser la question suivante :

1. Quelles sont les responsabilités des individus à l'égard de leur communauté, de leur province, de la nation et du monde ? A titre d'exemple :
  - a) Dans quelle mesure les citoyens sont-ils appelés à adopter des modes de vie durables, par exemple en économisant l'énergie, en évitant les déchets et en veillant à minimiser tout impact négatif sur les générations futures ?
  - b) Que devraient attendre les citoyens de leurs gouvernements pour encourager des modes de consommation durables et faire en sorte que ces modes de vie soient abordables ?
  - c) Dans quelle mesure les citoyens sont-ils appelés à :
    - i) participer à la société, par exemple en votant en connaissance de cause, en s'engageant de manière continue auprès des candidats et des représentants élus, et en suivant l'actualité de manière responsable ?
    - ii) donner un coup de main à leurs voisins, par exemple en faisant du bénévolat chez eux ou au sein de la communauté, en plus de payer des impôts ?
2. Nos gouvernements peuvent-ils faire quelque chose pour permettre ou encourager les citoyens à contribuer au service volontaire ? Par exemple, en offrant des crédits d'impôt aux pompiers volontaires, à ceux qui travaillent avec les sans-abri ou visitent les malades, ou à d'autres volontaires civiques ?
3. Dans quelles conditions, le cas échéant, est-il moralement juste d'exiger des prestataires de soins de santé qu'ils participent à des pratiques moralement contestables telles que l'avortement ou l'aide à la mort, lorsque cela est contraire à leur conception de la morale ou à leurs croyances religieuses ?

Outre les droits de l'homme et les droits civils, de nombreux partis parlent de ce que les habitants de la Nouvelle-Écosse et d'autres pays "méritent".

- a) Comment les partis déterminent-ils ce que les citoyens méritent ou ne méritent pas ? Appliquent-ils des critères prévisibles et objectifs pour procéder à ces déterminations, ou ces déterminations peuvent-elles parfois sembler arbitraires et injustes, ou, dans le contexte des élections, opportunistes ? Quels sont les critères à appliquer ?
- b) Au fur et à mesure que la liste des droits politiques définis s'allonge, comment concilier les conflits entre eux ?

### Relations intergouvernementales et société civile

1. Les pouvoirs du gouvernement fédéral doivent-ils être étendus ou réduits ? 2. Les pouvoirs des gouvernements provinciaux doivent-ils être étendus ou réduits ?
2. L'intervention de l'État est-elle trop importante ou insuffisante au Canada ? Les gouvernements fédéral et provinciaux remplissent-ils leurs obligations en vertu du principe de subsidiarité à l'égard des gouvernements locaux et des groupes communautaires en leur laissant toutes les décisions qui peuvent leur être confiées de manière responsable ?
3. Ou bien faut-il redistribuer les pouvoirs de l'État pour que les individus, les groupes d'intérêt public et les organisations de services aient la possibilité de mettre leur vie et leurs talents au service des autres et du bien commun ?

## Solidarité

Avec les personnes marginalisées | Peuples autochtones | Communautés rurales | Immigrants et nouveaux arrivants

***L'autre est aussi important que soi. L'injustice faite à l'autre est une injustice qui affecte tout le monde. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)***

La solidarité se trouve dans l'engagement à faire le bien de son prochain. **Le bien de l'un est le bien de tous**, et l'autre est aussi important que soi-même. L'injustice faite à l'autre est une injustice qui affecte tout le monde. - 193, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

### Solidarité avec les personnes marginalisées et vulnérables

Certaines personnes naissent dans des familles économiquement stables, reçoivent une bonne éducation, grandissent bien nourries ou possèdent naturellement de grands talents. Elles n'auront certainement pas besoin d'un État proactif ; elles n'auront qu'à revendiquer leur liberté. Mais la même règle ne s'applique évidemment pas à une personne handicapée, à une personne née dans la misère, à ceux qui n'ont pas reçu une bonne éducation et qui n'ont guère accès à des soins de santé adéquats. Si une société est gouvernée principalement par les critères de la liberté du marché et de l'efficacité, il



#### Peuples autochtones

Le parti reconnaît que ses membres travaillent et vivent sur les terres non cédées des Mi'kmaq et que les Néo-Écossais ont la responsabilité, en tant que colons et signataires des traités de paix et d'amitié, d'œuvrer activement en faveur de la vérité et de la réconciliation afin de créer une société où nous apprenons de leur sagesse en tant que gardiens de la terre et où nous vivons véritablement en paix et en amitié avec les Mi'kmaq.

#### Décolonisation et réconciliation

Le parti déclare qu'il :

- soutient et reconnaît les droits des Mi'kmaq à l'utilisation, à la protection et à la gestion des terres vitales pour leur culture, leur santé et leur bien-être.
- reconnaît les déséquilibres historiques et actuels dans les relations entre les Mi'kmaq et les non-Mi'kmaq en Nouvelle-Écosse et la nécessité de jeter les bases d'une meilleure qualité de vie pour les Mi'kmaq.

n'y a pas de place pour ces personnes, et la fraternité restera un vague idéal de plus.  
Pape François - *Fratelli tutti*, 109

Tant de frères et sœurs dans le besoin attendent de l'aide, tant d'opprimés attendent la justice, tant de chômeurs attendent un emploi, tant de peuples attendent le respect. Comment se fait-il qu'aujourd'hui encore, des personnes meurent de faim ? Condamnés à l'analphabétisme ? Privés des soins médicaux les plus élémentaires ? Sans toit au-dessus de leur tête ? Le scénario de la pauvreté peut s'étendre à l'infini si, en plus de ses formes traditionnelles, nous pensons à ses nouveaux modèles. Ces nouveaux modèles touchent souvent des secteurs et des groupes financièrement aisés qui sont néanmoins menacés par le désespoir de l'absence de sens à leur vie, par la toxicomanie, par la peur de l'abandon dans la vieillesse ou la maladie, par la marginalisation ou la discrimination sociale... *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, 5

### Handicaps, santé mentale et toxicomanie

Les personnes handicapées sont des sujets humains à part entière, avec des droits et des devoirs : "Malgré les limitations et les souffrances qui affectent leur corps et leurs facultés, elles mettent en évidence la dignité et la grandeur de l'homme. Les personnes handicapées doivent être aidées à participer à toutes les dimensions de la vie familiale et sociale, à tous les niveaux qui leur sont accessibles et selon leurs possibilités... Elles aussi ont besoin d'aimer et d'être aimées, elles ont besoin de tendresse, de proximité et d'intimité selon leurs capacités. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 148

### Peuples autochtones et réconciliation

La relation des peuples autochtones avec leurs terres et leurs ressources mérite une attention particulière, car elle est une expression fondamentale de leur identité. Ces peuples offrent l'exemple d'une vie vécue en harmonie avec l'environnement qu'ils ont appris à bien connaître et à préserver. Leur expérience extraordinaire, qui constitue une ressource irremplaçable pour toute l'humanité, risque de se perdre en même temps que l'environnement dont ils sont originaires. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 471

L'Église catholique canadienne soutient le travail de la Commission de vérité et de réconciliation. Nous sommes appelés à promouvoir des communautés autochtones prospères au Canada, enracinées dans leurs cultures et traditions uniques.

### Communautés nordiques et rurales

Veiller au bien commun, c'est exploiter les nouvelles possibilités de redistribution des richesses au profit des populations défavorisées qui, jusqu'à présent, ont été exclues ou mises à l'écart du progrès social et économique. Trop souvent, les services sociaux et le développement des infrastructures sont négligés dans les zones rurales. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 299, 300, 363.

Le travail agricole mérite une attention particulière, compte tenu des nombreux problèmes à résoudre dans le contexte d'une économie de plus en plus mondialisée et de son importance croissante pour la sauvegarde de l'environnement naturel. Des changements radicaux et urgents sont donc nécessaires pour redonner à l'agriculture - et aux populations rurales - leur juste valeur en tant que base d'une économie saine... *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 363, 299.

### Immigrants et nouveaux arrivants

L'idéal serait d'éviter les migrations inutiles, ce qui suppose de créer dans les pays d'origine les conditions nécessaires à une vie digne et à un développement intégral. Cependant, tant que des progrès substantiels n'auront pas été réalisés dans ce sens,

- soutient les services de santé qui intègrent les pratiques traditionnelles.
- reconnaît l'importance et le rôle de la famille élargie, des aînés et des ancêtres.
- soutient l'investissement dans l'éducation publique afin de sensibiliser à l'histoire, à la culture et à la sagesse des peuples autochtones de Mi'kma'ki.
- soutient l'investissement du gouvernement dans la préservation et la revitalisation de la langue mi'kmaq.
- soutient la collaboration avec le gouvernement fédéral pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission vérité et réconciliation, le rapport sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles disparues et assassinées, ainsi que la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.
- soutient et reconnaît le droit des Mi'kmaq à prendre des décisions sur l'utilisation des terres et des ressources couvertes par les traités de paix et d'amitié. Les traités ont été renforcés en Nouvelle-Écosse par les décisions Marshall de la Cour suprême, qui reconnaissent leurs droits en matière d'extraction des ressources.
- soutient et reconnaît la cogestion de toutes les terres de la Couronne et autres terres gérées par l'État, où aucune décision sur l'utilisation ou l'aliénation de ces terres n'est prise sans le consentement préalable et éclairé du peuple mi'kmaq.
- soutient la collaboration avec les dirigeants mi'kmaq pour créer un programme de restitution des terres afin de rendre la gestion et l'intendance de toutes les terres de la Couronne aux communautés mi'kmaq.

## Libéral

### Avec les marginaux

#### Santé mentale et toxicomanie

Le parti déclare que :

- les défis permanents associés aux troubles liés à l'utilisation de substances exigent une approche compatissante, holistique et efficace pour promouvoir la santé physique et mentale et le bien-être des personnes qui luttent contre l'addiction.
- il reconnaît le succès des programmes globaux dans d'autres juridictions, en particulier le modèle innovant mis en œuvre au Portugal, qui a démontré des résultats positifs en matière de réduction des dommages et de promotion de la guérison.

Les partisans du parti :

- encourager le gouvernement provincial à mettre en place un programme complet de lutte contre les troubles liés à la consommation de substances psychoactives en adoptant une approche inclusive, fondée sur des données probantes et empreinte de compassion, qui s'inspire de modèles réussis, notamment des stratégies de réduction des dommages mises en œuvre au Portugal.
- l'intégration de mesures de réduction des risques, telles que des sites de consommation supervisée, des programmes d'échange de seringues, des services d'approvisionnement sûr et des services de proximité, afin de minimiser les conséquences négatives associées à la consommation de substances psychoactives.
- garantir un continuum de services de traitement accessibles et adaptés à la culture, y compris la désintoxication, la réadaptation, le conseil et le soutien en matière de santé mentale, afin de répondre aux divers besoins des personnes qui cherchent à se rétablir.
- travailler avec d'autres niveaux de gouvernement pour créer des politiques de collaboration qui donnent la priorité à une approche de santé publique plutôt qu'à des mesures pénales et punitives, comme le montre le modèle de décriminalisation réussi au Portugal, pour créer une campagne visant à réduire la stigmatisation et à encourager les individus à demander de l'aide sans craindre les répercussions juridiques.
- promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'éducation communautaire visant à sensibiliser aux risques liés à la consommation de substances psychoactives et à promouvoir des mesures préventives. Mettre l'accent sur l'éducation fondée sur des données probantes dans les écoles et les milieux communautaires.
- promouvoir l'intégration de programmes de soutien par les pairs dans le continuum des services afin de tirer parti du pouvoir des expériences partagées pour faciliter le rétablissement et promouvoir un sentiment d'appartenance à la communauté.
- promouvoir la mise en place d'un système solide de collecte de données sur les tendances en matière de consommation de substances, les résultats des traitements et l'efficacité des mesures de réduction des dommages, et soutenir la recherche continue afin de contribuer à l'amélioration des programmes et à l'ajustement des politiques.
- promouvoir des réponses qui favorisent la collaboration avec les professionnels de la santé, les services répressifs, les organisations communautaires et les personnes concernées afin de garantir une approche coordonnée et globale de la prévention, du traitement et du rétablissement des troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives.
- promouvoir des approches qui reconnaissent l'interconnexion entre la toxicomanie et la santé mentale et garantissent l'inclusion des services de santé mentale en tant que partie intégrante du programme global.
- la mise en place de mécanismes d'évaluation continue et d'adaptabilité du programme, afin de garantir que le programme global de lutte contre les troubles liés à l'utilisation de substances évolue en fonction des nouvelles données probantes et des besoins changeants de la communauté.
- coordonner les réponses avec les autres ordres de gouvernement et les parties prenantes concernées, en les invitant à s'engager dans la mise en œuvre et le financement de ce programme global de lutte contre les troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives.

#### Immigrants et nouveaux arrivants

Le parti déclare que parmi ses quatre priorités principales, il inclut :

- arrêter les efforts du gouvernement actuel pour doubler la population, en limitant la croissance démographique aux travailleurs en demande et à leurs familles jusqu'à ce que la province dispose de suffisamment de logements, de soins de santé et d'écoles pour supporter une croissance plus importante.

nous sommes tenus de respecter le droit de tout individu à trouver un lieu qui réponde à ses besoins fondamentaux et à ceux de sa famille, et qui lui permette de s'épanouir. Notre réponse à l'arrivée des personnes migrantes peut se résumer en quatre mots : accueillir, protéger, promouvoir et intégrer. - Pape François, *Fratelli tutti*, 129

Dans le monde moderne, où les inégalités entre pays riches et pays pauvres restent importantes et où les progrès des communications réduisent rapidement les distances, l'immigration de personnes à la recherche d'une vie meilleure est en augmentation. Ces personnes viennent de régions moins privilégiées de la planète et leur arrivée dans les pays développés est souvent perçue comme une menace pour les niveaux élevés de bien-être atteints grâce à des décennies de croissance économique. Dans la plupart des cas, cependant, les immigrants répondent à un besoin de main-d'œuvre qui, autrement, resterait inoccupé... Les institutions des pays d'accueil doivent veiller attentivement à empêcher que ne se répande la tentation d'exploiter les travailleurs étrangers, en leur refusant les mêmes droits que ceux dont jouissent les nationaux, droits qui doivent être garantis à tous sans discrimination. - 297, 298, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 297, 298

Nous sommes appelés à accueillir les immigrants et les réfugiés avec générosité et bonne volonté, comme s'ils étaient Jésus-Christ lui-même. *Matthieu, chapitre 25*

*Lorsqu'un étranger séjournera avec toi dans ton pays, tu ne lui feras pas de tort. L'étranger qui séjourne chez vous sera pour vous comme l'indigène, et vous l'aimerez comme vous-même ; car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte : Je suis le Seigneur ton Dieu.* Lévi. 19:33-34

- Alors que la population provinciale augmente pour soutenir une économie en croissance et une population vieillissante, la province doit également planifier l'infrastructure communautaire, notamment les routes, les écoles, les médecins et les hôpitaux. La province a besoin d'un plan d'infrastructure pour suivre et gérer continuellement cette croissance afin de garantir le maintien de niveaux durables.

- à cette fin, elle préconise de veiller à ce que les objectifs en matière d'immigration soient axés sur l'augmentation du nombre de professionnels nécessaires dans les domaines critiques, y compris, mais sans s'y limiter, les suivants : (i) les médecins et les professionnels de la santé ; (ii) les enseignants et les éducateurs de la petite enfance ; (iii) les travailleurs de la construction et les ouvriers qualifiés ; et (iv) les travailleurs de l'agriculture et de l'aquaculture.

- il préconise en outre l'élaboration d'une stratégie globale de développement des infrastructures basée sur la croissance démographique et les schémas d'immigration pour l'éducation, les transports, les infrastructures de soins de santé et les programmes sociaux.

#### **Communautés rurales**

Le parti déclare qu'il préconise, comme première mesure importante pour faire face à la crise du coût de la vie, de.. :

- Il préconise de rendre les transports publics gratuits dans toute la Nouvelle-Écosse, éliminant ainsi les obstacles au transport et permettant aux personnes qui passent de la voiture aux transports publics d'économiser jusqu'à 5 000 dollars par an, et d'investir dans les transports communautaires ruraux pour les rendre les plus efficaces de l'histoire de la Nouvelle-Écosse, en veillant à ce que les organisations de transport communautaire puissent réduire leurs coûts et augmenter leurs services.

#### **Cap Breton**

Les partisans du parti :

- investir 300 millions de dollars sur quatre ans pour stimuler le développement économique et la croissance des infrastructures dans la municipalité régionale du Cap-Breton, en utilisant les fonds pour (i) améliorer les infrastructures de la MRCB, (ii) développer l'économie de la MRCB, (iii) améliorer les opportunités pour les travailleurs de la MRCB, (iv) atténuer la crise du logement dans la MRCB, (v) améliorer les transports en commun dans la MRCB, et (vi) construire des projets d'investissement qui auront un impact à long terme sur le Cap-Breton.

- le parti s'engage également à mener des négociations individuelles avec la MRC concernant une charte municipale de la MRC, qui tienne compte des conditions économiques, sociales et de péréquation propres à la région.

Le parti n'a publié aucune déclaration spécifique concernant ses politiques de solidarité avec :

- les peuples autochtones



#### **Avec les personnes marginalisées | Peuples autochtones | Communautés rurales | Immigrants et nouveaux arrivants**

En date du 4 novembre 2024, le parti n'a pas publié de plateforme complète ni de documents politiques. La constitution du parti stipule qu'il croit que le progrès social, économique et politique de la Nouvelle-Écosse ne peut être assuré que par l'application des principes sociaux-démocrates et égalitaires à la gouvernance et à l'administration des affaires publiques ; et qu'en tant qu'organisation existant sur le territoire non cédé et non conquis de la Nouvelle-Écosse, le parti s'engage à respecter les principes de vérité et de réconciliation et à vivre en tant que peuple issu d'un traité en Mi'kma'ki, et s'inspirera des appels à l'action du rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Le parti n'a publié aucune déclaration spécifique concernant ses politiques de solidarité avec :

- les personnes vivant avec un handicap ou une addiction

- Communautés rurales

- Immigrants et nouveaux arrivants



#### **Avec les personnes marginalisées | Peuples autochtones | Communautés rurales | Immigrants et nouveaux arrivants**

Le parti n'a publié aucune déclaration actuelle concernant ses politiques de solidarité avec :

- les peuples autochtones

- Communautés rurales

- Immigrants et nouveaux arrivants



## Points à méditer : Solidarité

Il est toujours important, comme l'a dit l'archevêque Donald Bolen de Regina, "d'écouter les voix de ceux qui souffrent, d'être guidés par elles dans la manière dont nous réagissons et d'être prêts à s'engager avec eux pour aller de l'avant". (Catholic Register 18 juillet 2021)

- 1) Qu'est-ce que cela signifie - pour le gouvernement, les organisations sociales et les Canadiens - d'écouter et d'être guidé par la voix d'une personne qui souffre ?
2. qui, au Canada et dans le monde, souffre aujourd'hui ?
3. comment ces voix peuvent-elles être entendues afin qu'une réponse saine, positive et aimante puisse être déterminée ?

### Droits et réconciliation des peuples autochtones

1. Comment le gouvernement provincial et l'Église peuvent-ils travailler ensemble pour faciliter une véritable réconciliation avec les peuples indigènes, afin que tous les Canadiens puissent bénéficier de relations de droit rétablies ?

### Santé mentale et toxicomanie

Plusieurs partis, en particulier au niveau fédéral, ont proposé de décriminaliser le commerce et la possession de drogues, afin de se concentrer sur le traitement de la toxicomanie en tant que problème de santé.

- 1) Est-il possible, en décriminalisant la vente et la possession de drogues, de soulager un système de justice pénale surchargé et d'aider un plus grand nombre d'individus à guérir et à se rétablir d'une dépendance ? Dans l'affirmative, à quoi pourrait ressembler une approche utile ?
- 2) Est-il possible, par la révision de la législation pénale, l'éducation et des initiatives ciblées en matière de soins de santé, de donner aux individus une plus grande liberté pour "développer leurs potentialités, prendre conscience de leur dignité et se préparer à affronter leur destin unique et individuel" ? (citant St. Jean-Paul II, *Sur la centième année (Centesimus Annus)* #39
3. existe-t-il un moyen de garantir que ces mesures s'accompagnent de mécanismes efficaces pour s'attaquer aux causes profondes de la toxicomanie et l'éliminer, par exemple par le biais d'initiatives éducatives à tous les niveaux de la société ?
4. dans quelle mesure ces mesures peuvent-elles ou doivent-elles être adaptées aux besoins, aux désirs et aux faiblesses des personnes prises dans des cycles d'abus ?

### Réfugiés et nouveaux arrivants

- 1) Que fait-on et que faudrait-il faire pour que les réfugiés et les nouveaux arrivants soient en sécurité, en bonne santé et puissent s'épanouir en Nouvelle-Écosse ?
2. il semble évident que de nombreux immigrants sont attirés par une ou plusieurs caractéristiques de la vie et de la culture canadiennes. Dans quelle mesure est-il possible et approprié d'exposer les immigrants à la culture canadienne et d'attendre d'eux qu'ils l'adoptent ?
- 3) Si cela est possible et approprié dans une certaine mesure, comment la vie et la culture canadiennes doivent-elles être définies, et par qui ?

### Communautés nordiques et rurales

- 1) Que fait-on et que faudrait-il faire pour assurer une vie rurale saine et dynamique en Nouvelle-Écosse ?
2. parmi ces mesures, lesquelles devraient être prises au niveau fédéral ? Par les provinces ? Par les entreprises, les habitants et les associations civiles des zones rurales ?

# Le bon gouvernement : Démocratie, justice et paix

Rôle et objectif du gouvernement | Taxes, services, gestion et réforme | Relations intergouvernementales | Tribunaux et sécurité publique

**Une démocratie authentique est le fruit d'une acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la dignité de toute personne humaine, le respect des droits de l'homme, l'engagement en faveur du bien commun comme finalité et critère d'orientation de la vie politique. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)**

## L'enseignement catholique

### Le rôle du gouvernement

#### Le rôle du gouvernement

Il est impossible de comprendre le rôle et l'objectif du gouvernement et des autres institutions sociales sans d'abord apprécier l'objectif de la vie.

Si, comme le croit l'Église, le but de la vie est que chaque âme cherche et trouve la vérité qui est Dieu, qu'elle cherche à se rapprocher de Dieu et qu'elle veille à ce que toutes les autres âmes soient encouragées et rendues capables de trouver leur propre chemin vers Dieu, il s'ensuit que le rôle approprié du gouvernement est de fournir, avec le soutien de l'Église et des autres institutions morales, éducatives et économiques, un cadre juridique et économique dans lequel le bien commun peut s'épanouir, afin que le peuple puisse accomplir sa mission, c'est-à-dire afin que le peuple puisse utiliser la liberté que Dieu lui a donnée pour rechercher la vérité et ainsi retourner à Lui.

Une démocratie authentique n'est pas seulement le résultat d'une observation formelle d'un ensemble de règles, mais le fruit d'une acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la dignité de toute personne humaine, le respect des droits de l'homme, l'engagement en faveur du bien commun comme finalité et critère d'orientation de la vie politique. En l'absence d'un consensus général sur ces valeurs, la démocratie perd son sens profond et sa stabilité est compromise.

La doctrine sociale de l'Église considère le relativisme éthique, qui soutient qu'il n'existe pas de critères objectifs ou universels pour établir les fondements d'une hiérarchie correcte des valeurs, comme l'une des plus grandes menaces pour les démocraties modernes. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 407*

### Institutions et démocratie

Le Magistère reconnaît la validité du principe de la répartition des pouvoirs dans un État : "Il est préférable que chaque pouvoir soit équilibré par d'autres pouvoirs et par d'autres sphères de responsabilité qui le maintiennent dans de justes limites. C'est le principe de l'État de droit, dans lequel c'est la loi qui est souveraine, et non la volonté arbitraire des individus".

Les responsabilités de l'État sont les suivantes -

veiller à ce que tous les individus soient en mesure de réaliser pleinement leur potentiel, en maintenant un cadre capable de fournir tous les biens matériels, moraux et spirituels nécessaires au bien commun

- harmoniser les différents intérêts des secteurs de la société avec les exigences de la justice, y compris en particulier la conciliation de la propriété privée des biens avec le bien commun

- ordonner la société non seulement en fonction des désirs de la majorité, mais aussi du bien effectif de tous les membres de la communauté, y compris les minorités.

*Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 168*

### Le rôle de l'Église



#### Rôle et objectif du gouvernement

Le parti déclare que :

- Il est unique en ce sens qu'il se consacre à la construction de communautés prospères et durables qui incarnent ses principes de sagesse écologique, de justice sociale, de démocratie participative, de non-violence, de durabilité et de respect de la diversité.

- ses principes sous-tendent toutes ses politiques et l'incitent à agir dans l'intérêt des citoyens :

1. Gestion écologique,
2. Justice, et
3. Gouvernance démocratique,

qui donnent lieu à des politiques globales affectant de multiples domaines d'action.

Le parti déclare en outre qu'il comprend que :

- que l'avenir de la Nouvelle-Écosse dépend de l'instauration de la justice pour le climat, l'économie, les langues et pour les personnes racialisées, les Mi'kmaq, les Néo-Écossais africains, les Acadiens, les 2SLGBTQIA+, les femmes, les enfants et les jeunes, les enfants pris en charge, les personnes handicapées et les communautés migrantes, afin que les communautés prennent soin les unes des autres et que chaque habitant ait les moyens non seulement de survivre, mais aussi de s'épanouir.

- une véritable démocratie exige l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, en consultation avec l'ensemble des individus, des communautés, des organisations et des parties prenantes concernées, de sorte que tous les peuples se sentent accueillis et soutenus dans leur participation à la prise de décisions sociales, économiques, environnementales et politiques, qui tiennent compte des connaissances et des priorités de tous les Néo-Écossais.

#### Impôts, services, gestion et réforme

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît que la gouvernance est le processus de prise et d'application des décisions pour une société et que, dans une démocratie, elle doit fonctionner avec le bien public comme objectif.

- soutient la gouvernance dans les cas suivants

\* La participation équitable des citoyens est primordiale,

\* les décisions prises servent l'ensemble de la société et les processus écologiques dont elle dépend, et

\* Le gouvernement est tenu de rendre des comptes aux citoyens qu'il sert.

#### Participation au gouvernement

Le parti déclare qu'il :

- soutient la démocratie participative dans laquelle chaque habitant de la Nouvelle-Écosse a le droit d'exprimer son point de vue et peut participer directement aux décisions qui affectent sa vie.

- soutient l'éducation et la sensibilisation du public aux processus électoraux et législatifs.

- soutient l'accès public à l'information, qui est ouvert par défaut selon la Charte internationale des données ouvertes du Partenariat pour un gouvernement ouvert, sauf s'il existe des raisons légitimes pour lesquelles certaines données ne peuvent être divulguées, afin de promouvoir la transparence, la responsabilité et la conduite éthique.

- soutient l'embauche équitable des fonctionnaires et les processus équitables et transparents de nomination aux agences, conseils et commissions provinciales, ainsi que l'habilitation de tous à servir en tant que professionnels non partisans.

- soutient les mesures visant à accroître l'engagement de tous les groupes démographiques dans le processus politique, telles que l'abaissement de l'âge du droit de vote.

#### Élaboration des politiques

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît que les décisions doivent être fondées sur la mesure de facteurs multiples qui servent l'ensemble de la société et les processus écologiques dont elle dépend, plutôt que sur des mesures uniques de facteurs économiques tels que le produit intérieur brut (PIB).

- soutient la mesure des valeurs - capital naturel, humain et social (ainsi que capital bâti et financier) - ainsi que des coûts supportés par la société dans son ensemble pour réparer ou contrôler la pollution, la crise climatique et la pauvreté, en veillant à une répartition équitable de la charge de ces coûts.

- soutient la comptabilisation complète du bien-être de la Nouvelle-Écosse par des mesures telles que l'indicateur de progrès véritable (Genuine Progress Indicator - GPI) pour toutes les activités publiques et privées.

L'Église ne veut pas exercer le pouvoir politique ni supprimer la liberté d'opinion des catholiques sur les questions contingentes. Elle entend plutôt - comme c'est sa fonction propre - instruire et éclairer les consciences des fidèles, en particulier de ceux qui sont engagés dans la vie politique, afin que leurs actions servent toujours à la promotion intégrale de la personne humaine et du bien commun. La doctrine sociale de l'Église n'est pas une intrusion dans le gouvernement des différents pays. Il s'agit du devoir de cohérence morale du laïc catholique, trouvé dans sa conscience, qui est une et indivisible. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 571*

### Impôts et gestion de la fonction

L'administration publique à tous les niveaux - national, régional, communautaire - doit être orientée vers le service des citoyens, en tant que gestionnaire des ressources du peuple, qu'elle doit administrer en vue du bien commun.

### Impôts

Les recettes fiscales et les dépenses publiques revêtent une importance économique cruciale pour toute communauté civile et politique. L'objectif à atteindre est celui d'un financement public capable de devenir un instrument de développement et de solidarité. Un financement public juste, efficace et efficient aura des effets très positifs sur l'économie, car il favorisera la croissance de l'emploi et soutiendra les activités des entreprises et des associations, et contribuera à accroître la crédibilité de l'État en tant que garant des systèmes d'assurance et de protection sociales qui visent avant tout à protéger les membres les plus faibles de la société.

Les dépenses publiques sont orientées vers le bien commun lorsque certains principes fondamentaux sont respectés : le paiement des impôts dans le cadre du devoir de solidarité ; une application raisonnable et équitable des impôts ; la précision et l'intégrité dans l'administration et la distribution des ressources publiques.

Dans la redistribution des ressources, les dépenses publiques doivent respecter les principes de solidarité, d'égalité et de valorisation des talents. Elle doit également accorder une plus grande attention aux familles, en leur consacrant un montant adéquat de ressources. Dans le système démocratique, l'autorité politique est responsable devant le peuple. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 355, 408, 412.*

### Réforme démocratique

Les organes représentatifs doivent être soumis à un contrôle social efficace. Ce contrôle peut s'exercer avant tout dans le cadre d'élections libres qui permettent la sélection et le changement des représentants. L'obligation pour les élus de rendre compte de leur travail - garantie par le respect des conditions électorales - est un élément constitutif de la représentation démocratique.

Parmi les déformations du système démocratique, la corruption politique est l'une des plus graves. S'il n'y a pas de vérité ultime pour guider et orienter l'action politique, les idées et les convictions peuvent facilement être manipulées pour des raisons de pouvoir. Une démocratie sans valeurs se transforme facilement en totalitarisme. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 406-412.*

### Coopération et respect entre les partis

Les partis politiques ont pour mission de favoriser une large participation et de rendre les responsabilités publiques accessibles à tous. Les partis politiques sont appelés à interpréter les aspirations de la société civile, en les orientant vers le bien commun... Une démocratie authentique n'est pas seulement le résultat de l'observation formelle d'un ensemble de règles, mais le fruit d'une acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la dignité de

### Finances

Le parti déclare qu'il :

- soutient une gestion fiscale qui respecte les valeurs néo-écossaises et répond aux besoins de tous les habitants de la Nouvelle-Écosse lors de la prise de décisions concernant les revenus, les investissements, les mesures d'incitation et la fourniture de services.
- soutient l'investissement du gouvernement dans des mesures visant à améliorer l'équité et à renforcer la capacité écologique, telles que l'augmentation de la formation des professionnels de la santé, la conversion à des bâtiments et véhicules écologiques et l'achat de terrains pour la protection écologique, y compris les parcs et les loisirs.
- soutient une fiscalité équitable et progressive.
- soutient l'utilisation de mesures fiscales, telles que les incitations à la réduction des émissions de carbone, pour faciliter une transition rapide vers une économie verte exempte de combustibles fossiles.

### Responsabilité

Le parti déclare qu'il :

- soutient les rapports des gouvernements sur les objectifs, les attentes et les progrès accomplis.
- soutient la transparence totale de l'ensemble des rémunérations et des avantages accordés aux députés européens.
- soutient une gouvernance responsable, à l'abri de l'influence préférentielle des lobbies et de l'embauche et de l'attribution de contrats partisans, avec un contrôle et une application des règles en matière de conflits d'intérêts.
- soutient les pouvoirs d'investigation étendus du contrôleur général, avec un champ d'action qui s'élargit en fonction des besoins.

### Réforme électorale

Le parti déclare qu'il :

- reconnaît qu'il existe des obstacles financiers pour se porter candidat à une fonction politique.
- soutient le financement politique qui permet d'uniformiser les règles du jeu financier pour tous les partis et pour les candidats indépendants.
- estime que l'équité et une participation plus inclusive seraient renforcées par des mesures visant à réduire l'influence de l'argent dans la politique, telles que :
  - a. le financement public par le biais d'une aide financière telle que les subventions aux partis par vote et les allocations de garde d'enfants,
  - b. le plafonnement des dons, des remises sur les dons et des dépenses globales de la campagne, et
  - c. la transparence des rapports de campagne.
- soutient les avantages du financement politique, l'accès et l'inclusion des candidats indépendants comparables à ceux des candidats des partis politiques.
- reconnaît que la sélection de représentants par le biais d'élections démocratiques est un processus d'une importance capitale pour établir et maintenir la légitimité des gouvernements.
- soutient la réforme électorale en Nouvelle-Écosse vers un système de vote proportionnel, juste et démocratique, en reconnaissant les expériences des nombreuses démocraties dans le monde où des systèmes de représentation proportionnelle sont déjà utilisés.
- soutient un processus non partisan, démocratique et consultatif, tel qu'une assemblée de citoyens, pour concevoir un système électoral de représentation proportionnelle adapté aux besoins particuliers de la Nouvelle-Écosse.
- soutient des règles électorales équitables qui offrent aux candidats indépendants les mêmes possibilités qu'aux candidats des partis politiques, telles que l'accès aux listes électorales.

### Élections municipales

Le parti déclare qu'il :

- soutient l'idée de donner aux nombreuses municipalités de Nouvelle-Écosse les moyens d'entreprendre leurs propres réformes démocratiques, en adaptant les processus électoraux aux besoins des démocraties locales.
- soutient les options permettant aux municipalités d'étendre les droits de vote municipaux aux résidents permanents, avec le soutien de la province pour la mise en œuvre d'une telle décision.
- soutient les réformes des finances politiques provinciales qui s'étendent aux élections municipales.

### Tribunaux et sécurité publique

Le parti déclare qu'il :

- soutient l'engagement en faveur de la non-violence et estime que la paix et la sécurité des communautés ne doivent pas reposer principalement sur des menaces de force, de violence ou de punition, mais sur la coopération, un développement économique et social sain, la sécurité environnementale et le respect des droits de l'homme.
- reconnaît que de nombreuses personnes en Nouvelle-Écosse sont confrontées à des conditions de vie dangereuses, à des brutalités policières, à une augmentation de la violence armée, à la violence domestique et au taux de traite des êtres humains le plus élevé du Canada.
- reconnaît que les services de police peuvent avoir un impact négatif disproportionné sur les Noirs, les autochtones ou les autres personnes de couleur, les personnes 2SLGBTQIA+ et les personnes vivant dans la pauvreté.
- reconnaît l'histoire coloniale de la Nouvelle-Écosse et les relations entre colons et colons.
- reconnaît que le recours aux services de police pour traiter les questions de santé mentale, de pauvreté et d'engagement civil nuit au bon développement de la société néo-écossaise.
- reconnaît que le système carcéral n'atteint pas l'objectif de réinsertion qu'il s'est fixé et soutient le développement d'alternatives fondées sur des données probantes afin de réduire les taux de récidive et de favoriser la réinsertion des individus.
- soutient les mesures visant à améliorer les services de police et de justice, notamment par le biais de :
  - a. la réaffectation des ressources des services de police pour garantir l'utilisation des intervenants appropriés,
  - b. le recours à des mécanismes alternatifs de résolution des conflits qui soient culturellement appropriés, et

toute personne humaine, le respect des droits de l'homme, l'engagement en faveur du bien commun en tant que finalité et critère d'orientation de la vie politique. En l'absence d'un consensus général sur ces valeurs, la démocratie perd son sens profond et sa stabilité est compromise. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 407, 413.*

#### **Gouvernements subsidiaires : provinces, municipalités, territoires et peuples autochtones**

Le principe de subsidiarité s'oppose aux diverses formes de centralisation, de bureaucratisation et d'assistance sociale, ainsi qu'à la présence injustifiée et excessive de l'État dans les mécanismes publics... De même qu'il est gravement erroné d'enlever aux individus ce qu'ils peuvent accomplir par leur propre initiative et industrie pour le donner à la communauté, de même c'est une injustice et en même temps un mal grave et une perturbation du bon ordre que d'attribuer à une association plus grande et plus élevée ce que peuvent faire des organisations plus petites et subordonnées. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 185*

#### **Paix et bon ordre**

#### **Commerce interprovincial et international**

L'Église a maintes fois attiré l'attention sur les aberrations du système du commerce international qui, souvent, en raison de politiques protectionnistes, discrimine les produits provenant de pays plus pauvres et entrave la croissance de l'activité industrielle et le transfert de technologie vers ces pays.

La détérioration continue des échanges de matières premières et l'élargissement du fossé entre les pays riches et les pays pauvres ont incité l'Église à souligner l'importance des critères éthiques qui devraient constituer la base des relations économiques internationales : la recherche du bien commun et la destination universelle des biens, l'équité dans les relations commerciales et l'attention portée aux droits et aux besoins des pauvres dans les politiques relatives au commerce et à la coopération internationale.

Les déséquilibres économiques et sociaux dans le monde du travail doivent être traités en rétablissant une juste hiérarchie des valeurs et en plaçant la dignité humaine des travailleurs au-dessus de tout. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 370, 321, 364*

*"l'ouverture au monde" est une expression qui a été cooptée par le secteur économique et financier et qui est désormais utilisée exclusivement pour désigner l'ouverture aux intérêts étrangers ou la liberté des puissances économiques d'investir sans obstacles ni complications dans tous les pays. Les conflits locaux et le mépris du bien commun sont exploités par l'économie mondiale pour imposer un modèle culturel unique. Cette culture unifie le monde, mais divise les personnes et les nations, car "la mondialisation croissante de la société fait de nous des voisins, mais pas des frères".*

*Nous sommes plus seuls que jamais dans un monde de plus en plus massifié qui favorise les intérêts individuels et affaiblit la dimension communautaire de la vie. En effet, il existe des marchés où les individus deviennent de simples consommateurs ou des spectateurs. En règle générale, l'avancée de ce type de mondialisation renforce l'identité des plus puissants, qui peuvent se protéger, mais elle tend à diminuer l'identité des régions plus faibles et plus pauvres, les rendant plus vulnérables et plus dépendantes. Ainsi, la vie politique devient de plus en plus fragile face aux puissances économiques transnationales qui opèrent selon le principe "diviser pour régner".*  
Pape François, *Fratelli tutti*, 12

c. l'éducation du public pour renforcer la compréhension du consentement afin de réduire les cas d'abus sexuels et de mettre fin aux préjugés et à la discrimination fondés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

# Libéral

## **Rôle et objectif du gouvernement | Impôts, services, gestion et réforme | Relations intergouvernementales | Tribunaux et sécurité publique**

Le parti déclare que ses principales priorités sont les suivantes :

1. rendre la vie plus abordable pour tous les Néo-Écossais, grâce à des mesures ciblées visant à apporter un soulagement immédiat à la crise actuelle de l'abordabilité, y compris la réduction de la TVH et de l'impôt sur le revenu de 3 000 \$ pour la famille moyenne, la réduction des factures d'électricité et la réduction des prix des produits d'épicerie.
2. rendre le logement plus abordable et plus accessible en construisant 80 000 nouveaux logements d'ici 2032, en protégeant les locataires et en corrigeant le système d'impôt foncier défaillant.
3. améliorer l'accès aux soins de santé en construisant et en développant 40 centres de soins de santé collaboratifs dans toute la province afin de rapprocher les gens des soins primaires  
Les services d'aide à l'enfance et à la famille sont plus efficaces, ils réduisent les temps d'attente et évitent aux gens de se rendre dans les salles d'urgence.
4. mettre un terme aux efforts du gouvernement actuel pour doubler la population, en limitant la croissance démographique aux travailleurs en demande et à leurs familles jusqu'à ce que la province dispose de suffisamment de logements, de soins de santé et d'écoles pour supporter une croissance plus importante.

### **Réforme électorale**

#### **Représentation proportionnelle**

La province déclare que :

- Une réforme électorale est nécessaire pour s'assurer que les hommes politiques sont responsables devant le peuple et que notre système reflète la société dans laquelle nous vivons.
- il préconise de modifier la loi électorale pour mettre en œuvre un modèle de représentation proportionnelle modérée qui maintienne une forte représentation régionale, y compris la nomination d'une commission d'experts chargée de déterminer les détails du plan et de veiller à ce que le système électoral maintienne la représentation protégée des Acadiens et des Néo-Écossais d'origine africaine.

#### **Dates fixes des élections**

La fête :

- déclare que les Néo-Écossais attendent de leurs hommes politiques qu'ils respectent la loi, y compris la date fixe des élections.
- préconise le renforcement de la législation sur les élections à date fixe afin que tout parti au pouvoir qui enfreint cette loi pour convoquer des élections anticipées doive payer une amende de 250 000 dollars.

#### **Réforme de la politique**

Pour faire progresser l'égalité et éliminer le racisme en Nouvelle-Écosse, le parti préconise :

- exhortant le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à s'attaquer au racisme systémique en menant des examens complets des politiques, pratiques et institutions du gouvernement provincial afin d'identifier et d'éliminer le racisme systémique et les préjugés ; en mettant en œuvre des stratégies visant à accroître la représentation des personnes racialisées dans les emplois du secteur public, en garantissant la diversité à tous les niveaux de gouvernance ; et en investissant dans la recherche et la collecte de données afin d'identifier les lacunes et les disparités, en guidant les décisions politiques fondées sur des preuves pour démanteler le racisme systémique.

Le parti déclare que la première mesure majeure qu'il propose pour faire face à la crise du coût de la vie consiste à mettre en œuvre un ensemble de réductions d'impôts qui permettront à la famille moyenne d'économiser 3 000 dollars par an, y compris une réduction de deux points de la TVH - qui permettra aux particuliers d'économiser en moyenne 700 dollars par an - et à modifier l'impôt sur le revenu de manière à ce que des milliers de revenus supplémentaires ne soient plus imposés - ce qui permettra d'économiser des centaines de dollars de plus chaque année au moment de la déclaration d'impôts.

En particulier, le parti déclare que

- il préconise de réduire la TVH de 15 % à 13 %. Les Néo-Écossais paient la taxe de vente la plus élevée du pays, alors que les recettes provinciales ont augmenté de manière significative au cours des deux dernières années. Les contribuables méritent de récupérer une partie de cet argent.
- Les Néo-Écossais paient des impôts sur le revenu parmi les plus élevés du pays, avec un montant d'exemption personnelle de base extrêmement bas qui n'a pas été indexé sur l'inflation. Il préconise une augmentation ponctuelle de l'exemption personnelle de base à 15 705 \$ et de veiller à ce qu'elle reste indexée sur l'inflation, ainsi que le doublement de la prestation actuellement perçue par les personnes gagnant moins de 75 000 \$. Ces changements permettraient à la Nouvelle-Écosse d'avoir l'impôt sur le revenu des particuliers le plus bas du Canada atlantique.
- il propose également d'éliminer la taxe sur le carbone. Bien qu'il soit important que la province fasse sa part dans la lutte contre le changement climatique, la taxe fédérale sur le carbone n'est pas adaptée à la Nouvelle-Écosse. De 2017 à 2022, sous le précédent gouvernement libéral, un modèle de plafonnement et d'échange a permis de réduire

Afin de protéger le bien commun, l'autorité publique légitime doit exercer le droit et le devoir d'infliger des peines en fonction de la gravité des crimes commis. L'État a la double responsabilité de décourager les comportements qui portent atteinte aux droits de l'homme et aux normes fondamentales de la vie civile, et de réparer, par le biais du système pénal, le désordre créé par l'activité criminelle... La peine ne sert pas seulement à défendre l'ordre public et à garantir la sécurité des personnes ; elle devient aussi un instrument de correction du délinquant. L'objectif est double. D'une part, favoriser la réinsertion du condamné dans la société ; d'autre part, promouvoir une justice qui réconcilie, une justice capable de rétablir l'harmonie dans les relations sociales perturbées par l'acte criminel commis. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 402*

les émissions sans pénaliser les Néo-Écossais. Le parti préconise de travailler avec les autres provinces de l'Atlantique pour établir un programme de plafonnement et d'échange qui réduira la pollution industrielle importante.

### Commissaire à l'éthique

La fête :

- indique que de nombreuses provinces canadiennes disposent d'un commissaire à l'éthique ou à l'intégrité chargé de veiller à ce que les législateurs se comportent de manière éthique et à ce que les fonds publics soient dépensés de manière responsable.
- préconise la création d'un poste de commissaire à l'éthique qui serait chargé de veiller au respect de l'éthique par les hommes politiques et les fonctionnaires, et de s'assurer que les deniers publics sont dépensés de manière responsable. Le commissaire serait un fonctionnaire de l'Assemblée législative et serait habilité à enquêter sur les actions et les dépenses des députés, du personnel et des fonctionnaires afin de s'assurer qu'ils respectent des normes élevées de comportement éthique. Il s'efforcera également de sensibiliser les députés et de prévenir les problèmes d'éthique avant qu'ils ne surviennent.

### Commissaire à la protection de la vie privée

La fête :

- déclare que la Nouvelle-Écosse est la seule province où le commissaire à la protection de la vie privée ne peut pas rendre d'ordonnances contraignantes pour le gouvernement.
- Il préconise de donner au commissaire à la protection de la vie privée le pouvoir de prendre des ordonnances en en faisant un commissaire officiel de la législature, ce qui permettrait d'améliorer l'application de la loi sur la liberté d'information et la protection de la vie privée de la Nouvelle-Écosse et d'assurer une plus grande transparence de la part du gouvernement provincial.

### Réforme du budget

La fête :

- indique que chaque année, le gouvernement actuel a dépensé plus d'un milliard de dollars en dépenses hors budget, qui n'ont pas été votées et approuvées par la législature. Comme l'a dit le vérificateur général, cette mauvaise gestion financière coûte cher aux Néo-Écossais - il n'y a absolument aucun moyen de savoir si nous obtenons le meilleur rapport qualité-prix pour cet argent.
- préconise l'adoption d'une loi exigeant que toutes les dépenses provinciales soient approuvées par le corps législatif, ainsi qu'un examen de toutes les dépenses non approuvées par le gouvernement actuel, afin d'économiser jusqu'à 650 millions de dollars par an.
- préconise d'accorder un financement supplémentaire de 1,1 million de dollars à l'auditeur général, comme celui-ci l'a demandé, afin de lui permettre de mieux examiner les dépenses liées aux soins de santé.

### Services gouvernementaux

Pour s'assurer que les Néo-Écossais obtiennent le meilleur de leur gouvernement, le parti préconise :

- la création d'une commission sur la gouvernance du XXI<sup>e</sup> siècle chargée d'examiner et de formuler des recommandations pour améliorer toutes les branches du gouvernement, le service public, les municipalités, le secteur public élargi, la prestation de services, la gestion des programmes, la numérisation et l'état de préparation à l'IA.
- permettre à tous les fonctionnaires provinciaux de travailler à domicile ou dans un cadre hybride si leur poste le permet, ce qui améliorera les conditions de travail, permettra au gouvernement d'économiser sur le loyer des bureaux, réduira les embouteillages à Halifax et offrira davantage d'opportunités aux habitants des zones rurales.

### Tribunaux et sécurité publique

Les partisans du parti :

- la création d'un fonds pour la construction de routes d'accès et de raccordement d'urgence dans les zones jugées à haut risque par les municipalités, les responsables de la gestion des urgences et d'autres experts, y compris pour toute communauté ayant suivi le programme de reconnaissance des quartiers intelligents face au feu, afin qu'elle puisse mettre en œuvre des améliorations en matière de sécurité qui protégeront les vies et les biens en cas d'incendies de forêt.
- la mise en place d'un registre des personnes vulnérables à l'échelle de la province afin de garantir la sécurité des Néo-Écossais à risque en cas d'urgence. Ce registre sera également un outil permettant d'aider de manière proactive les Néo-Écossais à se préparer aux situations d'urgence.
- assurer un financement adéquat du système de justice pénale, qui a été négligé par le gouvernement actuel et qui permet actuellement aux délinquants de rester en liberté sans procès, à maintes reprises, notamment en recrutant les juges nécessaires et en réalisant des investissements ciblés pour que les affaires soient jugées dans les délais impartis.

### Affaires d'agression sexuelle

Le parti déclare que :

- trop souvent, les accords de non-divulgence (NDA) sont utilisés pour réduire les victimes au silence et maintenir les déséquilibres de pouvoir.
- aucun Néo-Écossais ne devrait être contraint de signer de tels accords. Elle préconise d'interdire l'utilisation abusive des accords de confidentialité dans les cas d'agression et de harcèlement sexuels.

### Pompiers

Pour soutenir les pompiers, le parti préconise :

- la prise en charge de l'intégralité du coût de la formation de base ou avancée des pompiers volontaires en matière de premiers secours médicaux, au choix du pompier, et
- la création d'un bureau provincial du commissaire aux incendies pour aider à coordonner les services provinciaux de lutte contre les incendies, renforcer les liens entre les services et veiller à ce que tous les pompiers reçoivent le soutien nécessaire de la part du gouvernement provincial.



## Rôle et objectif du gouvernement | Impôts, services, gestion et réforme | Relations intergouvernementales | Tribunaux et sécurité publique

La constitution du parti stipule qu'il croit que le progrès social, économique et politique de la Nouvelle-Écosse ne peut être assuré que par l'application des principes sociaux-démocrates et égalitaires à la gouvernance et à l'administration des affaires publiques ; et que les principes de la démocratie sociale peuvent être brièvement décrits comme suit :

- (1) La production et la distribution de biens et de services doivent viser à satisfaire les besoins sociaux et individuels des personnes dans un cadre qui préserve l'environnement tout en maximisant l'économie, aujourd'hui et à l'avenir ;
- (2) La dignité et la liberté de l'individu sont des droits fondamentaux qui doivent être maintenus et étendus à toutes les personnes, indépendamment de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur sexe, de leur identité et de leur expression sexuelles, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap ;
- (3) L'abolition de la pauvreté et l'élimination de l'exploitation sont des objectifs réalisables et doivent être la priorité de tout gouvernement réfléchi et compatissant ; et
- (4) Les citoyens ont le droit de faire entendre leur voix dans les politiques publiques par le biais de la consultation et de la participation à tous les niveaux de la prise de décision publique.
- (5) En tant qu'organisation existant sur le territoire non cédé et non conquis de la partie, elle s'engage à respecter les principes de vérité et de réconciliation et à vivre en tant que peuple visé par un traité en Mi'kma'ki, et s'inspirera des appels à l'action figurant dans le rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Au 16 novembre 2024, le parti n'a publié aucune déclaration complète de ses politiques proposées sous une forme qui puisse être téléchargée ou sauvegardée par les électeurs sous une forme facilement accessible et persistante pour être utilisée comme un registre complet et durable des engagements et des promesses que le parti a pris en cherchant à se faire élire. Au lieu de cela, le parti a publié une série d'"engagements" accessibles uniquement en ligne, dans un format qui peut facilement être modifié par le parti à tout moment, et qui ne peut être consulté par les électeurs à tout moment que de manière fragmentaire.

Les engagements en ligne du parti comprennent des déclarations selon lesquelles ses priorités pour l'élection de 2024 sont d'apporter des solutions qui améliorent la vie des Néo-Écossais :

- meilleur
- plus abordable
- plus sûr.

### Services publics

Depuis le 14 novembre, les engagements du parti indiquent que ses priorités en matière d'amélioration des services publics sont les suivantes :

- fournir davantage de services de garde d'enfants là où c'est nécessaire, en établissant un programme pilote avec quatre nouveaux centres de garde d'enfants appartenant à l'État et gérés par lui dans les zones mal desservies, et en fournissant des fonds d'investissement aux écoles pour créer davantage de places de garde d'enfants plus proches du domicile des parents, et rendre les possibilités de garde d'enfants plus équitables pour tous au moyen d'une liste d'attente centralisée.
- pour améliorer le fonctionnement des écoles pour les élèves, les enseignants, les parents et le personnel, en appliquant les normes de qualité de l'air intérieur, en exigeant des analyses régulières de la qualité de l'eau et en fournissant des fonds d'investissement pour améliorer la sécurité et le confort des élèves, et en agissant immédiatement sur les recommandations du vérificateur général pour réduire la violence à l'école qui a augmenté de façon alarmante de 60 % au cours des sept dernières années. En outre, il faut réduire les heures de cours afin d'offrir une aide individuelle à un plus grand nombre d'élèves. Il s'agira notamment d'accélérer la construction de nouvelles écoles dans les zones à forte croissance et d'utiliser la construction en usine pour construire et ajouter aux écoles existantes des ailes de classe entièrement nouvelles, confortables et économes en énergie.
- Le parti s'engage à améliorer les services publics de soins de longue durée pour les personnes âgées, en accélérant la mise à disposition de lits de soins de longue durée pour les personnes âgées afin de remédier à une pénurie d'environ 2 000 chambres individuelles pour les personnes âgées ayant besoin de soins de longue durée. Le parti s'engage à construire une chambre individuelle de soins de longue durée pour chaque personne âgée qui le souhaite, à supprimer le profit des soins de longue durée en interdisant que l'argent public soit dépensé pour financer de nouveaux lits dans des établissements à but lucratif. En outre, un plus grand nombre de personnel soignant bien formé sera embauché, afin d'augmenter le nombre minimum d'heures quotidiennes de soins directs dans toutes les régions de la province.
- défendre les groupes en quête d'équité en finançant intégralement le plan d'action 2SLGBTQIA afin de lutter contre la stigmatisation et la discrimination, en particulier pour les jeunes 2SLGBTQIA, et en finançant les organisations qui luttent contre la violence entre partenaires intimes et soutiennent les Néo-Écossais victimes de violence sexiste afin de garantir que les survivants de la violence sexualisée aient accès à des services de conseil tenant compte des traumatismes. Le parti préconise en outre de mettre fin à l'utilisation abusive des accords de non-divulgaration afin de protéger les victimes d'agressions sexuelles des cycles personnels et institutionnels d'abus, d'intimidation et de mauvais comportements.

Le parti n'a pas publié de déclaration à ce jour concernant ses politiques de solidarité avec les pays tiers :

Le parti n'a publié aucune déclaration actuelle concernant ses politiques en matière de :

- les relations intergouvernementales
- Tribunaux et sécurité publique

Au 19 novembre, le parti n'a publié aucune déclaration complète de ses politiques proposées sous une forme qui puisse être téléchargée ou sauvegardée par les électeurs sous une forme facilement accessible et persistante pour servir de registre complet et durable des engagements pris par le parti en vue de se faire élire. Au lieu de cela, le parti a publié une série d'engagements accessibles uniquement en ligne, dans un format qui peut facilement être modifié par le parti à volonté, et qui ne peut être consulté par les électeurs à tout moment que de manière fragmentaire.

En date du 19 novembre, ces engagements comprennent des indications selon lesquelles les priorités actuelles du parti sont les suivantes :

- réduire la TVH provinciale et l'impôt sur le revenu pour faciliter la vie des familles et des travailleurs en Nouvelle-Écosse.
- former et embaucher encore plus de médecins grâce à une nouvelle école de médecine à la CBU et à un centre international d'évaluation des diplômés en médecine.
- augmenter le salaire minimum, négocier équitablement et aider les Néo-Écossais à conserver une plus grande partie de ce qu'ils gagnent.

#### Rôle et objectif du gouvernement

Les déclarations de mission, de vision et de valeur du parti précisent que

- le parti souhaite que la Nouvelle-Écosse soit un leader économique, social et environnemental que les autres pays du monde pourront suivre.
- La mission du parti est de former un gouvernement fiscalement responsable et socialement progressiste qui encourage l'accomplissement individuel et la responsabilité personnelle, qui est responsable devant ses citoyens, qui est à l'écoute de son peuple, qui adopte l'innovation, qui préserve le meilleur de notre patrimoine unique et de nos diverses cultures et qui tire les leçons du passé.

- les valeurs du parti :

- Responsabilité - définir un bon gouvernement comme un gouvernement qui vit selon ses moyens et dont les dirigeants dépensent l'argent des contribuables comme s'il s'agissait de leur propre argent.
- Responsabilité - attendre des gouvernements à tous les niveaux qu'ils rendent compte aux citoyens des décisions qu'ils ont prises.
- L'esprit d'entreprise - créer un climat où les meilleurs et les plus brillants d'entre nous peuvent réussir grâce à leur travail et à leur esprit d'initiative
- Autonomie - soutenir les personnes capables de s'aider elles-mêmes à devenir indépendantes
- Compassion - se préoccuper des personnes qui, sans que ce soit leur faute, ont besoin d'aide
- Intendance - transmettre aux générations futures un environnement naturel identique ou meilleur que celui dont nous avons hérité.
- Patriotisme - être fiers de nos cultures, de nos communautés et de notre province en tant que partie intégrante d'un Canada fort et uni.
- Respect - traiter tous les citoyens de la même manière, indépendamment de leurs capacités, de leur race, de leur sexe, de leur religion, de leur langue, de leur statut au sein des Premières nations, de leur situation matrimoniale et/ou de leur orientation sexuelle.

#### Impôts, services, gestion et réforme

Le budget 2024-25 du parti propose :

- la poursuite des investissements stratégiques et nécessaires pour transformer les soins de santé, construire davantage de logements, aider les familles et développer l'économie. La Nouvelle-Écosse continue de se développer, avec davantage de personnes qui vivent et travaillent ici, et avec de plus en plus d'opportunités pour les jeunes de la province.
- poursuivre le travail accompli jusqu'à présent tout en préparant la province à saisir les opportunités futures, en conservant les priorités essentielles que sont les suivantes :
- Soutenir les Néo-Écossais et renforcer les communautés : aider les Néo-Écossais à faire face au coût de la vie, notamment par l'indexation des tranches d'imposition et du montant personnel de base, une politique d'action en faveur du logement supervisé, un programme de cantines scolaires à l'échelle de la province, un recours en matière de droits de l'homme pour aider les personnes handicapées à mieux répondre à leurs besoins, et aider à renforcer les communautés résilientes.
- Action pour les soins de santé : poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route pluriannuelle du gouvernement pour des soins de santé de classe mondiale, y compris l'investissement dans les soins virtuels, l'expansion des services, l'introduction de nouvelles approches cliniques et l'utilisation accrue de solutions numériques pour un système de soins de santé plus coordonné et plus moderne qui répond aux demandes d'une population croissante.
- Building a Skilled Workforce for More Housing and a Healthy Economy (Créer une main-d'œuvre qualifiée pour plus de logements et une économie saine) : une main-d'œuvre qualifiée est essentielle pour l'avenir et les investissements soutiennent la préparation des Néo-Écossais à des emplois demandés aujourd'hui et à l'avenir.
- Des investissements clés dans le logement et l'infrastructure stratégique sont essentiels pour construire une économie verte forte pour l'avenir.

Dans son budget 2024-25, le parti déclare en outre que, compte tenu de la forte reprise de l'économie provinciale et de l'accélération de la croissance démographique, la province est bien placée pour réaliser ces investissements prioritaires :

- pour 2024-25 sont en augmentation par rapport aux estimations de l'année précédente.
- pendant le reste de son mandat, il continuera à mettre l'accent sur une situation budgétaire durable. Son plan budgétaire quadriennal montre que les déficits encourus pour répondre aux besoins en matière de santé et à d'autres priorités sont gérables et s'inscrivent dans le cadre de la capacité économique croissante de la Nouvelle-Écosse.

#### Budget 2024-25

Dans son budget 2024-25, le parti :

indique qu'en 2023-24, sur un total budgété de 14 820 301 000 dollars, elle a dépensé un total réel de 15 531 008 000 dollars (soit un dépassement de 5 %), y compris :

- un montant estimé à 235 983 000 dollars pour la cybersécurité et les solutions numériques
- un montant estimé à 34 783 000 \$ pour le ministère des Finances et le Conseil du Trésor.
- un montant estimé à 453 814 000 dollars pour la justice.
- un montant estimé à 712 947 000 dollars pour les affaires municipales et le logement.
- un montant estimé à 277 679 000 dollars pour les coûts de restructuration.
- un montant estimé à 133 867 000 dollars pour les crédits d'impôt remboursables.
- un montant estimé à 792 341 000 dollars pour le service de la dette.

a alloué, pour l'année fiscale 2024-25, un total budgétisé de 16 518 722 000 \$ (une nouvelle augmentation de 6 %), y compris :

- 276 224 000 dollars pour la cybersécurité et les solutions numériques (soit une augmentation de 17 %). **Rôle et objectif du gouvernement**

Les déclarations de mission, de vision et de valeur du parti stipulent que

- le parti souhaite que la Nouvelle-Écosse soit un leader économique, social et environnemental que les autres pays du monde pourront suivre.
- La mission du parti est de former un gouvernement fiscalement responsable et socialement progressiste qui encourage l'accomplissement individuel et la responsabilité personnelle, qui est responsable devant ses citoyens, qui est à l'écoute de son peuple, qui adopte l'innovation, qui préserve le meilleur de notre patrimoine unique et de nos diverses cultures et qui tire les leçons du passé.

- les valeurs du parti :

- Responsabilité - définir un bon gouvernement comme un gouvernement qui vit selon ses moyens et dont les dirigeants dépensent l'argent des contribuables comme s'il s'agissait de leur propre argent.
- Responsabilité - attendre des gouvernements à tous les niveaux qu'ils rendent compte aux citoyens des décisions qu'ils ont prises.
- L'esprit d'entreprise - créer un climat où les meilleurs et les plus brillants d'entre nous peuvent réussir grâce à leur travail et à leur esprit d'initiative
- Autonomie - soutenir les personnes capables de s'aider elles-mêmes à devenir indépendantes
- Compassion - se préoccuper des personnes qui, sans en être responsables, ont besoin d'aide.
- Intendance - transmettre aux générations futures un environnement naturel identique ou meilleur que celui dont nous avons hérité.
- Patriotisme - être fiers de nos cultures, de nos communautés et de notre province en tant que partie intégrante d'un Canada fort et uni.
- Respect - traiter tous les citoyens de la même manière, indépendamment de leurs capacités, de leur race, de leur sexe, de leur religion, de leur langue, de leur statut au sein des Premières nations, de leur situation matrimoniale et/ou de leur orientation sexuelle.

#### Impôts, services, gestion et réforme

Le budget 2024-25 du parti propose :

- la poursuite des investissements stratégiques et nécessaires pour transformer les soins de santé, construire davantage de logements, aider les familles et développer l'économie. La Nouvelle-Écosse continue de se développer, avec davantage de personnes qui vivent et travaillent ici, et avec de plus en plus d'opportunités pour les jeunes de la province.
- poursuivre le travail accompli jusqu'à présent tout en préparant la province à saisir les opportunités futures, en conservant les priorités essentielles que sont les suivantes :
- Soutenir les Néo-Écossais et renforcer les communautés : aider les Néo-Écossais à faire face au coût de la vie, notamment par l'indexation des tranches d'imposition et du montant personnel de base, une politique d'action en faveur du logement supervisé, un programme de cantines scolaires à l'échelle de la province, un recours en matière de droits de l'homme pour aider les personnes handicapées à mieux répondre à leurs besoins, et aider à renforcer les communautés résilientes.
- Action pour les soins de santé : poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route pluriannuelle du gouvernement pour des soins de santé de classe mondiale, y compris l'investissement dans les soins virtuels, l'expansion des services, l'introduction de nouvelles approches cliniques et l'utilisation accrue de solutions numériques pour un système de soins de santé plus coordonné et plus moderne qui répond aux demandes d'une population croissante.
- Building a Skilled Workforce for More Housing and a Healthy Economy (Créer une main-d'œuvre qualifiée pour plus de logements et une économie saine) : une main-d'œuvre qualifiée est essentielle pour l'avenir et les investissements soutiennent la préparation des Néo-Écossais à des emplois demandés aujourd'hui et à l'avenir.
- Des investissements clés dans le logement et l'infrastructure stratégique sont essentiels pour construire une économie verte forte pour l'avenir.

Dans son budget 2024-25, le parti déclare en outre que, compte tenu de la forte reprise de l'économie provinciale et de l'accélération de la croissance démographique, la province est bien placée pour réaliser ces investissements prioritaires :

- Les recettes pour 2024-25 augmentent par rapport aux estimations de l'année précédente.



- pendant le reste de son mandat, il continuera à mettre l'accent sur une situation budgétaire durable. Son plan budgétaire quadriennal montre que les déficits encourus pour répondre aux besoins en matière de santé et à d'autres priorités sont gérables et s'inscrivent dans le cadre de la capacité économique croissante de la Nouvelle-Écosse.

#### **Budget 2024-25**

Dans son budget 2024-25, le parti :

indique qu'en 2023-24, sur un total budgété de 14 820 301 000 dollars, elle a dépensé un total réel de 15 531 008 000 dollars (soit un dépassement de 5 %), y compris :

- un montant estimé à 235 983 000 dollars pour la cybersécurité et les solutions numériques
- un montant estimé à 34 783 000 \$ pour le ministère des Finances et le Conseil du Trésor.
- un montant estimé à 453 814 000 dollars pour la justice.
- un montant estimé à 712 947 000 dollars pour les affaires municipales et le logement.
- un montant estimé à 277 679 000 dollars pour les coûts de restructuration.
- un montant estimé à 133 867 000 dollars pour les crédits d'impôt remboursables.
- un montant estimé à 792 341 000 dollars pour le service de la dette.

a alloué, pour l'année fiscale 2024-25, un total budgétisé de 16 518 722 000 \$ (une nouvelle augmentation de 6 %), y compris :

- 276 224 000 dollars pour la cybersécurité et les solutions numériques (soit une augmentation de 17 %).
- 48 790 000 \$ pour les Finances et le Conseil du Trésor (soit une augmentation de 40 %).
- 468 687 000 dollars pour la justice (soit une augmentation de 3 %).
- 680 055 000 dollars pour les affaires municipales et le logement (une diminution de 5 %).
- 659 765 000 dollars pour les coûts de restructuration (soit une augmentation de 137 %).
- 126 316 dollars pour les crédits d'impôt remboursables (soit une diminution de 6 %).
- 822 863 000 dollars pour le service de la dette (soit une augmentation de 4 %).

Le parti n'a publié aucune autre déclaration spécifique actuelle concernant ses politiques en matière de :

- les relations intergouvernementales.
- tribunaux et sécurité publique.

- 1 999 180 000 dollars pour l'éducation et le développement de la petite enfance (soit une augmentation de 6 %).

- 48 790 000 dollars pour les Finances et le Conseil du Trésor (soit une augmentation de 40 %).
- 468 687 000 dollars pour la justice (soit une augmentation de 3 %).
- 680 055 000 dollars pour les affaires municipales et le logement (une diminution de 5 %).
- 659 765 000 dollars pour les coûts de restructuration (soit une augmentation de 137 %).
- 126 316 dollars pour les crédits d'impôt remboursables (soit une diminution de 6 %).
- 822 863 000 dollars pour le service de la dette (soit une augmentation de 4 %).

Le parti n'a publié aucune autre déclaration spécifique actuelle concernant ses politiques en matière de :

- les relations intergouvernementales.
- tribunaux et sécurité publique.

## **Points à méditer : Le bon gouvernement**

Pensez à discuter des points suivants avec vos candidats locaux, vos représentants élus et les partis, ainsi qu'avec votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues de travail et vos paroissiens :

### **Le rôle et l'objectif du gouvernement**

Les catholiques ont des idées bien précises sur le but de la vie et, à partir de ce but, sur les rôles appropriés de la société civile, du gouvernement et des autres institutions sociales.

1. Ces idées sont-elles partagées par la plupart des Canadiens ? Si ce n'est pas le cas, dans quelle mesure pouvons-nous ou devrions-nous partager nos idées avec d'autres Canadiens ?
2. Existe-t-il des valeurs communes à la plupart des Canadiens ? Si oui, quelles sont-elles et comment influencent-elles le rôle du gouvernement et des autres institutions sociales ? Par exemple, qu'est-ce que nous nous devons les uns aux autres, et qu'est-ce que la réponse signifie pour le gouvernement, les organisations caritatives, les écoles, etc.
3. Est-il important pour une société de partager des valeurs communes ? Comment promouvoir des valeurs communes au sein d'une société ?

Le gouvernement du Canada a récemment publié un cadre pour la qualité de vie (<https://www160.statcan.gc.ca/infosheet-infofiche-eng.htm>) et a demandé à ses ministres que "dans l'ensemble de notre travail, nous restons déterminés à faire en sorte que les politiques publiques soient informées et élaborées dans une optique intersectionnelle, y compris en appliquant des cadres tels que l'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) et les indicateurs de la qualité de vie dans la prise de décision".

1. Dans quelle mesure le cadre de la qualité de vie est-il cohérent avec les principes et les valeurs de l'enseignement social catholique ?
2. Dans quelle mesure un cadre de qualité de vie s'applique-t-il, ou devrait-il s'appliquer, à la gouvernance provinciale comme à la gouvernance fédérale ?

### Vérité, respect et bonne gouvernance

Chacune des lettres de mandat utilisées par le gouvernement fédéral pour donner des instructions à ses ministres au moment de la formation du gouvernement actuel expliquait que : "Les Canadiens attendent de nous que nous travaillions dur, que nous parlions vrai et que nous nous engagions à promouvoir leurs intérêts et leurs aspirations. Lorsque nous commettons des erreurs - comme nous le ferons tous - les Canadiens attendent de nous que nous les reconnaissons et, surtout, que nous en tirions les leçons.

1. Cette norme a-t-elle été appliquée au gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse ?
- 2) Dans la mesure où ce n'est pas le cas, que peuvent ou doivent faire les électeurs de Nouvelle-Écosse pour encourager leurs gouvernements à l'appliquer ?

Il est regrettable et presque universel que nos partis politiques, lorsqu'ils élaborent leurs programmes et leurs déclarations de politique générale, se concentrent au moins autant sur ce qui ne va pas chez les autres partis que sur ce qui va bien chez eux.

3. Comment pouvons-nous, en tant que citoyens et électeurs, encourager les partis à chercher un terrain d'entente, à parler de l'autre de manière positive et constructive et à exprimer leurs suggestions d'amélioration dans le respect et la collaboration ?
4. Comment pouvons-nous, en tant qu'individus, paroisses et Église, encourager des personnes responsables à envisager et à accepter des vocations politiques dans la recherche de la vérité, de la justice et du bien commun ? Quels rôles les gouvernements locaux, provinciaux et fédéraux peuvent-ils ou devraient-ils jouer dans la promotion de telles vocations ?

### Réforme démocratique

Le 27 octobre 2024, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Tim Houston, a convoqué des élections pour le 26 novembre, soit sept mois avant la date du 25 juillet 2025 fixée par une loi qu'il a lui-même introduite dans le cadre d'une promesse faite avant les élections provinciales de 2021. En convoquant les élections sept mois plus tôt que prévu, le premier ministre a invoqué le désir de faire ratifier par les électeurs les investissements importants que le parti souhaite réaliser pour lutter contre le coût élevé de la vie, ainsi que le désir de faire en sorte que les élections n'entrent pas en conflit avec les élections fédérales actuellement prévues en octobre 2025.

L'article 29A de la loi électorale, tel qu'amendé par le gouvernement du premier ministre Houston, autorise le directeur des élections à "choisir un autre jour" pour les élections si la date fixée par la loi "ne convient pas à cette fin, notamment parce qu'elle entre en conflit avec un jour d'importance culturelle ou religieuse ou avec une élection fédérale ou municipale". Dans l'ordre de convocation des élections publié, le directeur des élections a cité les élections fédérales canadiennes prévues trois mois après les élections provinciales de juillet 2025 comme raison pour avancer la date des élections provinciales de sept mois (voir par exemple <https://electionsnovascotia.ca/provincialgeneralelection2024>).

Le désir d'obtenir la ratification par les électeurs des investissements supplémentaires proposés n'est pas cité par la loi comme une raison pour déplacer le jour de l'élection.

1. Quelle doit être la proximité et la certitude de deux élections avant que l'on puisse dire qu'elles interfèrent l'une avec l'autre ? Les élections concernant plusieurs niveaux de gouvernement et se déroulant le même jour ne semblent pas rares en Amérique du Nord.
2. À qui profite le déclenchement anticipé des élections ? Qui pourrait en pâtir ? Les électeurs ou les contribuables en profitent-ils ?
3. Les partis politiques canadiens ont la fâcheuse habitude de publier leurs programmes - qui font généralement entre 12 et 40 pages - environ 7 à 14 jours avant les élections, tout en bombardant les électeurs dans la presse et sur leurs sites Web avec des offres de dernière minute qu'ils semblent croire attrayantes pour d'autres électeurs.

Certains observateurs (dont Catholic Conscience) considèrent les programmes publiés comme une sorte d'offre écrite de contrat moral, qui peut être acceptée par les citoyens d'une province lors du vote. La pratique consistant à publier des programmes si peu de temps avant les élections et à les bombarder de promesses de dernière minute (qui sont trop souvent désavouées ou ignorées par la suite) est-elle juste pour les électeurs ? Cela leur laisse-t-il suffisamment de temps pour digérer équitablement les positions légitimes des différents voix ? Est-il juste de s'attendre à ce que les partis activement impliqués dans l'éducation civique connaissent leurs politiques suffisamment bien, et suffisamment longtemps à l'avance, pour éviter d'imposer un fardeau injuste aux électeurs ?

Qui gagne à de telles pratiques et qui y perd ? Que peuvent faire, le cas échéant, les électeurs, les citoyens ou d'autres personnes pour remédier à cette situation ?

D'autre part, il arrive très souvent que les membres des partis et les candidats - y compris en particulier les membres de la base et les membres de leur personnel - soient des gens très bien, qui sacrifient beaucoup pour contribuer à l'avènement d'un monde meilleur. Et il semble trop rare que nous les remercions ou que nous ayons autre chose que des critiques à formuler.

Que pouvons-nous faire, en tant qu'individus, pour remercier et soutenir ces personnes désintéressées ?

### Contrats ; Partenariats public-privé

Les contrats et la coopération entre le gouvernement et les entreprises ou d'autres entités privées peuvent contribuer à la réalisation de grands projets communs. D'un autre côté, s'ils ne sont pas surveillés, ils peuvent devenir des instruments d'abus.

1. Dans quelle mesure les partenariats public-privé devraient-ils être autorisés, pour la recherche, le développement d'infrastructures ou d'autres objectifs ?
2. Quel(s) type(s) d'entité(s) faut-il prendre en considération lorsque l'on envisage de tels partenariats ? Sociétés locales ou étrangères ? Organisations à but non lucratif ou caritatives ?
3. Comment ces partenariats devraient-ils être contrôlés ou réglementés, afin de garantir le maintien de relations sans lien de dépendance et le respect des principes de subsidiarité ?

## Responsabilité fiscale

En mars 2024, l'auditeur général de Nouvelle-Écosse a publié un rapport intitulé "Value for Money of Over-Budget Spending" (<https://oag-nb.ca/audit-reports/value-money-over-budget-spending>). Le rapport indique qu'il a été publié en raison des préoccupations suivantes :

- Au cours des exercices 2021-22 et 2022-23, le gouvernement a approuvé des dépenses excédentaires de 2,6 milliards de dollars, ce qui signifie que le cabinet provincial a approuvé des dépenses qui dépassaient le budget initial et qui ont donné lieu à des crédits supplémentaires non budgétés. Alors que les budgets annuels présentés par le gouvernement doivent être débattus et votés par le corps législatif, les dépenses excédentaires sont approuvées par le seul Cabinet. Bien qu'une telle action soit conforme aux dispositions de la loi de finances, la loi de la Nouvelle-Écosse n'est pas conforme aux autres provinces et au gouvernement fédéral, car elle n'exige pas que le corps législatif examine, vote ou approuve les dépenses excédentaires.
- Les dépenses excédentaires ont atteint un niveau record de 1,7 milliard de dollars en 2022-23.
- Le ministre des Finances et le Conseil du Trésor ont refusé de mettre en œuvre une recommandation de la vérificatrice générale concernant les dépenses excédentaires. La première recommandation a été formulée dans un rapport daté de décembre 2023 et a été répétée à deux reprises.

Parmi les "messages clés" du rapport, l'auditeur général cite les éléments suivants :

- Les dépenses excessives ne tiennent pas suffisamment compte de l'optimisation des ressources et ne protègent pas les fonds publics.
- Dans 100 % des transactions testées, la province a dépensé prématurément 432,7 millions de dollars, renonçant ainsi à des millions de dollars de recettes d'intérêts.
- Le processus de dépenses hors budget n'est ni responsable ni transparent et suit une procédure d'approbation accélérée.
- L'auditeur général recommande de modifier la loi de finances afin d'assurer la responsabilité et la transparence de l'utilisation de tous les fonds publics.
- Entre 2013-14 et 2022-23, un total de 6,1 milliards de dollars de crédits supplémentaires a été approuvé.

Le vérificateur général a suggéré que les Néo-Écossais s'interrogent :

1. Qui tient le gouvernement responsable des crédits supplémentaires de plus de 1,66 milliard de dollars ?
2. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse modifiera-t-il la loi sur les finances (Finance Act) afin d'assurer une plus grande transparence et une plus grande responsabilité de la part de la législature en ce qui concerne les crédits supplémentaires actuels et futurs ?
3. Quand la province connaîtra-t-elle (avec certitude) le coût de l'assainissement de Boat Harbour et quand les travaux commenceront-ils ?
4. Quand le ministère des services de la Nouvelle-Écosse et des services internes corrigera-t-il les faiblesses importantes dans le domaine des achats et du traitement des paiements qui sont en suspens depuis 2016-17 ?
5. Pourquoi les montants réels des primes de maintien dans l'emploi et des incitations pour les employés du secteur de la santé ont-ils été inférieurs de 97 millions de dollars à ce qui avait été initialement annoncé ? Le programme a-t-il été efficace ?
6. Le régime de retraite des enseignants sera-t-il un jour entièrement financé ?

Le tableau 4 ci-dessous est extrait du rapport *The Growing Debt Burden from Canadians : 2024 edition* (©2024 Fraser Institute ; <https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/growing-debt-burden-for-canadians-2024.pdf>). Le rapport montre les dettes provinciales et fédérales après l'année fiscale 2023/24, et suggère qu'entre la dette provinciale et la dette fédérale, les contribuables de Nouvelle-Écosse seraient responsables d'une dette d'un peu plus de 49 000 \$ par résident provincial, à rembourser à un moment donné, selon les instructions du gouvernement.

1. Que révèlent ces chiffres aux citoyens de la Nouvelle-Écosse ? Qui sera finalement responsable du remboursement de la dette publique ? D'où viendra l'argent ?
2. Les électeurs ou les contribuables doivent-ils s'inquiéter ? Dans l'affirmative, que peuvent-ils ou doivent-ils faire ?
3. Les générations futures d'électeurs, de contribuables ou de citoyens doivent-elles s'inquiéter ? Dans l'affirmative, que peuvent-elles ou doivent-elles faire ?

**Table 4: Combined Federal and Provincial Net Debt, 2023/24**

	PROVINCIAL NET DEBT (\$ BILLIONS)	FEDERAL PORTION OF NET DEBT (\$ BILLIONS)	COMBINED NET DEBT (\$ BILLIONS)	NET DEBT AS A PERCENTAGE OF GDP (%)	NET DEBT PER PERSON (\$)
BC	74.7	180.6	255.2	63.4	47,042
AB	40.8	154.5	195.3	42.9	42,293
SK	15.0	41.3	56.3	49.6	46,715
MB	33.1	48.4	81.4	92.0	57,182
ON	416.1	514.8	930.9	86.6	60,609
QC	217.9	299.7	517.6	93.1	59,088
NB	12.6	27.5	40.1	87.8	49,003
NS	19.5	34.5	54.0	96.8	52,246
PEI	2.7	5.7	8.4	86.9	48,262
NL	17.1	18.3	35.4	86.2	67,471

Note: The combined federal and provincial net debt is a total of provincial net debt and the federal portion. The federal net debt is allocated to each of the provinces based on a 5-year average (2018-2022) of their population as a share of Canada's total population.

Sources: Figure 1; Statistics Canada (2023a, 2022a, 2022b); Gu (2023); calculations by authors.

Institut Fraser, 2024